

MASTER TOURISME

Parcours « Management et Ingénierie du Tourisme »

MÉMOIRE DE PREMIÈRE ANNÉE

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) : Entre préservation de l'environnement et tourisme durable.

Présenté par :

Emilie Duvivier

**Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) :
Entre préservation de l'environnement et
tourisme durable.**

« L'ISTHIA de l'Université de Toulouse - Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tutorés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propres à leur auteur(e) ».

Remerciements

La production de ce mémoire a été longue et fastidieuse, mais très enrichissante et formatrice. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné dans ce processus.

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Sébastien Rayssac, mon maître de mémoire, pour son accompagnement, sa disponibilité et ses conseils. Ses encouragements et son écoute ont contribué à alimenter ma réflexion tout au long de l'année.

Je souhaite également remercier l'ensemble des enseignants du Master Management et Ingénierie du Tourisme de l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA) de Toulouse, notamment Madame Jacinthe Bessière et Monsieur Yves Cinotti pour leurs précieux conseils méthodologiques sur l'écriture de ce mémoire.

Je veux également remercier mes parents pour leur soutien sans faille, pour leur temps accordé, notamment dans les relectures, et pour leurs encouragements tout au long de cette année.

Enfin, je terminerai par remercier ma moitié, Mathias, qui a toujours été là pour me soutenir, même dans les moments de doutes. Merci pour son dévouement, son aide, ses relectures et ses nombreux encouragements.

Sommaire

Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Introduction générale.....	7
Partie 1 : L'équilibre des PNR en péril.....	9
Introduction.....	10
Chapitre 1 : Les espaces protégés et la biodiversité dans un contexte de réchauffement climatique.....	11
Chapitre 2 : Comment le réchauffement climatique interroge le tourisme durable ?....	43
Chapitre 3 : Les PNR et leurs actions en matière de tourisme.....	75
Conclusion.....	101
Partie 2 : Le rôle du tourisme dans l'action des PNR en France	102
Introduction.....	103
Chapitre 1 : Tourisme durable : Atténuer les impacts dans les PNR français.....	105
Chapitre 2 : Sensibilisation environnementale : Préserver la biodiversité des PNR.....	122
Chapitre 3 : Le rôle et l'implication des acteurs locaux dans la préservation et le développement des PNR.....	137
.....	137
Conclusion.....	148
Partie 3 : Méthodologie et terrain d'étude.....	149
Introduction.....	150
Chapitre 1 : Le terrain d'application.....	151
Chapitre 2 : Méthodologie probatoire de recherche.....	154
Chapitre 3 : La poursuite de recherche en master 2.....	160
Conclusion.....	164
Conclusion générale.....	165
Bibliographie.....	167
Table des annexes.....	174
Table des figures.....	195
Table des matières.....	196

Introduction générale

Dans un contexte actuel marqué par l'accélération des changements climatiques et de la préservation de l'environnement, le tourisme émerge comme un sujet d'étude essentiel. Ce dernier étant un contributeur majeur aux émissions de gaz à effet de serre, il participe également dans le développement économique et local des territoires. Ce paradoxe soulève des préoccupations quant à la durabilité du tourisme et à son impact sur les écosystèmes fragiles.

Dans ce contexte, les Parcs Naturels Régionaux (PNR) se distinguent comme des zones d'intérêt particulier pour l'étude du tourisme durable et de la préservation de l'environnement. Les PNR sont des espaces protégés qui concentrent une biodiversité riche et des écosystèmes fragiles, tout en étant souvent confrontés aux pressions croissantes du tourisme. Leur importance réside dans leur capacité à concilier la conservation de la nature avec le développement socio-économique des territoires.

Dans ce mémoire, nous nous concentrons spécifiquement sur les PNR, car ces espaces sont un cadre intéressant pour étudier les interactions entre le tourisme et la préservation de l'environnement. En effet, ce sont des territoires présentant des écosystèmes riches et variés, qui ont besoin d'être protégés, ils sont donc confrontés à des défis particuliers en matière de gestion touristique en raison de leur statut de territoires protégés.

Tout au cours de notre mémoire, nous articulerons notre réflexion autour de trois grandes parties. Dans un premier temps, nous dresserons un état de l'art et une compréhension approfondie du sujet en examinant les travaux existants sur les

thématiques du tourisme durable, du réchauffement climatique et des PNR notamment. Nous identifierons les principaux enjeux et débats que suscitent ces sujets.

Ensuite, nous formulerons nos hypothèses, guidées par cette revue de la littérature, afin de définir les axes de notre recherche. Nous explorerons en trois temps les liens possibles entre le tourisme durable, la sensibilisation environnementale et l'implication des acteurs locaux dans la préservation des PNR. Enfin, nous présenterons notre méthodologie de recherche, en détaillant les approches et les outils que nous avons utilisé pour étudier cette problématique et ceux que nous utiliserons pour le mémoire de master 2. Nous expliquerons également notre choix du terrain d'étude.

En somme, ce mémoire vise à mettre en lumière la relation entre le tourisme, la préservation de l'environnement et les PNR pour mener à une meilleure compréhension de ce sujet et ainsi proposer des pistes de réflexion pour une gestion plus durable des territoires touristiques protégés.

Partie 1 : L'équilibre des PNR en péril

Introduction

La préservation de la biodiversité et la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement sont des enjeux majeurs dans le contexte actuel marqué par le réchauffement climatique. Au cœur de cette situation, se trouvent les espaces protégés, notamment les Parcs Naturels Régionaux (PNR), qui jouent un rôle central dans la conservation de la biodiversité fragile et dans la gestion des activités touristiques. Cette première partie du mémoire vise à explorer ces questions en analysant cette thématique en trois axes de réflexion.

Dans un premier temps, nous examinerons la diversité des espaces protégés en France, mettant en lumière leur importance dans la préservation de la biodiversité et leur contribution à la protection des écosystèmes menacés. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les impacts du réchauffement climatique sur le secteur touristique, notamment dans les espaces protégés. Nous explorerons l'émergence du tourisme durable comme une réponse à ces défis environnementaux, en mettant en évidence les pratiques touristiques adaptées visant à réduire l'empreinte écologique tout en offrant des expériences authentiques aux visiteurs. Enfin, dans le troisième chapitre, nous nous concentrerons sur les actions entreprises par les PNR en matière de tourisme. Nous soulignerons leur rôle essentiel dans la promotion d'un tourisme responsable et respectueux de l'environnement. Nous analyserons les initiatives concrètes déployées par ces espaces protégés pour sensibiliser les visiteurs, préserver la biodiversité et assurer la durabilité des activités touristiques.

A travers cette première partie, nous offrirons une vision approfondie des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et du tourisme durable dans Parcs Naturels Régionaux en France.

Chapitre 1 : Les espaces protégés et la biodiversité dans un contexte de réchauffement climatique.

Dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique et la nécessité de préserver la biodiversité, la France se doit de protéger les espaces naturels. À travers une multitude d'aires protégées, allant des parcs nationaux aux réserves naturelles en passant par les parcs naturels régionaux, le pays s'engage dans la préservation de ses écosystèmes et de sa biodiversité. Ce premier chapitre explorera la multiplicité des espaces protégés en France, mettant en lumière les différentes catégories et leur importance dans la conservation des habitats naturels. Ensuite, nous traiterons de la protection de la biodiversité, en examinant la législation associée et les mécanismes juridiques visant à garantir sa préservation. Enfin, nous aborderons les défis cruciaux posés par le réchauffement climatique, en analysant les menaces et les impacts qui pèsent sur les écosystèmes fragiles de notre pays.

1. La multiplicité des espaces protégés en France.

La France accorde une attention particulière à la protection de son environnement, comme en témoigne la diversité des espaces préservés répartis sur l'ensemble du pays.

1.1. Classification des espaces protégés

Au fil des siècles, l'humanité a évolué dans sa perception et son appréciation de la nature. Ainsi, selon Laslaz (2004, p.32) :

« Le concept de « nature » n'est pas, contrairement aux idées reçues, le résultat d'une mode passagère, mais un phénomène ancré dans les milieux intellectuels depuis la Renaissance. Dès 1493, le terme de paysage est employé : il est l'enveloppe de la nature, ou en tout cas la

perception qu'en ont ceux qui la regardent. L'homme se tourne vers le monde et plus seulement vers Dieu. »

Cette transformation a progressivement conduit à la reconnaissance de la nécessité de préserver et de protéger les espaces naturels. Cette perspective a reflété le besoin croissant de préserver les écosystèmes face aux pressions croissantes exercées par les activités humaines, la création de zones dédiées à la préservation de la nature est donc devenue indispensable. La nécessité de préserver les espaces naturels a conduit à l'établissement d'une définition précise des aires protégées. Une aire protégée est définie comme étant *« un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées »* (Lefebvre, Moncorps, 2010, p.91).

Dans le monde entier, une diversité de dénominations est apparue pour qualifier les aires protégées. Pour uniformiser cela, elles ont été réparties selon une classification établie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en 1978. Cette initiative visait à standardiser le système de classification des aires protégées à l'échelle internationale. Ces catégories ont permis de classer les aires protégées en fonction de leurs caractéristiques, de leurs dynamiques territoriales et de leurs modalités de gestion.

Figure 1 : Les catégories d'espaces protégés ¹

Catégories UICN	Définition UICN	Objectifs de gestion	Espaces protégés français (principales correspondances)
Catégorie Ia	Réserve naturelle intégrale	Recherche scientifique	- Réserve intégrale
Catégorie Ib (créée en 1984)	Zone de nature sauvage	Protection de ressources sauvages	- Réserve biologique intégrale
Catégorie II	Parc national	Protection d'écosystèmes et récréation	- Parc national (zone coeur)
Catégorie III	Monument naturel	Préservation d'éléments naturels spécifiques	- Réserve naturelle géologique - Site classé / Site inscrit
Catégorie IV	Aire de gestion des habitats ou des espèces	Conservation avec intervention au niveau de la gestion	- Réserve naturelle nationale - Réserve naturelle régionale - Réserve biologique intégrale - Réserve biologique intégrée - Réserve nationale de chasse et de faune sauvage - Site du Conservatoire du littoral - Arrêté de protection de biotope
Catégorie V	Paysage terrestre ou marin protégé	Conservation de paysages terrestres ou marins et récréation	- Parc naturel régional - Parc national (zone d'adhésion) - Parc naturel marin - Site des Conservatoires d'espaces naturels - Espace naturel sensible
Catégorie VI	Aire protégée de ressources naturelles gérées	Utilisation durable d'écosystème naturels	- Parc naturel marin - Site des conservatoires d'espaces naturels - Réserve de pêche

¹ Figure 1 : Source : Duvivier Emilie, 2024, *Les catégories d'espaces protégés*, réalisation personnelle.

Cette classification établit une échelle de l'intervention humaine dans les aires protégées. Elle débute avec la Catégorie I, caractérisée par une protection maximale qui proscrit toute présence humaine. En revanche, la Catégorie VI est la plus flexible, elle englobe des zones où des stratégies de gestion durable de la biodiversité sont mises en place.

En plus d'une classification selon 6 niveaux, les aires protégées se divisent en trois catégories, en fonction de leur modalité de protection.

La première catégorie concerne les aires protégées de nature réglementaire. Ce sont des zones définies par des lois et des réglementations qui régulent les activités humaines en fonction de leur impact sur l'environnement. Par exemple, les parcs nationaux, les réserves naturelles ou encore les réserves biologiques font partie de cette catégorie.

Ensuite, les aires protégées peuvent être de type contractuel, cela signifie que leur création repose sur des accords entre différentes parties, comme les propriétaires fonciers, les gestionnaires d'espaces naturels et les autorités publiques. Les Parcs Naturels Régionaux², les sites Natura 2000 ou encore les Conservatoires d'Espaces Naturels font partie de cette catégorie.

Enfin, il existe des aires protégées fondées sur l'acquisition et la maîtrise foncière qui sont protégées grâce à l'acquisition de terrains ou de droits fonciers par des organismes publics ou des organismes de conservation.

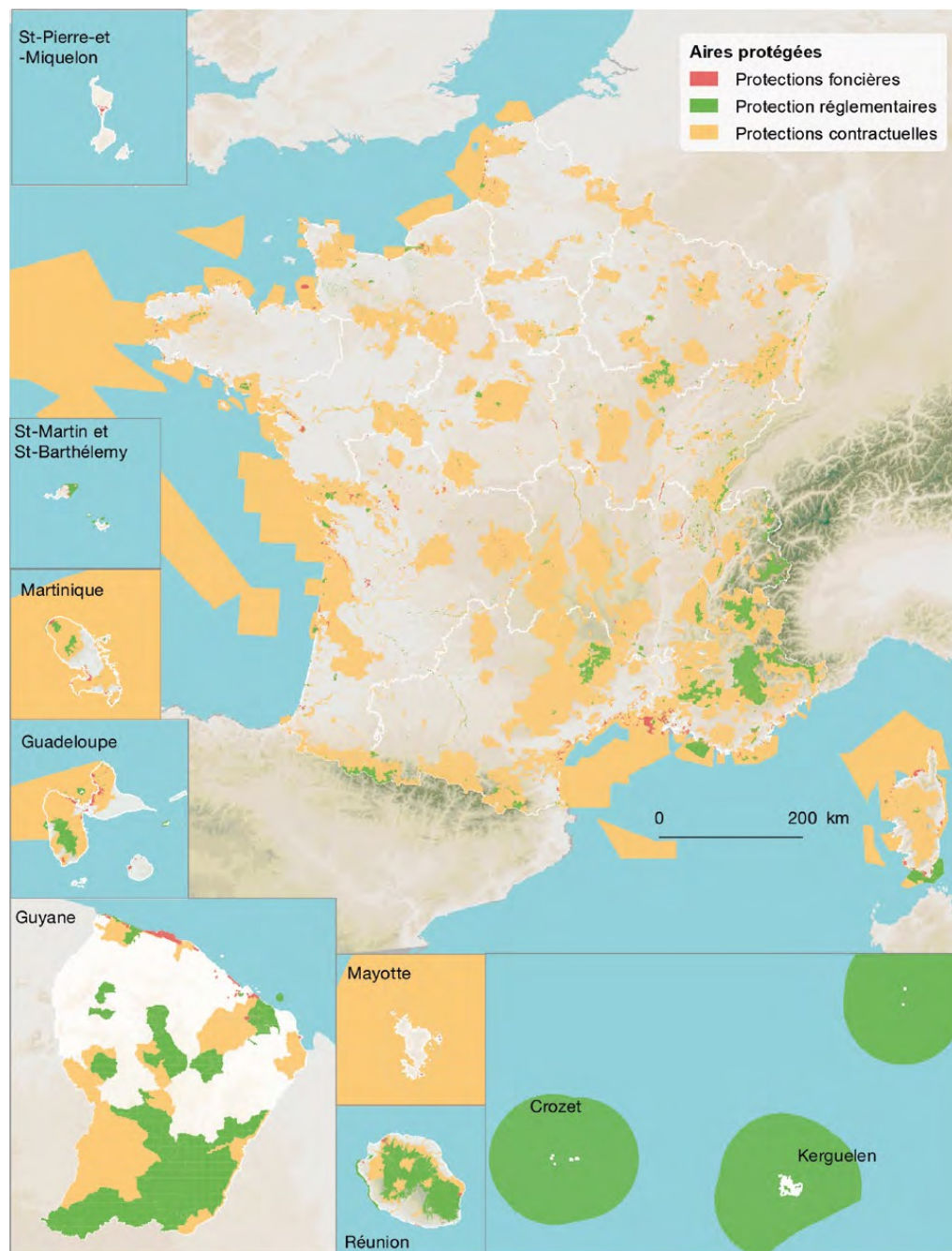
La France compte une diversité d'aires protégées, chacune ayant son propre statut et ses objectifs spécifiques. En 2021, le pays comptait 5 923 aires protégées³, couvrant 34 % de son territoire terrestre et marin. Parmi ces aires protégées françaises, la majorité sont de type contractuel étant donné qu'elles sont plus faciles à mettre en œuvre que d'autres modalités de protection, comme

² Nous le retrouverons sous l'acronyme de PNR (pour Parc Naturel Régionaux) dans la suite du mémoire.

³ Comité français de l'IUCN, 2021, *Tableau de bord des aires protégées françaises*. Disponible sur [UICN](https://www.iucn-france.org/fr/conservation/aires-protgees), consulté le 26 janvier 2024.

l'acquisition foncière ou la réglementation stricte. Également, les avantages économiques offerts aux propriétaires et aux gestionnaires des terrains favorisent l'utilisation des dispositifs contractuels en France.

Figure 2 : La couverture nationale des aires protégées par type de protection⁴



⁴ Figure 2 : Source : Comité français de l'IUCN, 2021, *Tableau de bord des aires protégées françaises*. Disponible sur [UICN](https://www.iucn-france.org/), consulté le 26 janvier 2024.

Après avoir exploré les différentes catégories d'espaces protégés, il est désormais important de s'intéresser à la manière dont ces espaces sont gérés et administrés en France. En effet, comprendre la réglementation et les mécanismes de gestion propres à chaque type d'espace protégé est essentiel pour garantir leur efficacité dans la préservation de l'environnement

1.2. Gestion et administration des espaces protégés en France.

Chaque type d'espace protégé est soumis à des règles spécifiques, définies lors de sa création. Nous allons explorer deux exemples concrets parmi les espaces protégés les plus répandus en France, afin d'offrir une vision plus détaillée des réglementations et des structures qui les encadrent.

En France, on dénombre actuellement 11 parcs nationaux terrestres et 10 parcs nationaux marins⁵. Ces espaces naturels sont mis en place pour protéger l'intégrité écologique des écosystèmes, pour exclure toute exploitation incompatible avec leurs objectifs et pour offrir des possibilités de visite respectueuses du milieu naturel et de la culture locale. Initialement institués par la loi du 22 juillet 1960, les parcs nationaux français sont créés par décision gouvernementale, avec un classement décidé par le Conseil d'État. Leur gestion est confiée à un établissement public national sous tutelle de l'État, et leur réglementation vise à préserver leur caractère et leur patrimoine.

Les parcs nationaux sont composés d'un cœur, soumis à une réglementation stricte et comprenant parfois des réserves intégrales (où seules les activités de recherche scientifique sont autorisées), et d'une aire d'adhésion où s'applique la charte du parc. Cette dernière est un document qui définit les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du parc sur une période de 15 ans. La charte d'un parc national est élaborée de manière participative, avec les acteurs locaux et les autorités publiques. Généralement la

⁵ Géoconfluences, 2024, *Parc national en France, parc naturel régional (PNR)* Disponible sur [Géoconfluences](#), consulté le 28 janvier 2024.

charte est établie suivant un long processus allant d'une phase de discussion et de concertation à l'approbation finale de l'État et des collectivités territoriales concernées.

Figure 3 : Représentation schématique des différentes zones d'un parc national⁶:



La zone d'adhésion qui entoure le cœur du parc, est elle-même entourée par une aire potentielle d'adhésion qui comprend les communes qui ont décidé de ne pas adhérer à la charte. Si elles changent d'avis, ces communes ont toutefois la possibilité d'y adhérer trois ans après son approbation.

Concernant les structures de protection, chaque parc national bénéficie d'une maison de parc. Ces maisons d'accueil sont destinées à informer les visiteurs sur le patrimoine naturel et culturel du parc, mais aussi à sensibiliser le public sur la faune et la flore et la réglementation qui lui est associée. De plus, les maisons d'accueil proposent généralement des expositions, des animations, des ateliers ou

⁶ Figure 3 : Source : Les parcs nationaux de France, *L'organisation du territoire d'un parc national français*. Disponible sur [Parcsnationaux](https://parcsnationaux.fr), consulté le 28 janvier 2024.

bien des projections afin de faire comprendre aux visiteurs l'importance des écosystèmes présents dans le parc et les actions entreprises pour les protéger.

Dans un autre registre d'espace protégé, nous bénéficions en France de l'existence de réserves de biosphère. La biosphère est définie comme la partie de la Terre et de son atmosphère où se trouve la vie, incluant les organismes vivants ainsi que leurs interactions avec leur environnement. Cette notion a été précisée par le scientifique russe Vladimir Vernadsky au début du XXe siècle qui a défini la biosphère comme étant un système dynamique formé par l'ensemble des écosystèmes du globe⁷.

Les réserves de biosphère ont été créées dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, lancé en 1971. Elles relèvent de la juridiction de l'État, qui est chargé de proposer des sites conformément à un processus établi. En France, il existe 13 réserves de biosphère reconnues par l'UNESCO, chacune avec ses propres caractéristiques et spécificités. Ces réserves sont gérées par des structures locales, souvent en partenariat avec les autorités nationales et régionales, ainsi que les communautés locales.

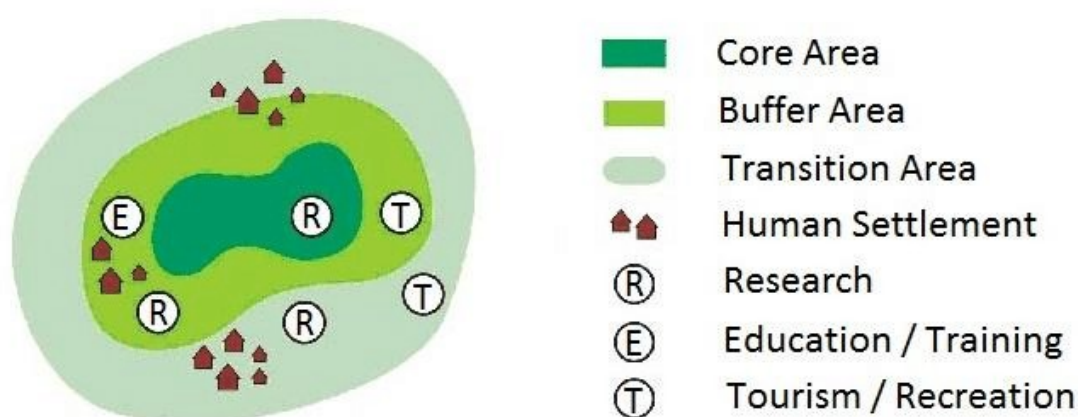
Chaque réserve de biosphère doit remplir trois fonctions. La première fonction est celle de conservation, qui consiste à préserver les paysages et les écosystèmes du territoire. La seconde est la fonction de développement, qui permet un progrès économique et social durable, tout en tenant compte de la culture et de l'écologie. Enfin, la dernière fonction est logistique, elle permet d'aider la recherche en effectuant des suivis scientifiques et des actions de formation et éducation à la préservation.

Les réserves de biosphère sont organisées selon trois zones. Tout d'abord au cœur d'une réserve de biosphère nous trouvons une zone centrale, dédiée à la protection de la biodiversité et des écosystèmes. Les activités humaines y sont

⁷ Universalis, 2022, *Biosphère*. Disponible sur [Universalis](https://www.universalis.fr/), consulté le 02 février 2024.

souvent limitées ou interdites pour minimiser les perturbations. Ensuite, nous avons la zone tampon qui entoure la zone centrale et qui agit comme une zone de transition entre les zones protégées et les zones d'utilisation humaine. Les activités y sont réglementées pour permettre une utilisation durable des ressources naturelles tout en préservant l'intégrité écologique. Pour terminer, la zone de transition⁸ englobe les communautés humaines et les activités économiques. Son objectif est de promouvoir le développement durable en intégrant la conservation de la biodiversité et les besoins socio-économiques des populations locales.

Figure 4 : Structure d'une réserve de biosphère ⁹



Les réserves de biosphère dispose de structures telles que des centres d'interprétation, des musées ou des sentiers éducatifs sur leur territoire. Ces structures sont souvent mises en place pour sensibiliser les visiteurs à l'importance de la conservation de la biodiversité et des écosystèmes. Également, des jeux éducatifs, des programmes de recherche ou bien des activités de sensibilisation sont généralement organisés pour encourager les visiteurs à adopter des

⁸ La zone de transition peut aussi être appelée zone de coopération.

⁹ Figure 4 : Source : ResearchGate, *Structure of a model biosphere reserve* Disponible sur [ResearchGate](https://www.researchgate.net/publication/312111111), consulté le 26 janvier 2024.

comportements respectueux de l'environnement et à soutenir la protection de ces espaces.

Comme nous l'avons observé à travers les exemples des parcs nationaux et des réserves de biosphère, chaque type d'espace protégé est régi par une législation spécifique et une organisation dédiée à sa gestion. Cependant, cette hétérogénéité suscite également des controverses, pointant du doigt l'intégration des acteurs locaux dans les politiques de protection (DEPRAZ *et al.*, 2013, p. ?). En effet, certaines personnes remettent en question l'efficacité des espaces protégées, les considérant comme de simples outils de politique environnementale sans réelle efficacité sur le terrain. Si l'on continue de s'intéresser aux débats actuels, la question de la prolifération des espaces protégées, qui peut entraîner une superposition et un empilement des espaces protégés suscite également un débat animé.

1.3. Superposition et empilement des espaces protégés

La coexistence de multiples aires protégées sur un même territoire peut conduire à une superposition et à un empilement des mesures de protection, ce qui entraîne souvent des défis en matière de gestion et de conservation environnementale. Il y a quelques années, une analyse a été effectuée en se basant sur les données du WDPA (World Database of Protected Areas). Cette analyse a montré que la superposition d'espaces protégés existe dans diverses régions du monde. Toutefois, cette situation est plus fréquente en Europe¹⁰, en raison notamment de la diversité des statuts et des héritages historiques qui se sont accumulés au fil du temps (Deguin et al., 2017). Cette observation souligne donc la complexité de la gouvernance des aires protégées en Europe.

¹⁰ Géoconfluences, *Dans la jungle des espaces protégés. Multitude, imbrication et superposition des dispositifs de protection en France*. Disponible sur [Géoconfluences](https://www.geoconfluences.org/), consulté le 01 février 2024.

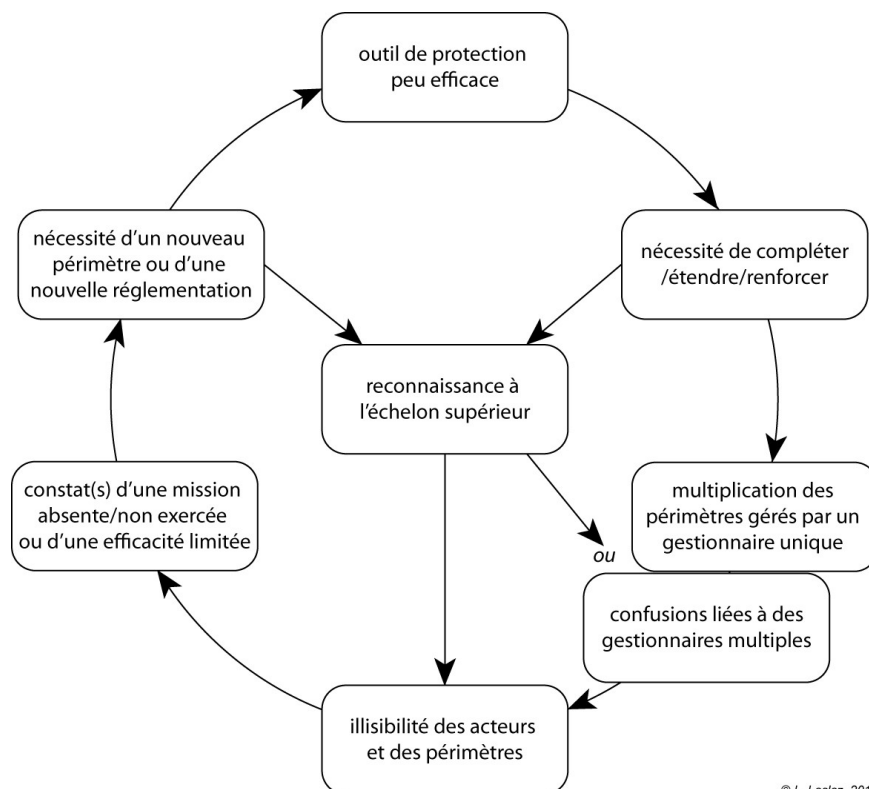
Les phénomènes de superpositions et d'empilements, très fréquents en France, résultent de l'accumulation progressive de différentes initiatives de protection, chacune répondant à des objectifs spécifiques.

De plus, la superposition des aires protégées implique que plusieurs zones peuvent se chevaucher, cela entraîne parfois des conflits d'usage des terres et des ressources. Par exemple, une même zone peut être classée à la fois comme réserve naturelle, PNR et zone de protection pour les oiseaux, ce qui complique la mise en œuvre cohérente des mesures de protection et de gestion. Toutefois, il peut exister des interdictions, par exemple les PNR et les parcs nationaux ne peuvent pas se superposer, étant donné qu'il est mentionné dans leur charte respective qu'une même commune ne peut pas faire partie des deux espaces.

Cette superposition peut également entraîner un empilement des réglementations et des procédures administratives. Les différentes structures et autorités responsables de la gestion des aires protégées peuvent avoir des mandats et des objectifs divergents, ce qui peut entraîner des incohérences et des conflits dans la prise de décision. Par exemple, les objectifs de conservation d'une réserve naturelle peuvent entrer en conflit avec les activités autorisées dans un PNR voisin.

L'empilement juridique et administratif fait débat et entraîne des opinions divergentes. D'une part, nous avons les réfractaires à l'empilement des espaces protégés, comme Laslaz (2015, p.16) qui définit cet empilement comme de la surprotection. Il a notamment développé dans ses travaux le concept du « cercle vicieux de la surprotection » qui selon lui, peut parfois avoir des effets contre-productifs et contribuer à la dégradation des écosystèmes plutôt qu'à leur préservation.

Figure 5 : Le schéma du cercle vicieux de la surprotection, selon Laslaz (2015)¹¹



L'idée initiale de son concept est que la protection excessive peut entraîner une exclusion des activités humaines, ce qui peut à son tour conduire à une désaffection de la population locale envers l'aire protégée. Cette désaffection peut se manifester par une moindre implication dans sa préservation et une augmentation des activités illégales ou préjudiciables à l'environnement. Par exemple, une réglementation trop stricte concernant l'accès ou l'utilisation des ressources naturelles peut entraîner des tensions sociales et un manque de soutien des communautés locales, ce qui rend plus difficile la surveillance et la protection de la zone.

D'autre part, nous avons les partisans de l'empilement des espaces de protégés affirmant que chaque dispositif de protection répond à des objectifs spécifiques, ce

¹¹ Figure 5 : Source : Geoconfluences, Dans la jungle des espaces protégés. Multitude, imbrication et superposition des dispositifs de protection en France. Disponible sur [Geoconfluences](https://www.geoconfluences.org/), consulté le 01 février 2024.

qui rend leur coexistence pertinente. Ils soulignent l'importance d'une diversité d'institutions et de niveaux de gouvernance pour une gestion efficace des espaces protégés. Selon eux, la superposition et l'empilement des dispositifs de protection peuvent favoriser une meilleure prise en compte des besoins locaux.

La superposition et l'empilement des aires protégées peuvent également offrir des opportunités de collaboration entre différentes parties prenantes. En effet, en favorisant la coopération entre les gestionnaires d'espaces protégés, cette situation peut permettre une gestion plus intégrée des territoires et une meilleure prise en compte des enjeux de conservation à différentes échelles spatiales. Par exemple, la superposition des aires protégées peut favoriser la connectivité écologique entre les habitats naturels, ce qui est essentiel pour le maintien de la diversité biologique à long terme.

En somme, la superposition et l'empilement des espaces protégés représentent à la fois un défi et une opportunité pour la gestion de la biodiversité et des ressources naturelles. Bien que cela puisse entraîner des complications et des conflits, une approche collaborative et intégrée est essentielle pour surmonter ces défis et maximiser la protection de ces territoires.

D'une manière générale, nous avons exploré la diversité des espaces protégés en France, il est désormais essentiel d'examiner de plus près la législation qui régit la protection de la biodiversité dans ces zones

2. La biodiversité et la législation associée.

La préservation de la biodiversité en France est étroitement liée à un cadre juridique rigoureux. Les fondements législatifs régissent la protection de la biodiversité.

2.1. Définition et importance de la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.¹² Ce concept prend en compte la diversité des espèces et des écosystèmes, et s'applique à différentes échelles de temps, d'espace et de taille.

Commençons par une exploration des fondements de la biodiversité, en s'intéressant à la théorie de l'évolution de Charles Darwin. Cette théorie propose que toutes les espèces vivantes évoluent au fil du temps, générant ainsi une diversité morphologique et génétique. Publiée dans l'ouvrage *"L'origine des espèces"* en 1859, cette théorie a marqué un tournant dans la biologie en fournissant un cadre pour comprendre les variations des espèces vivantes au cours du temps. Au cœur de cette théorie se trouve l'idée que toutes les espèces vivantes descendent d'un ancêtre commun et que la diversité du vivant résulte de processus évolutifs.

La théorie de l'évolution repose sur plusieurs mécanismes fondamentaux comme par exemple la sélection naturelle. Ce concept clé développé par Darwin, suggère que les individus les mieux adaptés à leur environnement ont plus de chances de survivre et de transmettre leurs caractères à leur descendance. Ce processus conduit à une adaptation progressive des espèces à leur milieu. Cette transmission des caractères est possible grâce à la transmission génétique, comme cela a été découvert par Mendel dans ses lois sur l'hérédité. Cette transmission génétique, associée à la variation génétique individuelle, engendre une diversité de caractéristiques au sein des populations.

Il est important de comprendre que l'évolution opère à différentes échelles de temporel et spatial. En effet, la microévolution concerne les changements observables au sein d'une population sur une courte période de temps, tandis que

¹² OFB (Office Français de la Biodiversité). *Qu'est ce que la biodiversité ?* Disponible sur l'[OFB](#) consulté le 10 février 2024.

la macroévolution étudie les changements survenant à l'échelle des espèces sur de plus longues périodes, ce qui conduit à l'apparition de nouvelles espèces et à l'extinction d'autres espèces

Au sein des populations, les individus présentent une diversité de modalités pour une même caractéristique. Par exemple, certains préfèrent un environnement un peu plus froid, d'autres un peu plus chaud, tandis que certains sont mieux adaptés aux conditions actuelles de l'environnement. Cette variabilité permet à la population de faire face à des changements mineurs des conditions environnementales, car il y aura toujours des individus qui pourront survivre. La sélection naturelle conduit alors à la favorisation des individus les mieux adaptés aux nouvelles conditions, permettant ainsi à la population de redevenir plus adaptée.

Cependant, si les changements des conditions environnementales surviennent trop rapidement, les individus ne pourront pas suivre ces changements car ils présentent trop de différences avec les caractéristiques présentes dans la population. Dans ce cas, les individus ne peuvent pas survivre et l'espèce risque l'extinction dans la zone affectée par ces changements. Parfois, les populations peuvent migrer vers des zones plus propices, par exemple en montant en altitude pour trouver des conditions plus froides. Cependant, dans certains cas, cette migration n'est pas possible, ce qui peut entraîner l'extinction de l'espèce dans cette région. Cette situation est notamment observée avec le réchauffement climatique, qui affecte globalement l'ensemble de la planète, conduisant à la disparition de certains habitats et à la mise en péril de nombreuses espèces.

La préoccupation croissante concernant la disparition des espèces reflète l'importance cruciale de la biodiversité dans nos vies. En effet, la diversité des formes de vie sur Terre joue un rôle fondamental dans le maintien de l'équilibre écologique, la stabilité des écosystèmes et la préservation des ressources

naturelles. Pour mieux comprendre cette importance, il est essentiel d'examiner les différentes facettes de la biodiversité et les valeurs qu'elle représente.

La biodiversité revêt quatre valeurs fondamentales : la valeur écologique, patrimoniale, intrinsèque et instrumentale. Tout d'abord, la biodiversité détient une valeur écologique en soutenant le fonctionnement dynamique des écosystèmes. En fournissant des services essentiels tels que la purification de l'air et de l'eau, la régulation du climat et la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles, la biodiversité favorise la stabilité et la durabilité des écosystèmes au fil du temps.

Ensuite, la biodiversité possède une valeur patrimoniale. En effet, elle a façonné le développement de la culture humaine en fournissant des ressources alimentaires, médicinales et esthétiques, et en influençant les traditions et les croyances. Cette valeur culturelle et historique fait de la biodiversité un patrimoine à transmettre aux générations futures, avec une importance particulière pour la préservation de certains éléments emblématiques de la biodiversité.

Par ailleurs, la biodiversité possède une valeur intrinsèque en elle-même et pour elle-même. Indépendamment de son utilité pour l'homme, elle mérite d'être préservée pour sa propre diversité et sa beauté. Les êtres humains ont ainsi une responsabilité morale de protéger la biodiversité et de reconnaître son importance en tant que riche héritage naturel.

Enfin, la biodiversité est pourvoyeuse de ressources et de services pour les sociétés humaines, ce qui lui confère une valeur instrumentale. Elle contribue à la production alimentaire, à la régulation du climat et à la fourniture d'espaces récréatifs et de loisirs. Cette interconnexion entre la biodiversité et les activités humaines souligne son importance vitale pour notre bien-être et notre prospérité. L'industrie pharmaceutique ainsi que les biotechnologies figurent parmi les principaux bénéficiaires de la biodiversité instrumentale.

La biodiversité est donc essentielle pour maintenir l'équilibre des écosystèmes et assurer la résilience face aux changements environnementaux. Ainsi, comprendre et préserver la biodiversité est crucial pour garantir la durabilité des écosystèmes et assurer le bien-être des générations futures.

2.2. Cadre juridique et réglementaire de la protection de la biodiversité

Edward Wilson, spécialiste américain de la sociobiologie disait que « La biodiversité est l'une des plus grandes richesses de la planète, et pourtant la moins reconnue comme telle. » (Wilson, 1992). Sa citation souligne un paradoxe, bien que la biodiversité soit indispensable pour la santé de notre planète, elle est souvent sous-estimée et négligée par les autorités publiques. L'observation d'Edward Wilson met en évidence le besoin urgent de reconnaître et de valoriser la biodiversité à sa juste mesure. En négligeant sa valeur intrinsèque et son importance pour le maintien des écosystèmes, nous risquons selon Wilson de compromettre notre capacité à répondre aux défis environnementaux actuels et futurs. De plus, en mettant en avant le concept de biodiversité comme l'une des plus grandes richesses de la planète, il nous invite à reconsidérer notre rapport avec la nature et à adopter une approche plus respectueuse et responsable de sa préservation.

Le tableau chronologique présenté ci-dessous illustre l'évolution des mesures prises en faveur de la biodiversité à travers différentes périodes clés. Il illustre l'engagement croissants des pays à protéger la biodiversité de notre planète.

Figure 6 : Tableau chronologique des mesures prises pour la biodiversité¹³

ANNÉE	ÉVÉNEMENT
1971	Convention de Ramsar Adoption d'un traité pour la conservation des zones humides d'importance internationale et engagement des pays à créer des réserves et à désigner des zones humides protégées.
1973	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) Régulation du commerce international des espèces menacées et interdiction de la plupart des échanges d'espèces menacées d'extinction.
1992	Convention sur la diversité biologique (CDB) Adoption lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio, également nommée Sommet de la Terre. L'objectif étant la sauvegarde de la diversité biologique.
1994	Entrée en vigueur de la Convention sur la diversité biologique (CDB) Met en avant des principes clés tels que la conservation et la gestion durable de la biodiversité, le principe de souveraineté sur les ressources biologiques, ainsi que l'accès et le transfert de technologies.
1995	Adoption du protocole de Kyoto Accord international sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui avait pour but de lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de CO ₂ .
1996	Adoption de la Convention sur la désertification en France L'objectif est de lutter contre la dégradation des sols et la désertification par la plantation d'arbres, l'utilisation de combustibles alternatifs, etc.
2000	Institution du Code de l'environnement en France Recueil de lois et de règlements qui régissent les différentes composantes de l'environnement.
2012	Création de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) Plateforme qui évalue et fournit des informations sur l'état de la biodiversité et des services écosystémiques pour les décideurs politiques.
2015	Adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 Préservation des écosystèmes terrestres et marins en utilisant durablement les ressources.
2016	Adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la

¹³ Duvivier Emilie, 2024, *Tableau chronologique des mesures prises pour la biodiversité*, réalisation personnelle.

	nature et des paysages. Loi qui prône la protection et la valorisation du patrimoine naturel et le développement économique durable.
2018	Naissance du Plan Biodiversité en France Ce plan renforce les actions pour réduire la perte de la biodiversité en mobilisant les collectivités, les entreprises, les associations et les citoyens pour lutter contre la crise de la biodiversité.
2022	Adoption de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) par l'Union européenne. Cette directive vise à intégrer la biodiversité dans le reporting des entreprises, dans le cadre du Green Deal européen, afin de rendre compte de leur impact sur la biodiversité.

Nous allons maintenant nous pencher sur le Code de l'environnement, qui représente la principale référence légale en matière d'environnement en France. Institué en 2000, il regroupe un ensemble de textes législatifs et réglementaires visant à encadrer les actions et les activités humaines pour garantir la préservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et la lutte contre la pollution.

Le Code de l'environnement a été créé en réponse à un besoin de structuration et de cohérence dans la législation environnementale française. Il couvre un large éventail de domaines, allant de la protection de la faune et de la flore à la gestion des déchets, en passant par la préservation des sols et de l'eau. Ce code comprend également des dispositions relatives à la prévention des risques naturels et technologiques, ainsi qu'à la protection des paysages et du patrimoine naturel. Il est structuré en différents livres, titres, chapitres et sections, chaque partie traitant d'un aspect spécifique de l'environnement. Pour consulter le Code de l'environnement, il existe plusieurs moyens. Il est possible d'accéder à sa version officielle en ligne sur la plateforme Légifrance, mais il est aussi disponible en version papier dans les librairies spécialisées.

Les objectifs du Code de l'environnement sont multiples. Il vise notamment à assurer la protection de la biodiversité en traitant des mesures pour la conservation des espèces et des habitats naturels, ainsi que la gestion des aires

protégées. Il établit également des normes et des règlements pour la préservation de la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que la gestion des ressources en eau. De plus, ce code régit la collecte, le traitement, le recyclage et l'élimination des déchets, et traite des mesures visant à prévenir et à gérer les risques environnementaux liés à des activités potentiellement dangereuses.

Enfin, le Code de l'environnement comprend huit principes qui constituent les fondements de son action. Parmi eux, on retrouve la protection de la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau, la gestion des déchets, la prévention et la gestion des risques environnementaux, la promotion des énergies renouvelables et de la transition énergétique, la promotion de la mobilité durable, la planification et l'aménagement du territoire respectueux de l'environnement, ainsi que la réglementation des activités industrielles pour minimiser leur impact sur l'environnement.¹⁴

Le cadre juridique et réglementaire constitue la base sur laquelle sont élaborés les outils et les initiatives de conservation. En effet, ces mesures sont souvent élaborées et appliquées selon les exigences légales en matière de préservation de la biodiversité. Par conséquent, une compréhension approfondie du cadre juridique est cruciale pour évaluer l'efficacité et la pertinence des initiatives de conservation, et réciproquement.

2.3. Outils et initiatives de conservation de la biodiversité

Comme expliqué plus haut dans notre développement, la biodiversité représente la richesse spécifique d'une communauté vivante donnée, reflétant le nombre total d'espèces qui la composent. Toutefois, cette mesure de la biodiversité peut être complexe, notamment en ce qui concerne l'estimation des animaux inférieurs tels que les arthropodes, les vers et les mollusques. Les

14 Place du Droit. *Présentation du Code de l'environnement*. Disponible sur [Place du Droit](#), consulté le 17 février 2024.

écologues ont exploré diverses techniques afin de perfectionner et d'affiner l'estimation du nombre d'espèces. Pour cela, ils ont dû faire appel à une combinaison de méthodes statistiques, d'observations sur le terrain et de modélisations. Pour obtenir l'estimation la plus précise, les écologues ont utilisés une méthode statistique qui repose sur la corrélation entre la diversité spécifique des plantes et celle des animaux qui les habitent. Cette approche permet d'estimer la biodiversité, bien que cela reste une méthode artificielle et que certaines espèces, notamment les insectes polyphages¹⁵, ne soient pas intégrées de manière exhaustive.

Selon Alain Giret (Histoire de la Biodiversité, 2011), on estime à environ 1,8 million le nombre total d'espèces décrites, avec notamment près de 1,1 million d'espèces d'arthropodes (insectes, arachnides, crustacés et myriapodes). Cette richesse biologique souligne l'importance de la conservation de la biodiversité.

Selon Lévêque et Mounolou (2008, p.209) :

« La conservation est une démarche qui consiste à prendre en compte la viabilité à long terme des écosystèmes dans les projets de gestion des ressources et des milieux. Dans le sens anglo-saxon du terme, c'est une protection qui n'interdit pas que l'homme intervienne dans les processus naturels ; c'est une philosophie de la gestion de l'environnement qui n'entraîne ni son gaspillage, ni son épuisement. »

Dans ce contexte, les priorités de conservation émergent, notamment la protection des espèces menacées et des "hotspots" de biodiversité, qui sont des zones critiques où la diversité biologique est particulièrement riche et endémique, mais également très vulnérable en raison des conditions économiques, souvent précaires dans les pays concernés.

¹⁵ Insectes polyphages : Insectes qui se nourrissent d'aliments divers et qui s'établissent sur plusieurs espèces de plantes hôtes.

Trois modes de gouvernance sont appliqués à la conservation de la biodiversité : l'action publique, la prise en compte des intérêts des parties prenantes et la coopération, et une hybridation des deux premiers. Le premier repose sur des règles élaborées par les gouvernements, tandis que le deuxième favorise la coopération entre les acteurs impliqués. Le troisième combine ces approches pour une gestion plus efficace. Cependant, certaines critiques estiment que ces modes de gouvernance n'interrogent pas suffisamment le système socio-économique responsable de la destruction de la biodiversité. L'enjeu actuel réside dans la recherche de conditions favorisant une action plus engagée, permettant aux acteurs de redéfinir collectivement leurs priorités et leurs croyances.

Le constat du manque de remise en cause du système socio-économique souligne la nécessité d'une approche plus engagée et participative en matière de conservation. C'est dans ce contexte que la biologie de la conservation voit le jour à la fin des années 1970. Cette discipline vise à évaluer l'impact des activités humaines sur les espèces, les communautés et les écosystèmes, et à proposer des solutions concrètes pour contrer cette dégradation. En promouvant les principes scientifiques de la conservation et en établissant un lien étroit entre la science et la gestion, la biologie de la conservation cherche à mobiliser les connaissances pour une action efficace en faveur de la préservation de la biodiversité.

Il existe deux types de conservation de la biologie : la conservation in situ et la conservation ex situ. Elles offrent des approches distinctes pour préserver la biodiversité. La conservation in situ repose sur le maintien des organismes vivants dans leur environnement naturel, favorisant ainsi leur adaptation aux changements environnementaux. En revanche, la conservation ex situ consiste à préserver les espèces en dehors de leur habitat naturel, par le biais de jardins botaniques ou zoologiques. Ces deux approches présentent des avantages et des limites différentes, permettant une conservation complémentaire des espèces menacées et de leur diversité génétique.

Diverses stratégies sont employées en biologie de la conservation. La régulation de la fragmentation des habitats constitue l'une de ces approches. En effet, la présence et la diversité des espèces dans un écosystème dépendent étroitement de la taille et de la configuration de celui-ci. Ainsi, la réduction des surfaces disponibles dans un écosystème peut conduire à l'extinction de certaines espèces. Face à ce constat, les biologistes de la conservation sont sollicités pour évaluer la taille optimale des réserves naturelles et définir des schémas de fragmentation favorables à la préservation de la biodiversité.

Une autre mesure souvent utilisée est la réintroduction d'espèces. Cette stratégie consiste à maintenir des populations d'espèces menacées en dehors de leur habitat naturel, en vue de les réinstaller ou de renforcer les populations sauvages existantes. En effet, dans de nombreuses situations, la dégradation de l'habitat est telle, qu'il devient impossible d'y maintenir des populations viables. Dans ce cas, la réintroduction ex situ peut offrir une solution temporaire en préservant les populations menacées, avec pour objectif ultérieur de les réintroduire dans leur milieu d'origine une fois les menaces écartées. Parfois, lorsque l'habitat d'origine est détruit, on envisage également la translocation, qui consiste à réintroduire les espèces dans des habitats similaires.

En parallèle, diverses mesures de conservation sont mises en œuvre pour préserver la biodiversité. Par exemple, parmi ces mesures, nous pouvons citer les inventaires patrimoniaux, instaurés en 1979 par le ministère de l'Environnement et le Muséum national d'Histoire naturelle. Ces inventaires ont pour mission de recenser les milieux naturels remarquables en France et de collecter les données relatives aux espèces et aux milieux naturels. Enfin, la protection réglementaire des sites naturels constitue une autre mesure essentielle de conservation. Elle englobe toutes les catégories d'aires protégées établies pour préserver les sites naturels menacés et contribuer ainsi à la préservation de la biodiversité.

Après avoir examiné les cadres juridiques et réglementaires visant à protéger la biodiversité, il est nécessaire d'explorer les menaces et les impacts du réchauffement climatique. En effet, la législation seule ne peut garantir la préservation de la biodiversité face aux défis posés par les changements environnementaux majeurs. Dans cette perspective, nous allons maintenant nous pencher sur les relations complexes entre les actions humaines, le climat et la biodiversité.

3. Les menaces et impacts liés au réchauffement climatique.

Dans un contexte de changements climatiques, la France fait face à une série de menaces croissantes pesant sur ses écosystèmes et sur son économie.

3.1. L'évolution des considérations climatiques dans la société

C'est au début du XIX^{ème} siècle que les scientifiques ont prouvé que le climat terrestre était dynamique et qu'il avait évolué. Le naturaliste suisse Louis Agassiz est l'un des premiers à établir que la Terre a connu une ère glaciaire. Depuis, diverses méthodes ont été développées pour retracer l'histoire climatique, notamment l'étude des sédiments marins et celle des calottes glaciaires de l'Antarctique et du Groenland. Ces méthodes ont permis de reconstituer les variations climatiques à travers les âges.

Après avoir retracé l'évolution climatique terrestre, il fallait avant tout expliquer ces changements climatiques et en trouver les causes pour tenter de les limiter. Le principal contributeur au système climatique est l'énergie fournie par le Soleil, dont l'intensité et la distribution du rayonnement jouent un rôle important dans les variations climatiques. Toutefois, ce rayonnement interagit avec une atmosphère qui est composée de gaz à effet de serre et ce sont ces derniers qui influencent la température des différentes couches de l'atmosphère. La Terre

participe également à cette évolution climatique grâce à son activité géologique (déplacements continentaux, volcanisme) qui émet divers gaz dans l'atmosphère.

La prise de conscience du grand public dans le rôle des activités humaines dans ces changements climatiques est assez récente. Elle peut être attribuée en grande partie à la publication du premier rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) en 1990. Ce rapport a fourni des données précises et fiables sur les changements climatiques, en mettant en avant le lien entre l'utilisation croissante des combustibles fossiles et les modifications climatiques observées. Selon le GIEC, si nous arrêtons toute émission de gaz à effet de serre aujourd'hui (ce qui est peu probable) le réchauffement se poursuivrait encore pendant un à deux siècles en raison de l'inertie du système, avec diverses conséquences sur les températures et le niveau de la mer. En effet, ce phénomène d'inertie du système climatique pourrait décourager les initiatives, car les mesures prises aujourd'hui ne porteront leurs fruits que dans un futur indéterminé. (Barbault, Foucault, 2010, p.51)

Cette évolution dans la compréhension scientifique du réchauffement climatique a également entraîné un changement dans la perception publique et politique du climat. Dans les années 1960 et 1970, des événements tels que les famines au Sahel et en Éthiopie, attribuées à la sécheresse, ont mis en lumière les conséquences dévastatrices des variations climatiques sur les populations. Également, des catastrophes industrielles, telles que la marée noire de l'Amoco Cadix en 1978 et l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986, ont commencé à éveiller la sensibilisation du grand public aux risques environnementaux. Ces événements ont conduit à la création de lois et de réglementations pour prévenir de telles catastrophes et pour protéger l'environnement ; malgré tout le débat médiatique autour du changement climatique était faible et la sensibilisation du grand public à ce sujet était limitée. Le climat était souvent considéré comme un sujet marginal, relégué aux discussions scientifiques et politiques. Le grand public avait peu conscience des implications profondes des changements climatiques. Ils

considéraient ces changements comme des phénomènes naturels lointains et abstraits, sans lien direct avec leur vie quotidienne.

Après la naissance du GIEC à la fin des années 1980, et grâce à la base scientifique que ce groupe d'expert apporte, les changements climatiques ont commencé à rentrer dans les discussions. Ce sujet a commencé à susciter des débats et sa couverture médiatique a pris de l'ampleur dans les années 2000. Le changement climatique est ensuite devenu un problème majeur dans le pays, avec une augmentation significative de la couverture médiatique. Ce sujet a suscité et suscite encore des débats dans les médias. Ils mettent en lumière les divergences d'opinions et les controverses entourant le sujet.

Aujourd'hui, le changement climatique est devenu un sujet controversé, qui est souvent au cœur des débats dans les médias et au sein de la politique. Cette controverse est alimentée par des positions divergentes, opposant souvent les scientifiques qui appellent à une action urgente pour contenir le réchauffement climatique, aux décideurs politiques qui peuvent être réticents à prendre des mesures radicales, qui pourraient affecter l'économie à court terme.

Cette controverse est formulée par Guillemot (2014, p.342) « *alors qu'on prétend obtenir un accord politique fondé sur un consensus scientifique, on parvient seulement à déguiser des désaccords politiques en dissensus scientifique* ». Cette citation suggère que malgré les affirmations selon lesquelles les décisions politiques sont basées sur un consensus scientifique, la réalité est souvent différente. Selon l'auteure, les désaccords politiques et les intérêts divergents peuvent conduire à une manipulation des données scientifiques ou à une interprétation sélective de celles-ci pour servir des objectifs politiques. Cette citation souligne la nécessité de distinguer les enjeux scientifiques des enjeux politiques dans les débats sur le réchauffement climatique, et de garantir que les politiques climatiques reposent véritablement sur une base scientifique solide plutôt que sur des jeux politiques. Elle souligne également l'importance de restaurer la confiance du public dans les institutions scientifiques et politiques, en veillant à ce que les décisions prises reflètent non seulement les données scientifiques, mais aussi les valeurs et les préoccupations des citoyens.

En somme, la complexité des débats entourant le changement climatique illustre les défis auxquels nous sommes confrontés dans la prise de décisions politiques et la mise en œuvre de politiques environnementales efficaces. Cette confrontation entre les enjeux scientifiques et politiques souligne l'importance de comprendre les impacts du changement climatique sur les écosystèmes et la biodiversité.

3.2. Les répercussions du réchauffement climatique sur les écosystèmes

« On évalue à 15 589 les espèces de plantes et d'animaux qui vont présenter un risque d'extinction dans un proche avenir. Durant les 500 dernières années, l'homme a été responsable de la disparition de 844 espèces. Un mammifère sur 4 et un oiseau sur 8 sont menacés. Un amphibien sur 3 et presque la moitié des tortues sont menacés. (Barbault, Foucault, 2010, p.49).

Cette citation met en lumière l'ampleur de la crise de la biodiversité causée par le réchauffement climatique et les activités humaines. Le constat selon lequel l'homme est directement responsable de la disparition de centaines d'espèces au cours des derniers siècles souligne l'importance des activités humaines dans cette crise climatique et écologique. Il est donc essentiel de mieux comprendre les impacts du réchauffement climatique sur les écosystèmes. C'est en examinant de plus près la façon dont le réchauffement climatique affecte les écosystèmes que nous pourrions mieux appréhender les défis posés par la préservation de la santé des écosystèmes.

Un écosystème désigne un ensemble relativement stable et équilibré composé de populations d'êtres vivants adaptés à leur milieu. Un écosystème peut être un étang, un champ, une forêt, un ruisseau, etc. Chaque écosystème est composé de deux éléments principaux : le biotope, représentant les aspects physico-chimiques tels que le sol, l'air, l'eau et la température, et la biocénose (appelée également communauté), comprenant les interactions entre les différentes espèces animales et végétales (prédateurs, parasites, etc).

L'interaction entre le biotope et la biocénose est essentielle pour la survie et l'équilibre des écosystèmes. En effet, les biotopes déterminent le type de biocénoses pouvant survivre dans un milieu donné et inversement, la biocénose a un effet sur le biotope.

Ces écosystèmes peuvent être compromis par des facteurs abiotiques. Un facteur abiotique désigne tout élément du milieu susceptible d'agir directement sur les êtres vivants au moins durant une phase de leur cycle de développement. Les facteurs abiotiques agissent de façons diverses, par exemple via l'élimination de certaines espèces ou la modification de la reproduction et du développement de certains individus. La lumière, la température, l'eau et le vent sont des exemples de facteurs abiotiques. (Lévêque, 2001)

Cependant, les écosystèmes sont aujourd'hui confrontés à des défis majeurs dus au changement climatique. Quand on parle de changements climatiques, on parle notamment du réchauffement des températures. A l'échelle du siècle précédent, on peut dire que les températures se sont réchauffées de 0.9°C. Par contre à l'échelle de 20-30 ans il est difficile de tirer des conclusions à la vue de la variabilité naturelle du climat. La température est un facteur abiotique important, chaque espèce a une température préférentielle, chez l'Homme la température préférentielle oscille entre 24 et 32°C. C'est cette température préférentielle qui détermine la distribution des êtres vivants. Cependant, l'augmentation des températures entraîne des effets visibles tels que la perturbation des écosystèmes terrestres et marins, la fragmentation des habitats et l'arrivée d'espèces invasives. Les écosystèmes sensibles tels que les récifs coralliens, les forêts tropicales et les zones humides sont particulièrement vulnérables aux variations de température. Par exemple, une augmentation de seulement 2°C des températures des eaux de surface peut entraîner un blanchissement des coraux.

En plus de l'élévation des températures, d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses, les inondations et les

tempêtes, deviennent plus fréquents et plus intenses en raison du changement climatique. Par exemple, concernant les animaux terrestres, le problème essentiel est l'appauvrissement en eau. En effet, pour de nombreux organismes, une déshydratation entraînant une perte d'environ un tiers de leur eau corporelle peut conduire à leur mort. Le vent est également un facteur modifiant les écosystèmes terrestres. Il a une action souvent indirecte, car il joue sur la température et l'humidité. Il est aussi un agent d'érosion et de transport de particules qui se déposeront à des distances parfois très importantes. Le vent a également un fort impact sur les végétaux et peut engendrer de l'anémomorphisme¹⁶.

Face à ces pressions croissantes, l'une des conséquences du réchauffement climatique sur les écosystèmes est la migration. Ces déplacements réguliers et cycliques constituent une stratégie de survie vitale pour de nombreux animaux et plantes, ce qui leur permet de suivre les changements de température et de trouver des conditions environnementales favorables. Généralement, les animaux partent pour le sud, afin d'éviter le froid et le stress de l'hiver provoqué par un manque de nourriture. Néanmoins, le réchauffement climatique peut entraîner des changements dans les habitats des espèces migratrices, les forçant à s'adapter en migrant vers des régions où les conditions sont plus favorables. Par exemple, les espèces peuvent être contraintes de migrer vers des altitudes plus élevées ou des latitudes plus au nord pour trouver des températures adéquates. De plus, les migrations peuvent subir un décalage temporel puisque les changements de température peuvent modifier la période de floraison des plantes, l'apparition des insectes, ou d'autres événements saisonniers qui constituent des signaux pour déclencher les migrations.

Après avoir examiné les répercussions du réchauffement climatique sur les écosystèmes, il est essentiel de se pencher sur les conséquences de ces changements

¹⁶ Anémomorphisme : modification de la forme des plantes et des paysages végétaux sous l'effet des vents dominants.

sur la société et l'économie. Les écosystèmes sont liés aux activités socio-économiques, et les perturbations qui les affectent peuvent avoir des répercussions également sur les populations et l'économie. Explorer les impacts socio-économiques du réchauffement climatique nous permettra de mieux comprendre les défis auxquels nous sommes confrontés et les mesures nécessaires pour y faire face.

3.3. Les impacts socio-économiques du réchauffement climatique.

Le réchauffement climatique a des impacts socio-économiques qui se manifestent dans plusieurs domaines. Tout d'abord, cette hausse des températures impacte la santé publique. Les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes sont l'un des effets les plus visibles du réchauffement climatique. Les étés de 2003 et 2006 ont été caniculaires en Europe et aux États-Unis. « *D'après une simulation français de l'IPSL¹⁷, des températures estivales extrêmes comme celle de 2003 pourraient devenir la norme une année sur deux en France à partir de 2050* » (Durand, 2007, p.83). Outre les risques directs de surchauffe et de déshydratation, le réchauffement climatique favorise la propagation de maladies infectieuses, y compris des maladies tropicales telles que la dengue, le paludisme ou la fièvre jaune, dans des zones tempérées où elles étaient auparavant absentes. Les régions subtropicales risquent de subir des sécheresses plus fréquentes et des pénuries d'eau, ce qui accentuerait les risques sanitaires.

Par ailleurs, avec une hausse de la température, on pourrait observer en hiver une baisse de la mortalité de 5 à 7 %, mais en été, cette tendance s'inverserait, avec une augmentation de 12 à 18 % chez les populations les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, les catégories sociales défavorisées et les femmes de plus de 60 ans (Exbalin, 2014, p.206). Le changement climatique affecterait également l'appareil respiratoire en provoquant une augmentation des affections telles que les rhinites et l'asthme, particulièrement au printemps et en

17 IPSL : Institut Pierre-Simon Laplace. Institut de recherche universitaire spécialiste des sciences du climat.

été. L'augmentation des niveaux de pollen dans l'air, due à l'allongement de la période de pollinisation des arbres, pourrait intensifier les allergies. De plus, le réchauffement climatique favoriserait la migration vers le nord de certaines espèces végétales allergisantes, comme les pollens de cyprès.

Par ailleurs, les changements climatiques affectent profondément l'agriculture, en modifiant les régimes de précipitations et les températures. En France, par exemple, les modèles climatiques prévoient une diminution significative des précipitations, ce qui pourrait entraîner une baisse des rendements agricoles. Cette diminution des précipitations, combinée à une augmentation des températures, accroît le stress hydrique des cultures et compromet la sécurité alimentaire dans de nombreuses régions du monde. Les périodes de chaleur extrême peuvent également avoir un impact négatif sur les cultures en réduisant la productivité agricole. Les canicules peuvent entraîner des dommages aux cultures et même la perte totale de récoltes, cela provoque des répercussions économiques importantes pour les communautés agricoles et les consommateurs.

Le réchauffement climatique pose également des défis pour le secteur de l'énergie, en particulier pour les centrales thermiques qui dépendent du refroidissement par l'eau. Les périodes de chaleur extrême augmentent la demande énergétique, notamment en raison de l'utilisation accrue de la climatisation, ce qui met sous pression les infrastructures énergétiques existantes.

Également, la montée du niveau de la mer due au réchauffement climatique accroît l'érosion côtière et menace les infrastructures et les activités humaines dans les zones côtières. Les impacts économiques de cette érosion peuvent être significatifs, affectant des secteurs tels que l'industrie, le commerce et le tourisme, qui dépendent souvent des zones côtières pour leur activité économique. L'élévation du niveau de la mer peut entraîner des inondations côtières plus

fréquentes et plus graves, mettant en danger les infrastructures critiques telles que les ports, les installations industrielles et les habitations.

Outre les impacts directs sur la santé, l'agriculture, l'énergie et les littoraux, le réchauffement climatique exerce des pressions sur les ressources naturelles et les activités économiques qui en dépendent. Par exemple, les changements climatiques peuvent entraîner des conflits d'usage des ressources naturelles, comme l'eau ou des terres agricoles. Les effets du réchauffement climatique sur la disponibilité des ressources en eau douce peuvent entraîner des conflits géopolitiques et des tensions entre les nations, notamment dans les régions où l'eau est déjà rare et où la demande augmente en raison de la croissance démographique du pays. De plus, la migration forcée des populations en raison des changements environnementaux peut également avoir des répercussions économiques importantes, en perturbant les marchés du travail et en augmentant la pression sur les infrastructures et les services publics dans les zones d'accueil. Les migrations forcées peuvent également aggraver les tensions entre les pays et les régions en alimentant les conflits socio-politiques.

•

Il est clair que les espaces protégés jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité face aux défis posés par le réchauffement climatique. Bien que la législation en place fournisse un cadre pour protéger les écosystèmes fragiles, les menaces continuent de s'intensifier. Il est impératif de renforcer les mesures de conservation et d'adapter les stratégies de gestion des espaces protégés pour faire face aux impacts du changement climatique.

Chapitre 2 : Comment le réchauffement climatique interroge le tourisme durable ?

1. Impacts du réchauffement climatique sur le secteur touristique

L'impact du réchauffement climatique sur le secteur touristique ne se limite pas à ses conséquences sur les destinations et les expériences des voyageurs. En réalité, le tourisme lui-même contribue à l'accélération du changement climatique, créant ainsi une interaction complexe entre ces deux phénomènes. Ainsi, agir rapidement pour promouvoir un tourisme plus vertueux devient nécessaire pour atténuer ces effets néfastes et construire un avenir plus durable.

1.1. Définition et caractéristiques du tourisme

Hunziker et Krapf (1942), considérés comme des pionniers dans le domaine de la recherche touristique, ont formulé l'une des premières définitions du tourisme :

« Somme de relations et de phénomènes résultant du voyage et du séjour de non-résidents, dans la mesure où, premièrement le séjour ne conduit pas à la résidence permanente et deuxièmement il n'est lié à aucune activité rémunérée permanente ou temporaire ».

Au fil du temps, les définitions techniques du tourisme ont été affinées. En 1963, la Conférence des Nations Unies à Rome sur les voyages et le tourisme international a recommandé une définition plus précise du "visiteur" dans les statistiques internationales. Cette définition englobait deux types de voyageurs : les touristes et les excursionnistes. Les touristes sont des visiteurs temporaires séjournant au moins 24 heures dans le pays visité. Le but de leur voyage peut être classé sous les catégories du loisir (vacances, santé, études, religion, sport) ou de

l'entreprise (famille, mission, réunion). Les excursionnistes, quant à eux, sont des visiteurs temporaires séjournant moins de 24 heures dans le pays visité, y compris les voyageurs en croisière.¹⁸

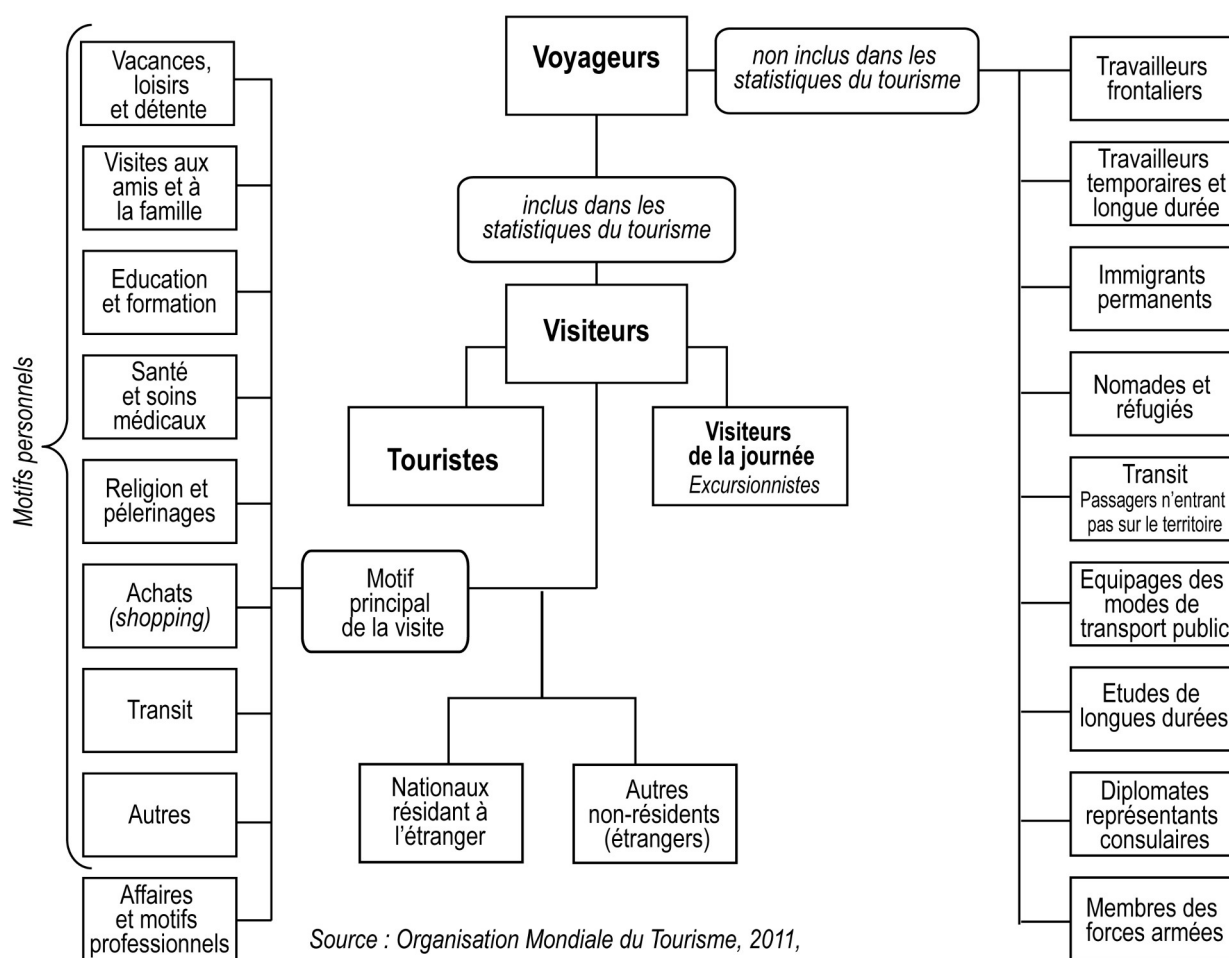
De nos jours, pour définir le tourisme, nous pouvons nous baser sur la Conférence de Vancouver de 2001 qui a donné cette nouvelle définition : *"Le tourisme comprend les activités des personnes voyageant et séjournant dans des lieux en dehors de leur environnement habituel pendant au plus une année consécutive à des fins de loisirs, d'affaires et autres, non liées à l'exercice d'une activité rémunérée à l'intérieur du lieu visité, où les personnes visées dans la définition du tourisme sont appelées 'Visiteurs'.*

Un Visiteur étant alors défini comme : *"Toute personne se rendant dans un lieu autre que celui de son environnement habituel pendant moins de douze mois et dont le but principal du voyage est autre que l'exercice d'une activité rémunérée à l'intérieur du lieu visité."* (Vanhove, 2022, p.1-23)

Le schéma de la classification des voyageurs établi ci-dessous, permet d'énumérer les différentes raisons qui incitent les individus à voyager. Que ce soit pour des vacances, des études, des affaires, des visites familiales, des pèlerinages religieux ou encore des voyages de santé, chaque déplacement implique une forme de tourisme. En effet, le tourisme ne se limite pas aux seules activités de loisirs, mais il englobe également des voyages liés aux obligations professionnelles, familiales, religieuses ou de santé. A travers cette infographie, on comprend que le tourisme est un phénomène complexe et diversifié, qui englobe une multitude de motivations et d'activités. Cette diversité témoigne de la richesse des expériences humaines et culturelles qui découlent des déplacements à travers le monde.

18 SANTOS Carlos, 2024, « Cours d'économie internationale du tourisme »

Figure 7 : Classification des voyageurs internationaux par motif principal du voyage¹⁹ :



Source : Organisation Mondiale du Tourisme, 2011,
Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme.

Vacher 2015

Il faut noter que le tourisme est un domaine d'étude complexe, à la croisée de différentes disciplines et dimensions. Sur le plan économique, il constitue un moteur essentiel de création d'emplois et de génération de revenus. Il contribue au développement des économies locales et nationales. Sur le plan culturel, le tourisme est omniprésent, effectivement, les voyageurs sont souvent en quête de découvertes culturelles et historiques lors de leurs déplacements. D'un point de vue psychologique, les motivations des touristes varient et peuvent être multiples, allant de la recherche de détente à la quête d'aventure et de découverte. De

19 Figure 7 : Source : Centre de Traitement de l'Information Géoréférencé (CTIG) de La Rochelle, *Approche géographique du tourisme*. Disponible sur [CTIG](#), consulté le 29 février 2024.

même, l'aspect historique du tourisme est indissociable de la manière dont les événements passés ont façonné les destinations touristiques actuelles.

Le tourisme est également complexe dans sa compréhension globale, car il implique des flux parfois invisibles et des effets difficiles à prévoir à l'avance. En tant que phénomène mondial, il se manifeste sous des formes variées à travers une multitude de zones géographiques, chacune présentant ses propres caractéristiques et particularités. Cette diversité géographique contribue à enrichir l'expérience touristique mais rend également l'analyse du phénomène plus complexe.²⁰

En outre, le tourisme implique une multitude d'acteurs, tant au niveau politique, économique que social. Les gouvernements, les entreprises touristiques, les communautés locales et les voyageurs eux-mêmes interagissent pour façonner le tourisme et influencer ses dynamiques. Cette diversité d'acteurs est une force pour le secteur touristique mais cette diversité est aussi complexe en raison des intérêts parfois divergents et des enjeux variés auxquels les acteurs sont confrontés. Ainsi, le tourisme se révèle être un domaine ouvert et dynamique, offrant de multiples opportunités.

1.2. Le secteur touristique français

Le tourisme en France est le reflet d'une évolution sociale et économique marquée par des périodes distinctes. Tout d'abord, durant le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle, le tourisme était principalement réservé à une élite aisée. Il s'agissait d'une pratique ostentatoire, souvent associée à la notion d'éducation et de découverte culturelle, comme en témoigne le "grand Tour" effectué par les jeunes élites anglais en Europe. Les voyages étaient considérés comme des signes de statut social, et cette période est caractérisée par une vision critique du tourisme, assimilé à une forme d'oisiveté ou de paresse par certains penseurs, tels que

20 BESSIERE Jacinthe, 2024 « Cours de sociologie du tourisme »

Friedman et Veblen. À la fin du XIX^{ème} siècle, le tourisme était étroitement lié à l'évolution socio-économique qui était marquée par la révolution industrielle et l'émergence des usines. À cette époque, la société était profondément structurée autour du travail, et ceux qui étaient en dehors de cette structure étaient souvent perçus comme indignes ou marginaux, en marge des normes sociales établies. Cette dynamique sociale a influencé la perception du tourisme. En effet, ce dernier était généralement réservé à une élite aisée et il représentait une évasion temporaire du monde du travail et un symbole de statut social élevé. Ainsi, le tourisme était à la fois un moyen de s'éduquer et de découvrir de nouvelles cultures, mais aussi un moyen d'afficher sa position sociale et économique dans la société de l'époque.

Au cours du XX^{ème} siècle, les congés payés introduits en 1936 par le gouvernement du Front Populaire ont marqué un tournant dans l'histoire du tourisme français. Cette mesure a établi le droit au repos pour les travailleurs, les vacances sont ainsi devenues accessibles à une plus large partie de la population. Cette avancée témoigne des changements au sein de la société française, où le bien-être, l'hygiène et la santé ont gagné en importance. La perception des vacances évolue, les vacances ne sont plus considérées comme un privilège réservé à une élite, mais comme un droit fondamental contribuant au bien-être de chacun. Ce changement social et culturel a marqué le début de l'avènement d'une société de loisirs, où les vacances sont devenues un phénomène social collectif, symbolisant la liberté et le bien-être pour tous.

Les "trente glorieuses" (1945-1973) ont vu l'émergence d'une société de consommation, marquée par une croissance économique soutenue et l'essor du tourisme de masse. Les congés payés ont permis à un nombre croissant de Français de partir en vacances, donnant naissance à un tourisme fordiste caractérisé par la massification et la banalisation des vacances. Cette période a été marquée par une croissance rapide du secteur touristique, avec l'arrivée de millions de vacanciers dans les destinations populaires. Cependant, cette

expansion a également entraîné des inégalités sociales, avec une partie de la population exclue de cette nouvelle culture des vacances.

Dans les années 80-90, la société française est passée progressivement d'un modèle socio-économique centré sur le travail et hérité de l'après-guerre à une société davantage orientée vers les loisirs. Le tourisme et les loisirs sont devenus des composantes essentielles de la vie quotidienne pour de nombreux français, reflétant l'envie de profiter de la vie en dehors du travail.²¹

Depuis les années 2020 et la pandémie du COVID-19, le tourisme a connu une évolution. En effet, cette période de confinement a subi l'accentuation des besoins sociaux et des besoins de loisirs, mais aussi l'envie de se détendre et de se divertir après des périodes de restrictions. Parallèlement, les inégalités sociales en matière de vacances persistent, avec ceux qui ne peuvent pas partir étant souvent perçus comme marginalisés ou exclus du système social. Les vacances restent ainsi un facteur de division sociale, mettant en lumière les disparités d'accès aux loisirs et aux ressources économiques

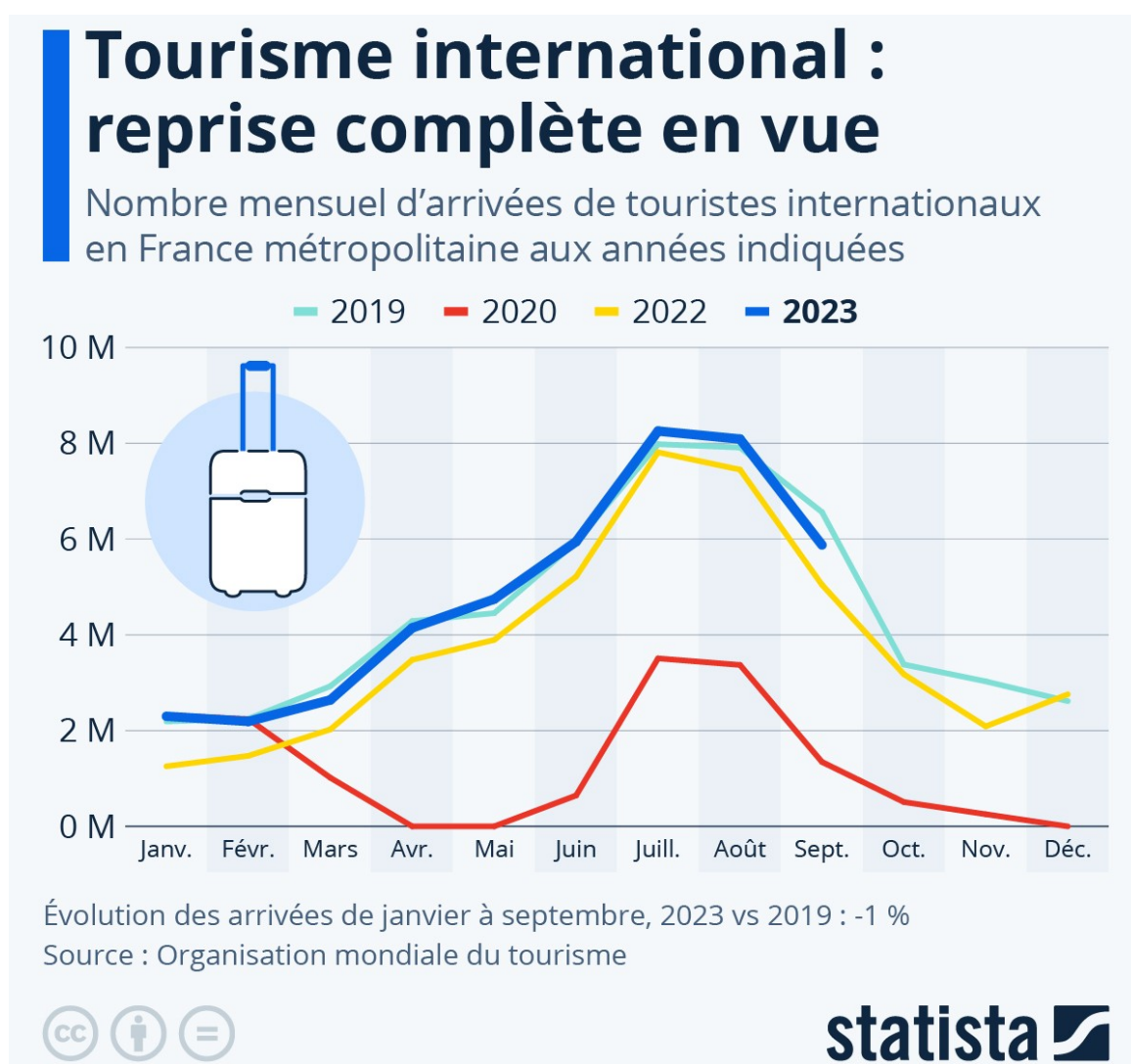
L'activité touristique en France constitue une importante part de l'économie, faisant du pays la première destination touristique mondiale. En 2013, la France a accueilli 84,7 millions de touristes étrangers, se plaçant ainsi en tête du classement mondial, devant les États-Unis et l'Espagne.²² Ce résultat témoigne d'une progression du tourisme international depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec un nombre d'arrivées plus que doublé au cours des deux dernières décennies, et une progression continue depuis. Les touristes étrangers, majoritairement originaires d'Europe, constituant la principale source de visiteurs pour la France.

²¹ *Op. Cit.* note 20, p.45.

²² DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services). *Avec 84,7 millions de touristes étrangers en 2013, la France demeure le pays le plus visité au monde.* Disponible sur [entreprise.gouv](https://entreprise.gouv.fr), consulté le 01 mars 2024.

Malgré les défis rencontrés, notamment ceux liés à la pandémie de COVID-19, l'été 2023 a connu une fréquentation touristique encourageante pour la France. La saison estivale a enregistré des niveaux d'accueil de touristes étrangers légèrement supérieurs à ceux de l'été 2019, marquant ainsi une reprise significative après les années de crise sanitaire.

Figure 8 : Graphique des arrivées de touristes internationaux en France, comparaison entre 2019, 2020, 2022 et 2023 :²³



²³ Figure 8 : Source : Statista, *Tourisme international : reprise complète en vue en France*. Disponible sur [Statista](https://www.statista.com/fr/statistiques/1188888), consulté le 01 mars 2024.

Si l'on se réfère au graphique de l'organisme Statista, de janvier à septembre, le nombre d'arrivées internationales en France est presque revenu à ses niveaux pré-pandémiques, ne différenciant que de 1 % par rapport à 2019. Ce résultat laisse entrevoir une reprise complète, renforçant ainsi la position de la France en tant que première destination touristique mondiale.

Cependant, malgré ces résultats positifs à l'échelle globale, l'activité touristique en France en 2023 a été marquée par des disparités significatives selon les territoires. Les destinations littorales ont été les plus touchées, tandis que les zones rurales et les zones de montagne ont enregistré une progression de la fréquentation. Les tarifs élevés des hébergements et de la restauration, ainsi que les conditions météorologiques défavorables dans certaines régions, ont également influencé les choix des touristes et ont impacté l'activité touristique dans certaines zones.²⁴

Malgré les succès et les progrès réalisés dans le domaine du tourisme, ce secteur reste vulnérable aux changements environnementaux qui peuvent avoir un impact significatif sur les destinations, les infrastructures et les comportements des voyageurs.

1.3. Les conséquences du réchauffement climatique sur le secteur touristique

La France bénéficie d'atouts naturels et culturels qui attirent des millions de visiteurs chaque année. Toutefois, ces atouts sont de plus en plus menacés par les changements climatiques. Commençons par l'exemple du manteau neigeux qui se réduit de plus en plus à cause du réchauffement climatique. Pour appuyer nos propos, basons-nous sur les données recueillies au Col de Porte, dans le massif de la Chartreuse dans les Alpes par Météo-France. Nous constatons que sur une période de 61 hivers, de l'hiver 1960/1961 à l'hiver 2020/2021, une augmentation significative de la température moyenne de l'air de +1,0°C a été observée. Cette

²⁴ ADN Tourisme. *Tendances de la fréquentation touristique en France lors de l'été 2023*. Disponible sur [ADN Tourisme](#), consulté le 01 mars 2024.

hausse de température s'accompagne d'une diminution de 38 cm du manteau neigeux moyen.²⁵

Cette diminution du manteau neigeux engendre des répercussions sur le tourisme de montagne. Traditionnellement, les sports d'hiver étaient le principal moteur économique de nombreuses stations de ski françaises. Cependant, avec la diminution de l'enneigement, les stations sont confrontées à des saisons de ski plus courtes et à une qualité de neige moins fiable. Cela a un impact direct sur la fréquentation touristique et les revenus générés par les activités liées au ski. Face à cette situation, les acteurs du secteur touristique en montagne sont contraints de diversifier leur offre pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. De nombreuses stations de ski ont commencé à investir dans le développement du tourisme quatre saisons. Cette stratégie vise à attirer les visiteurs tout au long de l'année en proposant une gamme variée d'activités estivales telles que la randonnée, le VTT ou encore l'escalade.

Cependant, cette transition vers un tourisme quatre saisons n'est si simple. En effet, les infrastructures touristiques et les services doivent être adaptés pour répondre aux besoins des visiteurs estivaux, ce qui nécessite des investissements importants. De plus, la concurrence avec d'autres destinations estivales peut être féroce, obligeant les stations de ski à innover et à se différencier pour attirer les touristes.

Un autre exemple de l'impact du réchauffement climatique sur le tourisme repose sur la pénurie d'eau et les conflits d'usage qui pourraient en découler. Cela constitue un véritable problème pour le tourisme en France, en particulier dans les régions où les ressources en eau sont limitées ou menacées par le réchauffement climatique. Les scénarios de répartition des ressources en eau du sol montrent une tendance inquiétante, avec une baisse des réserves en eau particulièrement marquée durant les saisons estivales, où la demande touristique est la plus forte.

²⁵ Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. *Impacts du changement climatique : Montagne et Glaciers*. Disponible sur [écologie.gouv](https://ecologie.gouv.fr), consulté le 02 mars 2024.

Au niveau de la consommation d'eau, le tourisme joue un rôle significatif, que ce soit pour les besoins domestiques des visiteurs ou pour les activités de loisirs telles que les piscines, les golfs et l'irrigation des espaces verts. Cette demande accrue d'eau en période estivale, qui est généralement en concurrence avec l'irrigation agricole, peut entraîner des conflits d'usages et des tensions sur les ressources en eau disponibles.²⁶

De plus, les plans d'eau intérieurs, qui constituent des attractions touristiques majeures pour de nombreuses régions, peuvent être affectés par une mobilisation des ressources en eau à des fins de consommation. Par exemple, un niveau d'eau trop bas dans les lacs et les rivières pendant la saison touristique peut réduire l'attrait des activités de loisirs telles que la baignade et le nautisme, compromettant ainsi l'expérience des visiteurs et l'économie des destinations.

Les îles et les zones littorales sont particulièrement vulnérables à la pénurie d'eau en raison de leur dépendance aux ressources en eau limitées et de l'augmentation saisonnière significative de la population estivale. Des exemples comme celui de Belle-Île-en-Mer dans le Morbihan mettent en lumière les tensions croissantes liées à l'augmentation de la population en juillet-août et à la pression sur les ressources en eau disponibles. A Belle-île-en-Mer, la réserve en eau douce de 835 000m³ correspondait à 1 an et demi de consommation d'eau sur l'île les années précédentes. En 2023, le volume de la réserve n'a tenu qu'un an. Ce manque d'eau douce est fortement dû à la population estivale de l'île, qui est 10 fois plus élevée que le nombre d'habitants permanents.²⁷

Un autre impact du réchauffement climatique est l'érosion du littoral. Ce dernier constitue un défi majeur pour les stations balnéaires françaises et a un impact significatif sur le secteur touristique côtier. En effet, la France connaît une lente remontée du niveau de la mer, indépendamment de l'effet de serre, ce qui contribue à l'érosion des côtes. Le dérèglement climatique aggrave cette situation

26 Insee. *Effets du changement climatique sur le tourisme*. Disponible sur [l'Insee](#), consulté le 04 mars 2024.

27 Ouest France. *Ce rapport qui juge le tourisme responsable des « risques de pénuries d'eau » sur les îles*. Disponible sur [Ouest France](#), consulté le 04 mars 2024.

en accélérant l'érosion du littoral. L'augmentation des températures, la montée des eaux et l'intensification des tempêtes et des événements climatiques extrêmes contribuent à cette accélération. Selon le Ministère de la Transition écologique, environ 25 % des côtes françaises sont touchées par l'érosion côtière, tandis que l'ONU²⁸ estime que 30 % des côtes mondiales sont menacées par ce phénomène.²⁹

Face à cette réalité, les stations balnéaires se trouvent confrontées à des choix difficiles. D'une part, elles peuvent s'adapter en évitant de construire trop près de la ligne de côte et en envisageant éventuellement d'abandonner certaines installations menacées par l'érosion. D'autre part, elles peuvent choisir de lutter contre ce phénomène en construisant des protections côtières ou en compensant le volume de sable emporté par la mer. Cependant, ces mesures ne sont pas sans coûts, et bien que la situation actuelle de la France métropolitaine ne soit pas dramatique à court terme, les perspectives à long terme sont moins rassurantes en raison de l'aggravation de ce phénomène par le changement climatique.

Ces défis posent des questions essentielles pour le développement touristique des stations balnéaires. En perdant leurs plages, ces stations risquent de voir leur attractivité touristique diminuer, ce qui pourrait compromettre leur développement économique. De plus, même en conservant leurs plages grâce à des mesures d'adaptation, les stations balnéaires doivent faire face à la pression touristique croissante et à la nécessité de gérer de manière durable les ressources naturelles et les infrastructures côtières. Ainsi, l'érosion du littoral représente un enjeu crucial pour le tourisme côtier en France, nécessitant des stratégies d'adaptation et de gestion intégrées pour assurer la durabilité de ce secteur face aux défis du changement climatique.

En somme, toutes ces conséquences du réchauffement climatique affecte le secteur économique du tourisme. La sécurité des touristes est désormais compromise, avec des événements météorologiques extrêmes devenant plus

28 ONU : Organisations des Nations Unies

29 Idverde. *Comment les communes s'adaptent à l'érosion du littoral ?*. Disponible sur [Idverde](#), consulté le 04 mars 2024.

fréquents et imprévisibles, ce qui peut dissuader les voyageurs potentiels et entraîner une baisse de la fréquentation touristique. En conséquence, les destinations touchées subissent une perte de revenus, ce qui peut compromettre leur développement économique à long terme. Parallèlement, les infrastructures touristiques sont soumises à une dégradation accélérée en raison de l'érosion côtière, de la montée du niveau de la mer et d'autres phénomènes liés au changement climatique. Cette dégradation nécessite des investissements importants pour la réparation et la protection des installations, ce qui entraîne une augmentation des coûts opérationnels pour les acteurs du tourisme. De plus, l'image des destinations touchées est souvent affectée de manière négative, car les touristes perçoivent ces endroits comme moins attrayants en raison des dégâts environnementaux visibles. Cela peut entraîner une diminution de l'attrait touristique des destinations à long terme.

2. Émergence et caractéristiques du tourisme durable

Dans le contexte de changements climatiques, le tourisme durable émerge comme une réponse, axée sur la préservation de l'environnement, tout en offrant aux voyageurs la possibilité de découvrir de nouveaux horizons sans causer de dommages irréversibles.

2.1. Définition et principes du tourisme durable

Le développement durable est défini comme un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Veyret, Arnould, 2022, p.6). Il repose sur trois piliers interdépendants : le pilier écologique, le pilier économique et le pilier social. L'idée de développement durable émerge dès le XIX^{ème} siècle, notamment grâce aux travaux de George Perkins Marsh, qui, dans son ouvrage "Man and Nature", dans

lequel il met en lumière les menaces que le capitalisme fait peser sur la nature et ses ressources.

En 2015, lors du sommet spécial des Nations Unies, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté un programme universel pour le développement durable, intitulé "Agenda 2030". Cet agenda, articulé autour de 17 objectifs de développement durable et 169 sous-objectifs, engage les 193 pays membres de l'ONU à travailler ensemble pour relever les défis mondiaux. Ces objectifs couvrent cinq thématiques : population, prospérité, planète, paix et partenariat.

Figure 9 : Les 17 objectifs du développement durable³⁰ :



Ces objectifs couvrent un large éventail de domaines, allant de l'élimination de la pauvreté à la protection de l'environnement, en passant par la promotion de la paix et de la justice.

Dans le domaine touristique, l'idée de durabilité a donné lieu au concept de tourisme durable, également appelé tourisme soutenable ou viable. Le tourisme

³⁰ Figure 9 : Source : Héros de l'ordinaire, *Les 17 objectifs de Développement Durable*. Disponible sur [Héros de l'ordinaire](#), consulté le 05 mars 2024.

durable s'appuie sur les principes du développement durable et vise à concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux du tourisme. Cette approche implique l'exploitation optimale des ressources environnementales tout en préservant les processus écologiques essentiels et en contribuant à la conservation de la biodiversité. De plus, le tourisme durable s'engage à respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, à préserver leur patrimoine culturel et à offrir des avantages socio-économiques équitablement répartis à toutes les parties prenantes³¹.

L'OMT³² définit le tourisme durable comme « *l'application des principes directeurs du développement durable et des pratiques de gestion durable à toutes les formes de tourisme, y compris le tourisme de masse et les divers créneaux touristiques* ». Ainsi, pour garantir la durabilité à long terme du tourisme, il est essentiel d'atteindre un équilibre adéquat entre les dimensions environnementale, économique et socioculturelle du développement touristique (Schéou, 2009, p.170).

Tout d'abord, le tourisme durable vise à exploiter de manière optimale les ressources de l'environnement, en veillant à préserver les processus écologiques essentiels et à protéger la biodiversité. Cela implique de limiter les impacts négatifs sur les écosystèmes fragiles, de réduire la consommation d'énergie et d'eau, et de favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement telles que le recyclage et la réduction des déchets. Dans un second temps, le tourisme durable s'engage à respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil. Cela signifie préserver les traditions, les coutumes et les savoir-faire locaux, ainsi que les sites culturels et historiques. Il s'agit également de favoriser des interactions positives entre les visiteurs et les habitants. Enfin, le tourisme durable cherche à garantir une activité économique viable sur le long terme, en offrant des avantages socio-économiques équitablement répartis. Cela implique de favoriser le

31 Parties prenantes : Individus ou groupe d'individus qui peut influencer ou être influencé par la réalisation des objectifs des organisations (Freeman, 1984).

32 OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

développement local en créant des emplois durables, en encourageant les initiatives communautaires et en veillant à ce que les retombées économiques du tourisme bénéficient à l'ensemble de la population locale. En somme, les objectifs du tourisme durable visent à concilier les impératifs environnementaux, sociaux et économiques pour garantir un développement touristique respectueux des personnes et de l'environnement.

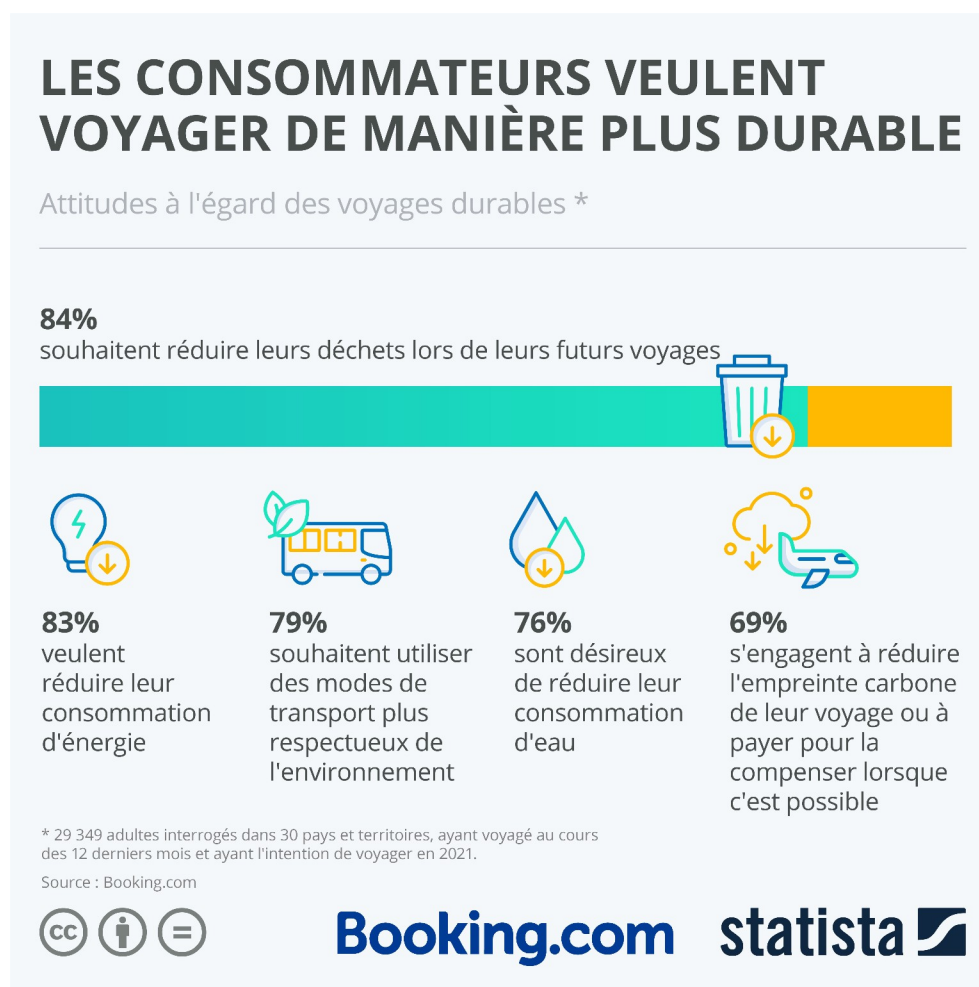
Avec l'inquiétude de plus en plus vive, suscitée par les préoccupations environnementales et sociales, le tourisme durable est devenu un sujet d'actualité. Les voyageurs sont de plus en plus attentifs à l'impact de leurs voyages sur l'environnement et les communautés locales, ce qui a conduit à une demande croissante pour des options de voyage plus durables. Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre les dynamiques et tendances actuelles du tourisme durable.

2.2. Tendances actuelles du tourisme durable

Le tourisme durable figure parmi les tendances touristiques actuelles, séduisant un nombre croissant de voyageurs soucieux de réduire leur empreinte écologique et de contribuer à la préservation de l'environnement. Au-delà d'une simple préoccupation, le tourisme durable est devenu une véritable mode, il reflète un changement dans les valeurs et les attentes des voyageurs. En effet, cette forme de tourisme met en avant des valeurs telles que la durabilité, le respect de l'environnement, et l'authenticité des expériences, s'alignant ainsi avec les principes du slow tourisme. Ce dernier est un concept qui encourage les voyageurs à prendre leur temps, à privilégier les mobilités douces et à profiter d'expériences locales. Cela se traduit par une préférence pour les voyages ancrés sur un territoire, les escapades moins lointaines, les hébergements insolites ou traditionnels, et les échanges avec les populations locales.³³

33 DOREAU Estelle, 2023 « Cours de production touristique et mise en marché»

Figure 10 : Attitudes des voyageurs concernant les pratiques durables à adopter durant leurs voyages³⁴



Selon des données récentes recueillies par Statista, 84% des voyageurs expriment le souhait de réduire leurs déchets lors de leurs futurs voyages. Cette préoccupation s'étend également à la consommation d'énergie, avec 83% des voyageurs qui veulent diminuer leur empreinte énergétique pendant leurs déplacements. Parallèlement, 79% des voyageurs aspirent à utiliser des modes de transport plus respectueux de l'environnement, soulignant ainsi l'importance de la durabilité dans le choix des moyens de déplacement durant les vacances. De même, 76% des voyageurs sont désireux de réduire leur consommation d'eau

³⁴ Figure 10 : Source : Statista, *les consommateurs veulent voyager de manière plus durable*. Disponible sur [Statista](https://www.statista.com/fr/statistiques/1188886), consulté le 06 mars 2024.

pendant leurs voyages et 69 % des voyageurs expriment la volonté de réduire l'empreinte carbone de leurs voyages ou de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre lorsque cela est possible. Ces résultats mettent en lumière une prise de conscience croissante de l'impact environnemental des déplacements touristiques et une volonté des voyageurs d'agir de manière responsable. Ils témoignent d'un changement dans les attentes et les comportements des voyageurs. En réponse à ce changement, il est important pour les entreprises touristiques d'adapter leurs pratiques afin de répondre à ces nouvelles attentes. Cette évolution des mentalités représente une opportunité pour les acteurs du secteur touristique de repenser leurs offres et leurs stratégies pour s'aligner sur les valeurs du tourisme durable.

Dans cette optique, les initiatives éco-responsables dans les domaines des transports et des hébergements touristiques permettent de créer et de développer des expériences de voyage plus durables et attrayantes pour les voyageurs soucieux de l'environnement. Tout d'abord, le secteur des transports électriques et hybrides se développent de plus en plus pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Certaines villes offrent des services de location de vélos électriques, des navettes électriques pour les déplacements intra-urbains et des bus hybrides pour les circuits touristiques.

Nous avons sélectionné deux exemples illustrant des initiatives respectueuses de l'environnement qui favorisent le tourisme durable et peuvent être mises en œuvre par des collectivités locales. Tout d'abord, dans sa démarche « Territoire à énergie positive », la ville de Vichy (03) a pris une mesure pour réduire son empreinte carbone en transformant ses bus en un réseau de bus entièrement électrique. Grâce à cette initiative, quatre bus électriques de 12 mètres et d'une capacité de 90 places assises circulent désormais sur le réseau de la ville.³⁵ Ces bus, silencieux et non polluants, s'inscrivent dans l'objectif d'un

³⁵ Association villes de France, En route vers la mobilité électriques dans les villes de France. Disponible sur [Villes de France](#), consulté le 07 mars 2024.

centre-ville vert et ouvert aux nouvelles technologies, contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone de la ville et à permettre aux locaux et aux touristes de se déplacer durablement.

Dans un second temps, Royan (17) se positionne dans le domaine du tourisme fluvial en effectuant des travaux d'aménagement pour accueillir des navires de croisière fluviale. Ces travaux, réalisés avec des engins adaptés, permettent la mise en place d'une infrastructure portuaire moderne et écologique. Le port met en place un système d'alimentation électrique des bateaux à quai, grâce au raccordement d'un poste à haute tension et de trois points de livraison. Ce projet novateur vise à limiter le bruit et les émissions de CO₂ liées à la consommation énergétique des bateaux. Cela fait de Royan l'un des premiers ports de Nouvelle-Aquitaine à adopter cette approche écologique dans le tourisme fluvial.

Du côté des hébergements touristique, on s'adapte également à cette tendance croissante du tourisme durable, ce qui a entraîné l'émergence de nombreux éco-hébergements tels que les éco-gîtes, les éco-lodges et les campings responsables entre autres. Ces types d'hébergements ont pour objectif de mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment en utilisant des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien, en gérant efficacement l'eau, en privilégiant l'utilisation de matériaux de construction durables et locaux et en promouvant une alimentation biologique et locale. Ces hébergements sont souvent dotés de labels tels que l'écolabel européen ou la Clef Verte qui attestent de leur démarche écologique et de la véracité de leurs actions en matière de durabilité environnementale.

Enfin, les mobilités douces et le covoiturage constituent des facteurs de développement du tourisme durable puisqu'ils constituent des alternatives respectueuses de l'environnement aux modes de transports traditionnels. Les territoires ou les communes qui encouragent les visiteurs à opter pour la marche, le vélo ou le covoiturage lors de leurs déplacements, contribuent à réduire

l'empreinte carbone. Ces initiatives visent à favoriser une approche plus responsable de la mobilité, permettant aux touristes de découvrir les destinations de manière plus immersive et respectueuse de l'environnement. De plus, les projets de partage de véhicules électriques ou hybrides, tels que les programmes de location de voitures en libre-service ou les services de covoiturage, permettent une flexibilité aux voyageurs tout en limitant les émissions de carbone. En intégrant ces pratiques durables dans les politiques de développement touristique, les destinations peuvent promouvoir une mobilité plus responsable et contribuer à la préservation des ressources naturelles tout en améliorant l'expérience des visiteurs. Mais il faut noter qu'en plus de contribuer à la préservation de l'environnement, le tourisme durable offre des avantages économiques et sociaux non-négligeables aux territoires concernés.

2.3. Avantages économiques et sociaux du tourisme durable

Le tourisme durable, en plus de ses bénéfices environnementaux, offre également de nombreux avantages économiques et sociaux aux destinations et aux communautés locales. Premièrement, le tourisme durable contribue à la création d'emplois locaux. En effet, le tourisme durable englobant une grande variété de services et d'activités (hébergement, restauration, promotion culturelle, environnement), il offre des opportunités d'emplois pour les locaux. L'un des principes du tourisme durable repose sur l'implication et l'engagement des communautés locales dans la promotion et contribution touristique. Les habitants sont donc encouragés à devenir des acteurs de leur propre tourisme, ce qui crée des opportunités d'emploi pour ceux qui souhaitent s'impliquer dans le secteur. Par exemple, des pêcheurs locaux peuvent s'impliquer dans des initiatives de tourisme durable en proposant des visites guidées de pêche traditionnelle pour transmettre leur connaissance et partager leur savoir. Ces emplois locaux servent à valoriser les ressources et les savoir-faire des communautés locales. Cette démarche contribue donc à stimuler l'économie locale, mais aussi à renforcer le lien social.

Deuxièmement, le tourisme durable dynamise l'économie locale en générant des revenus supplémentaires pour les entreprises et les habitants de la région. En favorisant la consommation de produits locaux et la fréquentation d'établissements tenus par des habitants de la communauté, le tourisme durable stimule les échanges économiques au niveau local. Par exemple, les restaurants qui proposent une cuisine traditionnelle et élaborée à partir de produits locaux bénéficient de l'afflux de touristes souhaitant découvrir la gastronomie régionale. De même, les boutiques d'artisanat local, les marchés de producteurs et les coopératives agricoles profitent de la demande croissante de produits authentiques et issus de circuits-courts.

Également, le tourisme durable contribue à l'économie locale en encourageant souvent la création de nouvelles entreprises et l'innovation dans les secteurs liés au tourisme. Les initiatives entrepreneuriales basées sur la durabilité environnementale et sociale, telles que les hébergements comme les éco-lodges ou bien les circuits éco-touristiques voient le jour pour répondre aux besoins des voyageurs soucieux de l'environnement et des cultures locales. Ainsi, les bénéfices économiques générés sont pérennes, résultant d'échanges durables dans un contexte durables. Ils ne se dissipent pas avec le temps et demeurent constants pour les populations locales.

Sur un plan social cette fois, le tourisme durable contribue à la préservation des traditions et des cultures des populations locales. Il permet de contrer et d'éviter l'homogénéisation culturelle provoquée par le tourisme de masse. Contrairement aux destinations touristiques conventionnelles qui souvent entraînent une adaptation des populations locales aux attentes des visiteurs, le tourisme durable encourage le maintien des pratiques traditionnelles et des modes de vie locaux. Les visiteurs sont invités à découvrir et à respecter les coutumes et les savoir-faire artisanaux. Cela renforce le sentiment d'identité et de fierté au sein des communautés. Cette préservation culturelle favorise également un sentiment

d'appartenance et de continuité, garantissant ainsi la transmission des traditions aux générations futures.

Par ailleurs, le tourisme durable joue un rôle essentiel dans la préservation du patrimoine naturel et bâti des destinations touristiques. En mettant l'accent sur la durabilité environnementale, les initiatives de tourisme durable veillent à la conservation des écosystèmes fragiles, des sites naturels remarquables et des monuments historiques. Les efforts de préservation incluent souvent des mesures de gestion et de restauration des habitats naturels, des sites archéologiques, des constructions traditionnelles et historiques. En impliquant les communautés locales dans la gestion et la protection de leur patrimoine, le tourisme durable favorise un usage responsable des ressources et contribue à la transmission du savoir-faire en matière de préservation. Ainsi, les destinations touristiques durables sont non seulement des lieux de découverte et de détente, mais également des témoins de l'histoire humaine et naturelle. Pour que ce tourisme durable continue de se développer, il faut adapter les pratiques touristiques traditionnelles pour se diriger vers des pratiques plus durables. Pour cela, tout le monde doit agir, à toutes les échelles, que ce soit les autorités publiques, les acteurs du secteurs touristiques ou bien les voyageurs.

3. Adaptation des pratiques touristiques vers un tourisme durable

Des initiatives visant à adapter les pratiques touristiques traditionnelles vers des pratiques plus durables sont mises en place afin de répondre aux défis environnementaux.

3.1. Intégration de critères environnementaux dans les politiques touristiques

Avec la montée des enjeux environnementaux, le secteur touristique doit repenser ses pratiques pour s'inscrire dans une dynamique de durabilité. Pour répondre à cet impératif, l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) a entrepris une évaluation des émissions de gaz à effet de serre³⁶ générées par le tourisme en France. Cette étude visait à identifier les leviers d'action les plus pertinents pour réduire ces émissions et orienter le secteur vers une voie plus écologique.

Les résultats de l'étude de l'ADEME révèlent une empreinte carbone significative du secteur touristique français, avec des émissions estimées à 118 millions de tonnes de CO₂ en 2018. Cette valeur équivaut aux émissions annuelles de 11 millions de citoyens français, ce qui montre l'impact écologique du secteur touristique. Plus préoccupant encore, plus de 75 % de ces émissions sont provoqués par les transports, dont près des deux tiers correspondent aux trajets aller-retour vers les destinations de séjour. Les hébergements touristiques, quant à eux, contribuent également de manière significative aux émissions de GES, représentant 7 % du bilan total en France. Cette part est répartie entre les hébergements marchands, non marchands et les locations saisonnières, avec des émissions principalement liées à la consommation d'énergie, aux achats intermédiaires et à la construction des infrastructures.³⁷

Suite à ces constats, l'ADEME a identifié plusieurs pistes d'action pour réduire l'empreinte carbone du secteur touristique. Ces pistes s'articulent autour de trois grands domaines : la sobriété, visant à diminuer l'intensité des activités touristiques, l'efficacité énergétique, axée sur la réduction de la consommation d'énergie par unité d'activité, et l'intensité carbone par unité d'énergie, cherchant à diminuer les émissions de CO₂ par unité d'énergie utilisée.

En réponse à l'impératif de développer un tourisme plus durable, le gouvernement français a lancé en septembre 2020 le Fonds Tourisme Durable, dans le cadre du plan de relance national « France Relance ». Doté de 50 millions

³⁶ Nous le retrouverons sous l'acronyme de GES (pour Gaz à Effet de Serre) dans la suite du mémoire.

³⁷ ADEMEpresse. *Le tourisme durable en France : Un levier de relance écologique*. Disponible sur [ADEMEpresse](#), consulté le 06 mars 2024.

d'euros, ce fonds est mis en place par l'ADEME et s'inscrit dans le volet « cohésion des territoires » du plan France Relance. Son objectif principal est de soutenir les acteurs du secteur touristique dans leur transition vers des pratiques prenant en compte les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Le Fonds Tourisme Durable se décline en trois missions distinctes. Tout d'abord, il cible la restauration à travers l'opération « 1 000 restaurants », puis les hébergements touristiques, et enfin les actions qui s'inscrivent dans le slow tourisme.

Le premier volet du fond s'intitule « Restaurateurs & hébergeurs, accélérez votre transition écologique ». Il vise les structures de restauration et d'hébergement touristique, notamment les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME) implantées en zones rurales. Grâce à ce fonds, elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé de la part de l'ADEME. Ce soutien se matérialise par la réalisation d'un diagnostic environnemental et la mise en place d'un plan d'actions. Les entreprises sélectionnées peuvent ensuite bénéficier d'aides financières pour la mise en œuvre de leur plan, qui leur permettra de couvrir divers aspects de la transition écologique tels que les coûts liés à l'énergie, aux déchets, et à l'eau, ou encore l'adaptation au changement climatique via la formation ou la labellisation écologique.³⁸

Le second volet du fond est « Formes émergentes du tourisme ». Il a pour but de soutenir le développement d'offres touristiques émergentes axées sur le slow tourisme ou l'écotourisme. À travers un appel à projet national, les acteurs de la filière touristique sont incités à proposer des projets innovants et durables. Ces initiatives doivent répondre à des critères spécifiques, notamment en termes d'ancrage local, d'ambition environnementale, d'inclusivité, de gouvernance intégrée et de pérennité.³⁹ Les projets sélectionnés bénéficient d'un soutien

38 Agir pour la transition écologique. *Fonds Tourisme Durable – Restaurateurs & hébergeurs, accélérez votre transition écologique*. Disponible sur [Agirpourlatransition](https://agirpourlatransition.gouv.fr/), consulté le 06 mars 2024.

39 Agir pour la transition écologique. *Fonds Tourisme Durable – Formes Émergentes de Tourisme*. Disponible sur [Agirpourlatransition](https://agirpourlatransition.gouv.fr/), consulté le 06 mars 2024.

financier pouvant couvrir différentes actions telles que l'assistance en ingénierie, les investissements liés à la transition écologique, l'acquisition d'équipements, les actions de communication et de formation et les frais de personnel. Il est essentiel que toutes les actions entreprises dans le cadre de ces projets s'inscrivent dans une logique de transition écologique, en démontrant une démarche de sobriété, d'efficacité énergétique, et en favorisant l'économie circulaire et les circuits courts. Les projets sélectionnés bénéficient d'un accompagnement financier sur une durée maximale de 18 mois, avec une prise en charge de 50 % des coûts du projet, dans la limite de 200 000 € d'aide par projet.

Il est également important de considérer les initiatives privées qui visent à encourager les pratiques écologiques dans ce domaine. Parmi celles-ci, les labels et certifications témoignent de l'engagement des acteurs du tourisme en faveur de la préservation de l'environnement. Nous allons nous pencher sur les principaux labels écologiques existant dans le secteur touristique.

Tout d'abord, l'écolabel européen pour labelliser les hébergements touristiques, a été créé en 1992 par la Commission européenne. Ce label, qui couvre 224 catégories de produits, a été étendu aux hébergements touristiques en 2003 (Arnould, Veyret, 2022, p.88). C'est un outil utilisé par les vacanciers dans leur choix d'hébergement, et par les propriétaires d'hébergements touristiques comme argument de vente. L'écolabel est géré par l'ADEME en France et il est délivré par AFNOR Certification, qui veille à ce que les établissements respectent les critères pour obtenir la certification. Le label repose sur des critères obligatoires et optionnels répartis en cinq catégories principales : gestion générale, énergie, eau, déchets et eaux usées, ainsi que d'autres critères additionnels. Les critères obligatoires doivent être respectés, tandis que les critères optionnels permettent aux établissements de cumuler des points en fonction des services qu'ils offrent, tels que le petit-déjeuner ou la restauration, les espaces verts, les équipements de bien-être comme les piscines ou les spas, entre autres. ⁴⁰

40 Ecolabel Toolbox. *Ecolabel Européen* Disponible sur [EcolabelToolbox](#), consulté le 06 mars 2024.

Ensuite, il existe le label Clef Verte qui s'est développé en France depuis 1998. En 2024, le label Clef Verte compte la participation de 60 pays répartis sur cinq continents, avec un total de 1564 établissements touristiques labellisés en France. Au-delà de la simple labellisation, Clef Verte constitue une démarche de sensibilisation environnementale. En effet, la France met en œuvre ce programme pour sensibiliser le plus grand nombre à l'environnement, sans augmentation des tarifs. Les critères de labellisation, définis au niveau international et réévalués chaque année, couvrent des domaines variés tels que la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, les achats responsables, le cadre de vie et la sensibilisation à l'environnement. Clef Verte est un label volontaire bénéficiant d'un jury indépendant composé d'organismes partenaires et d'experts dans les domaines de l'environnement et du tourisme. Les critères de labellisation qui sont établis par la coordination internationale Green Key, sont régulièrement révisés.⁴¹

Enfin, le label Pavillon bleu instauré en 1985 en France par Teragir, l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, récompense les communes et les ports de plaisance qui adoptent une démarche de développement touristique durable. Depuis son lancement, le Pavillon Bleu s'est étendu à l'échelle mondiale, avec la participation de 52 pays et la labellisation de 4 212 plages et 710 ports de plaisance. En France, ce label joue un rôle significatif, avec 405 plages dans 192 communes et 105 ports de plaisance labellisés en 2023. (Schéou, 2009, p.184)

Les critères pour l'obtention du Pavillon Bleu pour les plages sont rigoureux, exigeant une qualité d'eau de baignade excellente conformément aux normes de la directive européenne 2006/7/CE, vérifiée par cinq contrôles par saison. De plus, les plages doivent fournir un point d'eau potable et des installations de collecte des déchets, ainsi qu'organiser la collecte sélective de ces derniers et mettre en place des actions éducatives sur l'environnement. Pour les ports de plaisance, les

41 La Clef Verte. *1^{er} label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurateurs*. Disponible sur [La Clef Verte](#), consulté le 06 mars 2024.

critères sont également stricts, incluant la prévention de la pollution en récupérant les eaux usées des bateaux, en gérant les boues de dragage, et en adoptant des politiques de maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie. La sélection des lauréats du Pavillon Bleu implique un processus rigoureux, avec un examen initial par un jury français, auquel participe le secrétariat d'État chargé de la Mer. Les dossiers retenus sont ensuite soumis à un jury international composé d'ONG environnementales et d'organisations internationales. Ce processus garantit la crédibilité et la pertinence du label Pavillon Bleu dans la promotion du tourisme durable à l'échelle mondiale.

3.2. Initiatives des entreprises et des acteurs du tourisme

«Si le tourisme durable relève d'abord de la responsabilité individuelle des voyageurs, les acteurs touristiques sont aussi concernés et doivent répondre aux principes du développement durable dans leur gestion stratégique ou leurs offres » (Arnould, Veyret, 2008, p.88)

Cette citation témoigne de l'importance de l'implication tant des voyageurs que des acteurs du secteur touristique dans la promotion du tourisme durable. Elle souligne que bien que les voyageurs aient un rôle crucial à jouer en adoptant des comportements responsables, les entreprises et les professionnels du tourisme ont également la responsabilité de mettre en œuvre des pratiques durables dans leur gestion et leurs offres. Cette responsabilité partagée implique que les acteurs du tourisme doivent intégrer les principes du développement durable dans leur stratégie d'entreprise et dans la conception de leurs produits et services, afin de contribuer à la préservation de l'environnement.

Les acteurs du tourisme durable, conscients de l'importance de leur engagement individuel, comprennent également la nécessité de s'associer pour avoir un impact plus large et agir de manière plus efficace. Bien que chaque établissement puisse

mettre en œuvre des initiatives durables pour réduire son empreinte environnementale et promouvoir des pratiques respectueuses, ces efforts individuels peuvent être renforcés et amplifiés grâce à la formation d'associations et de réseaux de tourisme durable. En s'unissant au sein de ces réseaux, les acteurs du tourisme durable peuvent partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs ressources, collaborer sur des projets communs et bénéficier d'une plus grande visibilité et d'une plus grande crédibilité

Par exemple, les Acteurs du Tourisme Durable (ATD) sont un réseau national de professionnels du tourisme engagé dans la promotion et la mise en œuvre de pratiques touristiques respectueuses de l'environnement, des cultures locales et des populations. Créée en 2011, cette association regroupe aujourd'hui plus de 300 adhérents. Ce regroupement comprend une multitude d'acteurs, tels que les agences de voyages, les hôtels, les compagnies aériennes, les offices de tourisme, les associations environnementales, les institutions publiques, les ONG et les communautés locales. Fondamentalement, l'objectif de l'ATD est de contribuer à la transition vers un modèle de tourisme plus responsable, en mettant l'accent sur la préservation des ressources naturelles, la réduction de l'empreinte écologique et la promotion du bien-être des populations locales. Ces acteurs s'engagent donc à adopter des pratiques durables dans tous les aspects de leur activité, favorisant ainsi la sélection de destinations respectueuses de l'environnement, la promotion de modes de transport écologiques et la sensibilisation des voyageurs aux enjeux du développement durable. En favorisant la collaboration et l'échange de bonnes pratiques, l'ATD renforce l'impact positif du tourisme sur les destinations et les communautés d'accueil, contribuant ainsi à un tourisme plus respectueux de l'environnement et des cultures, tout en préservant les ressources naturelles et en favorisant le développement économique et social des territoires visités. L'ATD propose également une série d'actions et d'événements en faveur du tourisme durable. Par exemple, en 2016, le village du tourisme durable a été mis en place à leur initiative au salon mondial du tourisme.

Ce village, a été comme un lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes sur le sujet du tourisme durable. Structuré par la présence d'exposants professionnels du tourisme durable, tant en France qu'à l'international, cet espace a favorisé les échanges et les interactions entre les différents acteurs du secteur touristique, contribuant ainsi à la sensibilisation et à la promotion d'un tourisme plus respectueux de l'environnement.

L'ATR (Agir pour un tourisme durable) est également une association française à but non lucratif fondée en 2004, qui vise elle aussi à promouvoir et développer le tourisme durable. Elle regroupe des acteurs du secteur touristique, tels que des agences de voyage, des tour-opérateurs, des hébergements et des associations. ATR œuvre pour une vision commune du tourisme axée sur le respect de l'environnement, des cultures locales et des communautés d'accueil. L'association propose des activités autour de la sensibilisation des professionnels du tourisme et des voyageurs aux enjeux du tourisme responsable, de l'encouragement de l'adoption de pratiques durables, et de la promotion d'initiatives visant à réduire l'impact négatif du tourisme sur les destinations et les populations locales. ATR offre également des outils, des formations et des certifications pour accompagner les acteurs du tourisme dans leur démarche de développement durable. De plus, en collaborant avec des partenaires nationaux et internationaux tels que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'ATR contribue à la mise en œuvre de projets et d'actions concrètes visant à favoriser un tourisme plus durable, tout en sensibilisant les professionnels du tourisme et les voyageurs à l'importance du tourisme responsable.

3.3. Implication des voyageurs dans le tourisme durable

L'implication des voyageurs dans le tourisme durable est devenue un élément essentiel pour réduire l'empreinte carbone du secteur touristique. Une enquête menée par l'Institut français d'opinion publique (Ifop) en mars 2021 révèle que 44 % des Français sont prêts à payer davantage pour un séjour respectueux de l'environnement, et 88 % soutiennent des restrictions de visites pour préserver les sites emblématiques.⁴² Ces données indiquent une évolution des attitudes des voyageurs, démontrant un intérêt croissant pour un tourisme plus responsable et écologique.

Chaque voyageur peut contribuer au tourisme durable en adoptant des actions simples mais significatives tout au long de son voyage. Par exemple, ils peuvent favoriser les modes de transports moins polluants tels que le train ou le bus au lieu de l'avion ou de la voiture, cela leur permettrait de réduire ses émissions de CO₂. Pour limiter sa consommation d'énergie et d'eau, les voyageurs sont invités à adopter des gestes éco-responsables comme l'extinction des lumières quand ce n'est pas utile, la réutilisation des serviettes dans les hébergements, réduire la consommation d'eau, etc. Les voyageurs peuvent aussi choisir des hébergements écologiques certifiés ou engagés dans des pratiques durables, comme l'utilisation d'énergies renouvelables ou bien la gestion responsable de l'eau et des déchets. Également, ils peuvent participer à des activités de proximité et respectueuses de l'environnement et de la culture locale. Ces activités permettent aux voyageurs de découvrir une destination tout en minimisant leur empreinte carbone. Ces activités peuvent inclure des randonnées, des visites de sites naturels ou encore des expériences culinaires ou des activités manuelles mettant en avant des produits et des savoir-faire locaux et durables.

La Charte Éthique du Voyageur, rédigée en 1996, offre un cadre pour guider les voyageurs vers des pratiques de voyage plus éthiques et respectueuses de l'environnement. Cette initiative, née de la collaboration entre des agences de voyage responsables et des acteurs du secteur du tourisme met en lumière

⁴² Ifop. *Les français et le tourisme durable*. Disponible sur [Ifop](https://www.ifop.com/fr/actualites/les-francais-et-le-tourisme-durable), consulté le 06 mars 2024.

l'importance de l'éducation et de la sensibilisation des voyageurs aux enjeux du tourisme responsable. La Charte Éthique du Voyageur propose 12 recommandations pour encourager les voyageurs à minimiser leur impact sur l'environnement, à respecter les cultures locales et à soutenir les économies des destinations visitées.⁴³ Les signataires de la Charte s'engagent à prendre en compte les impacts de leurs choix de voyage sur l'environnement, les communautés locales et les cultures visitées. Ils s'efforcent de réduire leur empreinte écologique en privilégiant des modes de transport durables, en choisissant des hébergements responsables et en participant à des activités respectueuses de l'environnement. En soutenant les initiatives locales et en encourageant le dialogue interculturel, les voyageurs contribuent également à promouvoir un tourisme plus équitable, éthique et durable.

Malgré la montée du tourisme durable et les initiatives du secteur touristique pour promouvoir la durabilité, l'engouement et la participation pour un tourisme durable ont leurs limites. D'après un sondage réalisé par l'Ifop, lorsqu'on interroge les Français sur leurs intentions concernant l'adoption de vacances plus responsables d'un point de vue écologique dans les dix prochaines années, une forte tendance émerge. En effet, 82 % des personnes interrogées envisagent d'adopter des vacances plus responsables, tandis que seulement 18 % ne le prévoient pas. Toutefois, si on s'intéresse plus en détail à ces 82 % qui souhaitent adopter des vacances plus responsables, on remarque que 42 % des répondants se disent prêts à le faire, même si cela implique certaines concessions de leur part, que ce soit au niveau de la destination, du moyen de transport ou des activités. D'autre part, 40 % sont également favorables à cette idée, mais à la condition que cela n'implique aucune concession de leur part.

Cette tendance à vouloir adopter des pratiques plus responsables tout en évitant les concessions et les changements majeurs dans leurs habitudes de voyage

⁴³ ATR (Agir pour un tourisme responsable). *Petite histoire de la charte éthique du voyageur*. Disponible sur [ATR](#), consulté le 07 mars 2024.

illustre un dilemme auquel sont confrontés de nombreux voyageurs. Bien que de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux et conscients de l'importance du tourisme durable, beaucoup hésitent à compromettre leur confort ou leurs préférences personnelles. Cette réticence à modifier radicalement leurs habitudes peut être attribuée à divers facteurs, tels que l'attachement à un mode de vie confortable et familier, la réticence à sortir de sa zone de confort ou encore la perception selon laquelle les efforts individuels peuvent sembler insignifiants face à l'ampleur des défis environnementaux mondiaux. Cette attitude peut également refléter une certaine méconnaissance ou une sous-estimation de l'impact réel de leurs choix de voyage sur l'environnement et les communautés locales.

Pour certains voyageurs, le tourisme durable peut sembler être une option attrayante tant qu'elle ne perturbe pas leur expérience de voyage habituelle. Ils peuvent être enclins à soutenir des initiatives durables tant qu'elles n'entraînent pas de sacrifices significatifs en termes de confort, de coût ou de commodité.

Un autre argument fréquemment avancé par les personnes ne souhaitent pas faire de concession pour adopter des pratiques durable est que, selon eux, leur comportement en tant que simple consommateur ne fera pas une grande différence dans la lutte contre les problèmes environnementaux. En effet, selon une enquête, 80 % des Français estiment que la responsabilité de réduire l'impact environnemental du tourisme incombe d'abord aux professionnels du secteur.⁴⁴ Cette perception met en lumière une croyance répandue selon laquelle ce sont les entreprises touristiques qui devraient prendre l'initiative en matière de pratiques responsables et de réduction de leur empreinte écologique.

Cette dynamique souligne la nécessité d'une forte sensibilisation et d'une éducation sur les enjeux du tourisme durable. Il est essentiel de fournir aux voyageurs des informations claires et des incitations tangibles pour encourager des comportements plus responsables, tout en continuant à améliorer l'accessibilité et la qualité des options de voyage durables. En comprenant et en

⁴⁴ *Op. Cit.* note 42, p.70.

répondant aux préoccupations et aux motivations des voyageurs, il est possible de favoriser une transition vers un tourisme plus durable et éthique, même pour ceux qui sont réticents à changer leurs habitudes de voyage.

•

Alors que le réchauffement climatique remodèle actuellement le secteur touristique, le tourisme durable émerge comme une réponse, axée sur la préservation de l'environnement, la responsabilité sociale et la viabilité économique. Il faut toutefois un engagement collectif, à toutes les échelles, pour créer un avenir plus durable et plus responsable pour le secteur touristique.

Chapitre 3 : Les PNR et leurs actions en matière de tourisme.

1. Création, caractéristiques et législation des PNR

Les PNR en France sont des outils essentiels dans la préservation et la gestion durable des espaces naturels. Pour mieux comprendre ce dispositif, il faut explorer sa création, ses caractéristiques et le cadre juridique qui l’encadre.

1.1. Historique et création des PNR

L'évolution des PNR en France témoigne de l'engagement français en faveur de la préservation de la biodiversité et du patrimoine culturel. Depuis leurs débuts dans les années 1960, jusqu'à aujourd'hui, les PNR ont joué un rôle important dans la protection des territoires dans tout le pays. Ce tableau chronologique ci-dessous retrace les principales étapes de l'évolution du rôle et de l'importance des PNR en France.

Figure 11 : Tableau chronologique des mesures prises pour les PNR en France⁴⁵

ANNÉE	ÉVÉNEMENT
1964	Le Ministre de l'Agriculture, Edgar Pisani et la DATAR ⁴⁶ imaginent une formule de Parcs moins contraignante que celle des Parcs nationaux sur des territoires ruraux habités au patrimoine remarquable.
1966	Réunion initiée par la DATAR, regroupant des professionnels de différents secteurs pour concevoir la formule des Parcs Naturels Régionaux.
1967	Signature du décret n°67-158 instituant les Parcs Naturels Régionaux par le

45 Duvivier Emilie, 2024, *Tableau chronologique des mesures prises pour les PNR en France*, réalisation personnelle, basée sur les données de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, *Questions – réponses sur les Parcs naturels régionaux*. Disponible sur [Fédération PNR](#), consulté le 08 mars 2024.

46 DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

	président Charles De Gaulle, classant en PNR : <i>« le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes lorsqu'il présente un intérêt particulier par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, qu'il importe de protéger et d'organiser ».</i> Les PNR sont placés sous la responsabilité de la DATAR.
1968	Création du premier PNR sur 12 000 hectares aux portes de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing (devenu aujourd'hui le PNR Scarpe-Escaut).
1971	Les PNR passent sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement. Création également de la Fédération des PNR, chargée de représenter leurs intérêts et d'assurer leur promotion.
1972	L'État apporte un soutien financier représentant 43 % du budget des Parcs.
1973	Les PNR sont au nombre de 10.
1976	Réduction de l'apport financier de l'État à 18 % du budget des Parcs en raison de leur nombre croissant ; création de la ligne budgétaire Parcs pour y remédier.
1988	Un nouveau décret régleme nte la politique des PNR pour la conformer à la décentralisation. Ce décrets stipule que l'État classe le territoire pour une durée de 10 ans renouvelable.
1989	Les PNR sont au nombre de 25.
1994	Adoption d'un décret issu de la loi « paysages », précisant les critères de classement d'un PNR et rendant les chartes des Parcs opposables aux documents d'urbanisme. Ce décret précise les trois critères qui doivent prévaloir au classement d'un PNR : la qualité patrimoniale et cohérence du territoire, la qualité du projet et la capacité à le conduire.
1995	La Fédération des PNR devient membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), représentant l'ensemble des PNR français.
2000	Codification des dispositions législatives relatives aux PNR dans le Code de l'Environnement.
2001	Les PNR sont au nombre de 40.

2006	Adoption de la loi relative aux Parcs nationaux, Parcs naturels marins et Parcs naturels régionaux, introduisant la création des Parcs naturels marins et portant la durée de classement des PNR à 12 ans.
2009	Création du 46ème PNR, celui des Pyrénées Ariégeoises
2016	Lancement par les PNR de la marque commerciale « Valeurs Parc naturel régional ».
2024	Les PNR sont au nombre de 58.

Actuellement, la France compte 58 PNR, un chiffre qui est susceptible d'augmenter dans les prochaines années. En effet, une quinzaine de projets de création de nouveaux PNR sont actuellement à l'étude. Cela témoigne de l'intérêt croissant des régions et des collectivités locales pour cet outil de préservation environnementale. Toutefois, il faut noter que les PNR étant des territoires remarquables, on ne peut multiplier leur nombre. En effet, la sélection des territoires pour devenir un PNR repose sur les propositions des Conseils régionaux, qui identifient les zones les plus représentatives de leur patrimoine régional et qui démontrent un intérêt national.

La décision de classer un territoire en tant que PNR relève du décret du Premier Ministre, sur la base de cinq critères de classement définis par décret. Ces critères sont : la qualité du patrimoine et des paysages, la cohérence des limites territoriales, la qualité du projet tel qu'exprimé dans la charte environnementale, la capacité du syndicat mixte de gestion à mener à bien le projet, et l'engagement de l'ensemble des collectivités et des groupements impliqués dans la réalisation du projet. De plus, l'octroi du statut de PNR apporte également une reconnaissance nationale, symbolisée par l'obtention d'une marque nationale déposée à l'Institut national de la Propriété Industrielle (INPI). Cette démarche garantit la crédibilité de la politique des PNR.

1.2. Caractéristiques des PNR

Figure 12 : Répartition des PNR français⁴⁷



47 Figure 12 : Source : *Parcs naturels régionaux de France*. Carte des 58 Parcs. Disponible sur [PNR de France](#), consulté le 12 mars 2024.

Les 58 Parcs Naturels Régionaux (PNR) en France sont répartis sur l'ensemble du territoire national. Ils recouvrent diverses régions géographiques et offrent une représentation variée des paysages et des écosystèmes français. En effet, ces PNR sont implantés dans des zones rurales, périurbaines et parfois urbaines, et sont caractérisés par leur diversité tant sur le plan géographique que culturel. Par exemple, certains PNR se situent dans des massifs montagneux tels que les Alpes, les Pyrénées ou le Massif Central, tandis que d'autres sont établis dans des régions de plaines, de collines ou de littoraux. Cette répartition géographique permet aux PNR de jouer un rôle important dans la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels spécifiques à chaque région, tout en contribuant au développement durable et à l'attractivité des territoires concernés.

Chaque PNR se distingue par ses caractéristiques géographiques uniques. Leurs limites ne sont pas définies par des frontières administratives, mais plutôt par la présence de territoires remarquables sur le plan naturel, culturel et paysager. Ces limites peuvent englober des communes, des structures intercommunales, des cantons, des départements ou encore des régions.

En France, avec une superficie variant entre 48 500 hectares et 389 000 hectares, chaque Parc couvre en moyenne 85 communes. Cela crée de vastes étendues territoriales destinées à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes. Les PNR jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et des paysages diversifiés qu'ils abritent. Leur superficie, qui représente au total 15% du territoire français, en fait des acteurs majeurs dans la protection des habitats naturels et la promotion d'une gestion durable des ressources.

En outre, leur liaison avec d'autres types d'espaces protégés et réseaux écologiques renforce leur importance dans le maintien de la connectivité des écosystèmes et la préservation de la faune et de la flore. En effet, les PNR coexistent avec d'autres formes d'espaces protégés, tels que les Parcs nationaux. Contrairement à ces

derniers, les PNR ne se superposent pas et sont délimités par leur propre périmètre. Chaque PNR est constitué d'un cœur et une aire d'adhésion, une gestion différenciée et adaptée aux spécificités locales est mise en place sur ces deux zones.

En termes de population et d'activités économiques, les 58 PNR français répertoriés abritent environ 4 millions d'habitants et accueillent près de 320 000 entreprises, dont 60 000 sont des exploitations agricoles. Ces chiffres témoignent de l'importance socio-économique des PNR dans les régions où ils sont implantés, contribuant ainsi à la vitalité des territoires ruraux et à la promotion d'une économie locale durable.

En outre, les PNR ont plusieurs rôles. Ils gèrent plus de la moitié des zones boisées françaises, supervisent une grande partie des Réserves Naturelles Nationales et sont souvent désignés comme opérateurs et animateurs des sites Natura 2000. Toutes ces fonctions soulignent leur rôle central dans la préservation de la biodiversité à l'échelle nationale. Enfin, avec neuf des treize réserves de la biosphère françaises situées sur leur territoire, les PNR démontrent leur engagement envers la conservation de la nature et la promotion d'un développement durable à long terme.

Il est maintenant essentiel de s'intéresser à la législation et la gouvernance spécifiques qui régissent ces PNR afin de mieux en saisir le fonctionnement et les enjeux.

1.3. Législation spécifique et gouvernance des PNR

La législation et la gouvernance des Parcs Naturels Régionaux (PNR) en France sont encadrées par des dispositifs spécifiques visant à assurer leur protection, leur développement durable ainsi que leur gestion. Au cœur de cette réglementation se trouve la charte des PNR qui représente le fondement juridique

et opérationnel de la protection et du développement des PNR en France. Élaborée à travers un processus délibératif participatif, la charte rassemble l'ensemble des usagers et des acteurs du territoire pour aboutir à un document représentatif des enjeux locaux. Soumise à enquête publique, la charte est ensuite approuvée par les communes, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les départements et les régions concernés par le périmètre du Parc.⁴⁸

L'initiative de la demande de classement en Parc Naturel Régional peut provenir des communes ou des départements. Une fois cette demande acceptée par une commission interministérielle, une charte constitutive est rédigée, puis approuvée. Il est important de noter que le non-respect de la charte peut entraîner la perte du label PNR, comme cela s'est produit en 1997 pour le Marais Poitevin, suite à la disparition des prairies humides au profit de pratiques agricoles intensives céréalières.⁴⁹

La charte est un acte réglementaire, elle est approuvée par décret par le Président de la République ou le Premier Ministre. La charte des PNR a également servi de modèle à d'autres documents d'aménagement du territoire, cela témoigne de son importance et de sa valeur dans la planification et la gestion des espaces naturels protégés.

La charte d'un Parc Naturel Régional est un document qui concrétise le projet de protection et de développement du territoire pour douze ans, fixe les objectifs à atteindre ainsi que les orientations et mesures pour les mettre en œuvre. Elle engage les collectivités territoriales, les communes, les EPCI, les départements et les régions concernés, ainsi que l'État qui l'approuve par décret. Les engagements de l'État sont également intégrés dans la charte, soulignant ainsi la collaboration entre les différentes parties administratives.

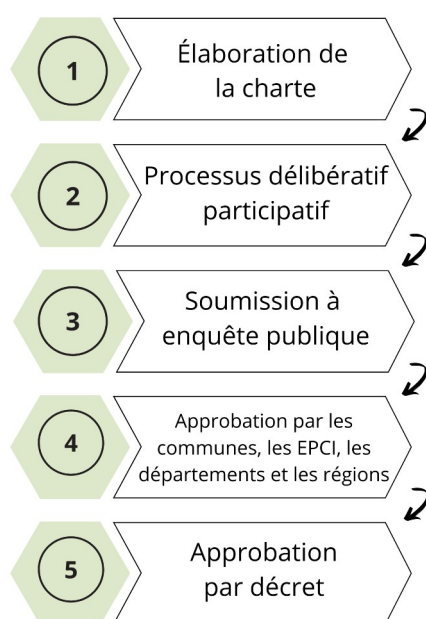
48 COSSON Arnaud, 2022 « Parcs naturels régionaux et parcs nationaux : Convergences et défis communs. Regard d'un sociologue sur les chartes ». *Revue Vertigo*, vol.22, n° 2, p. 5-7.

49 Fédération des PNR. *Questions-réponses sur les Parcs naturels régionaux*. Disponible sur [Fédération des PNR](#), consulté le 09 mars 2024.

L'engagement des signataires de la charte des Parcs Naturels Régionaux (PNR) est régi par des dispositions légales, notamment l'article L 333-1 du Code de l'Environnement. Selon cet article, les collectivités territoriales telles que les régions, les départements, et les communes sont tenues de respecter les orientations et d'appliquer les mesures énoncées dans la charte dans l'exercice de leurs compétences. Il est souligné que les documents d'urbanisme des collectivités locales doivent être compatibles avec les dispositions de la charte des PNR. En cas de non-conformité, ces documents doivent être révisés pour se conformer à la charte.

Par ailleurs, une procédure de renouvellement de classement du Parc doit être engagée au moins trois ans et demi avant l'expiration de la charte en cours. Cette procédure s'appuie sur une révision de la charte par le Parc, prenant en compte l'évaluation de son action précédente et l'analyse de l'évolution de son territoire. Cela permet de définir un nouveau projet à 12 ans pour le territoire et de solliciter un nouveau décret de classement.

Figure 13 : Les 5 étapes du processus d'approbation
de la charte d'un PNR : ⁵⁰



⁵⁰ Duvivier Emilie, 2024, *Les 5 étapes du processus d'approbation de la charte d'un PNR*, réalisation personnelle.

La charte des PNR constitue un socle juridique essentiel qui encadre les actions et les engagements des acteurs impliqués dans la préservation et le développement de ces territoires protégés. Cependant, pour assurer une mise en œuvre efficace et cohérente de cette charte, les PNR bénéficient également d'un soutien institutionnel à travers la Fédération des PNR de France. Créée en novembre 1971, cette fédération représente l'association des PNR et agit comme la coordinatrice et la promotrice de leurs intérêts. Le mode de gouvernance de cette fédération repose sur la collégialité, elle est d'ailleurs composée de trois collèges.

Figure 14 : Répartition des membres de la Fédération des PNR de France en fonction de leur collège : ⁵¹

Collège	Représentant
1 ^{er} collège	Les PNR (avec 3 représentants par PNR)
2 ^{ème} collège	12 régions et 3 collectivités territoriales
3 ^{ème} collège	17 organismes nationaux de développement, de gestionnaires de l'espace, de protection du patrimoine naturel ou culturel, de tourisme, d'accueil et de plein air.

Le rôle de la Fédération est multiple. Tout d'abord, la Fédération participe à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement des territoires ruraux, du développement durable et de la préservation des espaces naturels. Elle accompagne ainsi les PNR dans leur évolution vers une meilleure intégration des dimensions sociales et environnementales. De plus, la Fédération s'engage à promouvoir l'action des PNR et à représenter leurs intérêts auprès des acteurs nationaux et internationaux. Elle facilite leur intégration dans les politiques européennes et œuvre à leur reconnaissance et leur valorisation dans les

⁵¹ Duvivier Emilie, 2024, *Répartition des membres de la Fédération des PNR de France en fonction de leur collège*, réalisation personnelle.

instances internationales. Par le biais de cette représentation et de cette promotion, la Fédération contribue à renforcer la visibilité et l'impact des PNR à l'échelle nationale et internationale.

Parallèlement, la Fédération favorise les échanges de bonnes pratiques, valorise les retombées des actions menées et encourage l'innovation dans les démarches de préservation et de développement territorial. Ces actions visent à renforcer l'efficacité des actions entreprises par les PNR et à pérenniser leur contribution à la protection de l'environnement et à l'aménagement du territoire.

Pour remplir ses missions, la Fédération des PNR de France s'appuie sur une structure organisationnelle bien définie. Administrée par une assemblée générale et un bureau, elle dispose également de commissions thématiques et de groupes de travail pour approfondir les sujets spécifiques liés aux actions des PNR. De plus, elle assure un lien régulier avec les directeurs des PNR et les services des régions en charge de ces espaces protégés.

En outre, la Fédération des PNR de France bénéficie d'un Conseil d'Orientation, Recherche et Prospective, chargé de stimuler l'innovation et la réflexion prospective au sein des PNR. En fournissant un appui stratégique et une expertise en matière de recherche, ce conseil contribue à renforcer la capacité d'adaptation et d'anticipation des PNR face aux défis environnementaux et sociétaux.

En somme, la Fédération des PNR de France représente un pilier essentiel du dispositif institutionnel qui encadre et soutient l'action des Parcs Naturels Régionaux. Grâce à son engagement, elle contribue à renforcer la cohésion, la visibilité et l'efficacité des PNR.

2. Fonctionnement et financement des PNR

La compréhension du fonctionnement et du financement des PNR constitue une étape importante pour appréhender leur rôle dans la préservation des espaces naturels et dans la promotion du développement local durable.

2.1. Missions et objectifs des PNR

« Les PNR sont au cœur de paradoxes impossibles à résoudre si l'on reste dans des oppositions simples sans innover : il ne s'agit pas de choisir entre protection et développement, préoccupations locales et globales, court et long terme, nature emblématique et ordinaire... mais de trouver des solutions qui permettent de « faire tenir ensemble » des enjeux contradictoires, et des acteurs aux valeurs et intérêts divergents. »

(Cosson et Delorme, 2015)

Cette citation met en lumière les défis complexes auxquels sont confrontés les PNR dans leur gestion et leur développement. Par exemple, les PNR doivent concilier la nécessité de protéger l'environnement avec le besoin de développement économique et social des territoires. De même, ils doivent trouver un équilibre entre les préoccupations locales des habitants et les enjeux globaux tels que le changement climatique. Il faut alors pour les PNR innover et trouver des solutions créatives qui permettent de résoudre ces paradoxes et de concilier des intérêts souvent divergents. Plutôt que de voir ces oppositions comme des choix binaires, il est essentiel de chercher des compromis et des approches qui permettent de « faire tenir ensemble » ces enjeux contradictoires. Cela souligne l'importance pour les PNR de bien définir leurs missions et leurs objectifs afin de les respecter pour assurer leur durabilité.

La définition des missions et des objectifs des Parcs Naturels Régionaux (PNR) est encadrée par le Code de l'Environnement, notamment l'article R333-1. Selon ce texte, les PNR ont pour vocation principale la protection des paysages et du patrimoine naturel et culturel, en mettant en place une gestion adaptée. Les PNR contribuent également activement à l'aménagement du territoire, au développement économique, social et culturel, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des populations locales. Par le biais de l'accueil, de l'éducation et de l'information du public, les PNR s'engagent également à sensibiliser les citoyens à la préservation de leur environnement. Enfin, et toujours selon l'article R333-1, les PNR jouent un rôle crucial dans la réalisation d'actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines scientifiques ou éducatifs, tout en contribuant à des programmes de recherche visant à approfondir les connaissances sur les écosystèmes et à promouvoir des pratiques durables.

Les missions des PNR ont évolué au fil du temps pour s'adapter aux enjeux contemporains et futurs de leur territoire. À la fin de l'année 2010, la Fédération des PNR de France a lancé une réflexion sur l'avenir de ces espaces, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés. Cette démarche consultative a permis d'adopter en mars 2012 un document d'orientations politiques sur l'avenir des PNR. Sans altérer leurs missions initiales, cette réflexion a donné nouvelles ambitions aux PNR. En effet, il est ressorti de cette réflexion les missions suivantes : devenir des acteurs incontournables de l'aménagement territorial, promouvoir l'innovation et le transfert de bonnes pratiques, anticiper et s'adapter aux changements, favoriser le lien social et la solidarité, et jouer un rôle actif dans la transition écologique et énergétique. Ces nouvelles missions témoignent de l'adaptabilité des PNR aux défis contemporains et de leur volonté de contribuer au développement durable et à la préservation de l'environnement.

L'évaluation de la mise en œuvre des missions des PNR est un processus indispensable pour garantir l'efficacité et la pertinence de leurs actions. Cette évaluation se déroule généralement lors du renouvellement de la charte de chaque PNR. Elle vise à examiner la manière dont les orientations de la charte ont été concrètement mises en œuvre et comment les engagements des différents signataires, notamment les collectivités territoriales, les partenaires et l'État, ont été respectés. Il est également essentiel d'évaluer si les objectifs fixés initialement ont été atteints et de prendre en compte l'évolution du territoire au fil du temps. Cette analyse doit mettre avant les effets concrets des mesures prioritaires de la charte sur le développement et la préservation du territoire.

À l'échelle collective, la Fédération des PNR de France et le Ministère en charge de l'Environnement jouent un rôle central dans l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation continue de la mise en œuvre de la charte des PNR. Cette méthodologie sert à fournir des outils et des directives pour une évaluation efficace, notamment grâce au logiciel EVA. Le logiciel joue un rôle crucial dans l'évaluation et le suivi des actions entreprises dans les PNR en France. En effet, l'évaluation est une démarche essentielle pour préparer, organiser et prioriser les actions des PNR, vérifier si les objectifs sont atteints, et ajuster les programmations si nécessaire.

L'importance d'EVA réside dans sa capacité à favoriser l'articulation et la cohérence des actions des PNR avec celles des autres acteurs du territoire. En centralisant les informations relatives à la programmation, au suivi et à l'évaluation de la Charte, EVA facilite la collaboration et la coordination entre les différents partenaires impliqués dans la gestion et la préservation des territoires des PNR.

Pour les élus, EVA constitue un outil de pilotage politique en fournissant des synthèses par thème, un suivi des objectifs opérationnels de la Charte, ainsi qu'un aperçu des actions menées ou financées par le PNR. Il permet également d'évaluer l'efficacité des politiques conduites par les PNR et d'ajuster les orientations stratégiques en fonction des résultats obtenus.

Pour les directeurs des PNR, EVA représente un outil de pilotage de management en offrant un tableau de bord des avancements, des temps passés et des engagements financiers. Il permet ainsi une gestion efficace des ressources et une prise de décision éclairée pour garantir la pérennité et la réussite des actions entreprises.

Enfin, pour les chargés de missions, EVA facilite la préparation et la validation des fiches actions, des budgets prévisionnels, et offre une aide à l'évaluation et au suivi des temps passés. Grâce à une grille d'évaluation partagée et des outils d'analyse qualitative et quantitative, il permet aux chargés de missions d'optimiser leurs actions et de contribuer activement à la réalisation des objectifs fixés par la Charte des PNR.⁵²

En résumé, l'évaluation des missions des PNR est un processus dynamique visant à garantir leur contribution effective à la préservation de l'environnement, au développement durable et à l'amélioration de la qualité de vie des populations locales.

2.2. Fonctionnement et organisation des PNR

La gestion et l'organisation des Parcs Naturels Régionaux (PNR) reposent sur un cadre institutionnel conçu pour concilier la protection de l'environnement, le développement territorial et la participation des acteurs locaux. À la tête de chaque PNR se trouve un syndicat mixte de collectivités locales, regroupant généralement la ou les régions concernées, les départements concernés, ainsi que les communes ayant adopté la charte du Parc. Ce syndicat mixte est chargé de définir et de mettre en œuvre les actions du Parc conformément à sa charte, qui constitue le socle de ses orientations et engagements.

⁵² Fédération des Parcs naturels régionaux, EVA : un logiciel commun pour l'évaluation de la charte d'un Parc naturel régional. Disponible sur [Fédération des PNR](#), consulté le 14 mars 2024

L'élaboration de la charte constitue une feuille de route du PNR. Elle repose sur une concertation entre les acteurs locaux et elle est approuvée par les partenaires majoritaires au conseil d'administration de l'établissement public du Parc. Cette charte met en avant la solidarité écologique entre le cœur du Parc et les territoires environnants, et fixe les objectifs et les actions à mettre en place pour assurer la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire.

Pour assurer la mise en œuvre de la charte, chaque PNR dispose d'un syndicat mixte, chargé de coordonner les actions et les projets du Parc. Cette structure fonctionne grâce à des concertations avec les partenaires locaux, à des commissions de travail et aux organes consultatifs, le tout permettant d'associer des représentants associatifs, des partenaires socio-économiques, et des organismes publics.

Par ailleurs, chaque PNR se dote d'un conseil scientifique chargé d'éclairer les décisions et avis de l'organisme de gestion grâce à sa capacité d'expertise. Pour réaliser ses programmes, l'organisme de gestion recrute une équipe pluridisciplinaire permanente, composée de professionnels qualifiés en environnement, gestion de l'espace, développement économique, animation culturelle, et valorisation du patrimoine.

Les PNR ne fonctionnent pas seuls, mais collaborent entre eux au sein de la Fédération des PNR de France pour défendre leurs intérêts communs, échanger des expériences, et mener ensemble des programmes. Ils peuvent également s'associer pour mettre en œuvre des projets inter-Parcs, que ce soit à l'échelle régionale, à l'échelle d'un massif, ou sur des thématiques spécifiques, renforçant ainsi la coopération et les échanges entre les différents territoires.

Par ailleurs, le renouvellement du classement d'un Parc Naturel Régional (PNR) est une étape essentielle pour assurer sa pérennité et son efficacité dans la préservation de son patrimoine naturel et culturel. Cette procédure est initiée avant la date limite de classement du Parc, et elle revêt une importance

stratégique pour maintenir son statut. La demande de renouvellement de classement est formulée par la région concernée auprès de l'État, garant du processus de classement. En l'absence d'une telle demande, le Parc risque le déclassement automatique.

La démarche de renouvellement implique également une révision de la charte du Parc. Cette révision est conduite par l'organisme de gestion du Parc, en collaboration avec les parties prenantes locales. Elle peut inclure une évaluation détaillée des actions entreprises au cours des douze années précédentes, ainsi qu'une analyse de l'évolution du territoire. Ces éléments servent de base à l'élaboration d'un nouveau projet pour le Parc, approuvé par l'ensemble des partenaires impliqués.

Une fois le nouveau projet établi et validé, la région sollicite officiellement le renouvellement de classement auprès du Ministère de l'Environnement. Ce processus aboutit à la publication d'un nouveau décret ministériel, qui prolonge le classement du Parc pour une nouvelle période de douze ans.

Cependant, le déclassement d'un PNR peut également être envisagé dans certains cas. Si le Parc ne remplit plus ses missions ou ne respecte plus les critères ayant justifié son classement, le Ministère de l'Environnement peut engager sa procédure de déclassement par décret. Ce dernier peut également être déclenché si la démarche de renouvellement de classement n'a pas été initiée à temps ou si elle n'a pas abouti.

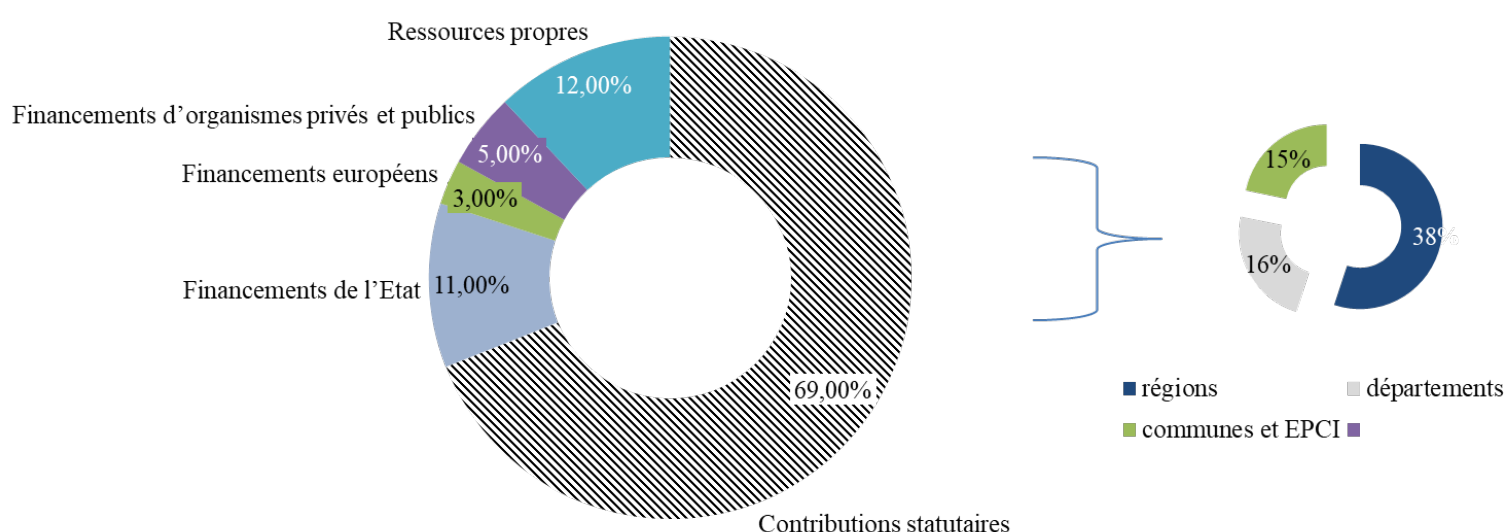
Il est à noter que le classement en PNR est une démarche volontaire pour les communes. Une commune peut ainsi décider de ne pas adhérer à la charte du Parc, même si la structure intercommunale à laquelle elle appartient a approuvé la charte. Dans ce cas, le territoire de la commune ne sera pas classé en PNR, et elle ne pourra pas bénéficier des avantages et de la reconnaissance liés à ce statut.

2.3. Financement des PNR

Les PNR disposent de deux principales sources de financement pour assurer leur fonctionnement et leurs projets d'investissement. Tout d'abord, leur budget de fonctionnement est principalement alimenté par les contributions des membres du syndicat mixte qui les composent. Ces contributions sont complétées par une contribution du Ministère de l'Environnement et par des subventions provenant de diverses sources. En outre, les PNR bénéficient d'un budget d'investissement propre pour soutenir leurs programmes et équipements.

Pour financer leurs programmes et équipements, les PNR s'appuient sur une variété de partenaires financiers. Principalement, les collectivités territoriales qui jouent un rôle essentiel en contribuant financièrement, souvent dans le cadre de programmes européens. L'État et ses établissements publics participent également au financement, notamment par le biais du contrat de projet État/Région. Ce contrat territorial peut être complété par le volet régional du contrat de projet, notamment pour des missions d'expertise et d'ingénierie.

Figure 15 : Provenance des recettes de fonctionnement des PNR en 2017⁵³



⁵³ Figure 15 : Source : Sénat. *Financement des aires protégées*. Disponible sur [Sénat](#), consulté le 13 mars 2024.

En moyenne, le budget global de fonctionnement d'un PNR s'élève à environ 2 650 000 euros, avec des variations selon les Parcs. Ce budget est financé en grande partie par les collectivités membres (régions, départements, communes, EPCI) s'élevant à 69 % en moyenne pour les PNR en 2017. Les autres financements reposent sur une contribution de l'État, des crédits européens, et d'autres recettes. En plus du budget de fonctionnement, chaque PNR dispose d'un budget d'investissement, dont l'ampleur varie selon les besoins spécifiques de chaque Parc. Les ressources propres, provenant des rémunérations de prestations ou de redevances, représentent quant à elles environ 12 % des recettes de fonctionnement des PNR. Bien que la part de ces ressources dans le financement des parcs ait progressé en 2017, elle reste modeste par rapport à l'ensemble des ressources disponibles. Cette situation souligne l'importance pour les PNR de diversifier leurs sources de financement afin de garantir leur pérennité et leur autonomie financière.

Les Parcs Naturels Régionaux ont également la possibilité de recevoir le soutien financier de mécènes, qu'il s'agisse d'entreprises privées ou de particuliers. Ces donateurs peuvent bénéficier de mesures fiscales avantageuses liées au mécénat, grâce au Fonds de dotation « Parcs Naturels Régionaux de France », créé en 2012. Une charte éthique du mécénat encadre les relations entre donateurs et Parcs.

Par ailleurs, la Fédération des PNR de France assure également son financement grâce aux cotisations de ses membres, aux subventions obtenues dans le cadre de conventions pluri-annuelles d'objectifs, qui proviennent de ministères tels que l'Environnement, l'Agriculture, les Affaires étrangères, la Culture, ainsi que par des partenariats avec des organismes publics et privés, et la participation à des programmes européens. Cette diversité de sources de financement garantit aux PNR une certaine autonomie et pérennité financière, leur permettant ainsi de mener à bien leurs missions de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel régional.

3. Initiatives touristiques dans les PNR

Dans les PNR, les initiatives touristiques sont essentielles dans la promotion et la valorisation des richesses naturelles, culturelles et patrimoniales. Ces initiatives, qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable, visent à concilier préservation de l'environnement, développement local et offre touristique de qualité.

3.1. Promotion touristique des PNR

La promotion touristique au sein des Parcs Naturels Régionaux (PNR) est d'une grande importance pour mettre en valeur les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales de ces territoires tout en favorisant le développement durable et responsable du tourisme. Pour atteindre cet objectif, chaque PNR déploie une stratégie de communication, mettant en lumière ses activités, ses attraits et les opportunités offertes aux visiteurs.

Cette communication s'articule autour de divers supports, dont les éditions occupent une place prépondérante. En effet, les PNR produisent des dépliants présentant de manière concise et attractive les spécificités de leur territoire, ainsi que des calendriers des manifestations permettant aux visiteurs de planifier leurs activités en fonction des événements locaux. Des guides et topo-guides détaillés sont également élaborés pour orienter les visiteurs dans la découverte des sentiers, des sites naturels et des points d'intérêt remarquables. De plus, des documents spécifiques sur le patrimoine local, les activités de plein air, les équipements touristiques et les hébergements sont produits pour répondre aux besoins d'information des visiteurs potentiels. Certains PNR vont même jusqu'à éditer des journaux à l'attention des habitants, favorisant ainsi la proximité et l'implication des résidents dans la vie du Parc.

Toujours concernant les supports de promotion imprimés, le magazine "PARCS" constitue une ressource pour les partenaires institutionnels des Parcs Naturels Régionaux (PNR), avec une diffusion de 18 000 exemplaires par an répartis en deux numéros. Ce périodique offre une vitrine sur l'actualité des territoires des Parcs, mettant en lumière les initiatives, les projets et les événements qui façonnent la vie locale. À travers des dossiers thématiques, le magazine explore les actions concrètes entreprises par les PNR en matière de préservation de l'environnement, de développement durable, de valorisation du patrimoine naturel et culturel, et d'aménagement du territoire. De plus, le magazine "PARCS" remplit également une fonction d'information sur la vie du réseau des Parcs, permettant aux partenaires institutionnels de rester informés des initiatives et des collaborations en cours au sein du réseau.

Figure 16 : Une du magazine Parc n°92 (septembre 2023)⁵⁴



⁵⁴ Figure 16 : Source : Parcs naturels régionaux. *Magazine Parcs n°92 (septembre 2023)*. Disponible sur [Parcs naturels régionaux](https://www.pnr.fr/), consulté le 14 mars 2024.

Outre ces supports imprimés, les PNR assurent une présence active dans les structures touristiques locales telles que les Offices de tourisme, où des informations détaillées sur les activités et les sites à visiter sont mises à disposition. Les fêtes et manifestations locales constituent également des occasions privilégiées pour les PNR de se faire connaître auprès du public et de présenter leurs actions et leurs projets. Par ailleurs, une communication régulière est assurée à travers la presse locale, permettant de diffuser des actualités, des reportages et des témoignages sur les initiatives et les événements organisés par les PNR.

En parallèle, la Fédération des PNR de France joue un rôle essentiel dans la promotion globale des Parcs naturels régionaux à l'échelle nationale. À travers divers outils d'information, elle sensibilise le grand public aux enjeux environnementaux et culturels des PNR, ainsi qu'aux actions menées pour les préserver et les valoriser. Ainsi, des notes d'orientation sont émises pour clarifier les positions du réseau des Parcs sur des thématiques importantes telles que la protection de la biodiversité et le développement durable. De plus, la Fédération met à disposition un Centre de ressources en ligne, offrant un accès à des d'informations exclusives sur les Parcs, notamment des études, des rapports, des données chiffrées et des bonnes pratiques.

Pour faciliter les échanges et la collaboration entre les acteurs des Parcs, un Extranet⁵⁵ est également mis en place, permettant aux membres des équipes des Parcs, aux élus locaux et aux partenaires de la Fédération d'accéder à des informations et des ressources spécifiques. Enfin, la communication avec le grand public est renforcée à travers le site internet de la Fédération, qui fait office de portail vers les sites individuels des Parcs et propose une interface conviviale et interactive. Les réseaux sociaux, tels que Facebook et X (anciennement Twitter) sont également mobilisés pour diffuser des informations en temps réel, interagir

⁵⁵ Réseau informatique privé et sécurisé dans lequel les collaborateurs des PNR peuvent partager des informations, des ressources ou encore des applications à des personnes externes comme des partenaires, des commerciaux, des fournisseurs ou encore des clients.

avec la communauté et susciter l'engagement des internautes. En complément, une plaquette de présentation des Parcs naturels régionaux est élaborée pour mieux faire connaître le réseau et mettre en valeur sa diversité et son attractivité. Enfin, des partenariats avec des éditeurs sont noués pour produire des ouvrages thématiques sur les Parcs, renforçant ainsi leur visibilité et leur rayonnement culturel.

3.2. Valorisation du patrimoine naturel et culturel

La valorisation du patrimoine dans un PNR a une importance capitale, tant sur le plan culturel que socio-économique et environnemental. Elle consiste à mettre en lumière et à promouvoir les richesses locales, qu'elles soient architecturales, artistiques, ou naturelles, afin de renforcer l'attractivité du territoire. Cette démarche vise à favoriser l'afflux de visiteurs, tout en jouant un rôle essentiel dans le développement économique régional. En effet, en valorisant son patrimoine, un PNR peut dynamiser son secteur touristique, générer des retombées économiques positives et participer à la préservation des savoir-faire traditionnels. Sur le plan social et culturel, la valorisation du patrimoine contribue à renforcer l'identité et la cohésion locale en mettant en avant les spécificités culturelles et historiques du territoire. De plus, elle offre aux habitants et aux visiteurs l'opportunité de découvrir et de s'approprier leur héritage commun. Enfin, sur le plan environnemental, la valorisation du patrimoine naturel sensibilise le public à la protection de la biodiversité et à la préservation des écosystèmes fragiles. En résumé, la valorisation du patrimoine dans un PNR représente une opportunité importante de développement durable, contribuant à la fois au rayonnement culturel de la région, à son dynamisme économique et à la protection de son environnement.

Dans le cadre de leur mission de préservation et de valorisation du patrimoine culturel et naturel, les PNR mettent en œuvre une série d'activités

variées visant à promouvoir la richesse et la diversité de leurs territoires tout en sensibilisant le public aux enjeux environnementaux. Ces activités sont conçues pour offrir aux visiteurs une expérience authentique et immersive, tout en les encourageant à prendre conscience de l'importance de préserver ces lieux précieux pour les générations futures.

Tout d'abord, les PNR proposent une large gamme d'activités pour permettre aux visiteurs de découvrir et d'apprécier le patrimoine culturel et naturel de la région. Des visites guidées de sites historiques, des balades thématiques à travers les paysages variés, des ateliers de découverte des métiers traditionnels et des programmes éducatifs sont des activités qui mettent en lumière les richesses du territoire et qui sensibilisent les participants à leur préservation. Ces activités offrent aux visiteurs l'opportunité de plonger dans l'histoire et la culture locales, tout en découvrant la beauté et la diversité des paysages naturels.

En parallèle, les PNR créent des lieux respectueux de l'environnement pour leurs visiteurs. En favorisant la pratique d'activités de loisirs douces telles que la randonnée pédestre, les balades à vélo et les activités nautiques, les PNR encouragent un tourisme durable qui préserve l'intégrité des écosystèmes locaux. De plus, ils mettent en place des actions de sensibilisation pour encourager le respect et la protection de l'environnement, en informant les visiteurs sur les bonnes pratiques écologiques à adopter lors de leur séjour dans la région.

L'objectif global de ces initiatives est double. D'une part, elles contribuent à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel des territoires des PNR, en offrant aux visiteurs des expériences authentiques et enrichissantes. D'autre part, elles visent à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et à encourager une prise de conscience collective de l'importance de préserver ces espaces pour les générations futures. En combinant valorisation du patrimoine et sensibilisation environnementale, les PNR créent ainsi un tourisme responsable et

respectueux de l'environnement, tout en offrant aux visiteurs une expérience inoubliable.

Après avoir exploré en détail la manière dont les Parcs Naturels Régionaux valorisent leur patrimoine culturel et naturel pour dynamiser leur attractivité et contribuer au développement local, il est désormais essentiel d'examiner les relations qu'ils entretiennent avec les autres acteurs du territoire. Ces partenariats et collaborations sont essentiels pour assurer la cohérence des actions entreprises, favoriser la synergie des initiatives et maximiser l'impact positif des projets touristiques et environnementaux.

3.3. Relations entre les PNR et les acteurs du territoire

Les PNR entretiennent des relations avec les structures intercommunales présentes sur leur territoire. Ces structures, telles que les EPCI, jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de la politique du Parc. Elles sont impliquées dès l'élaboration de la charte du Parc, dont elles doivent approuver le contenu. En tant que relais indispensables, elles sont tenues de respecter les orientations définies dans cette charte. Les communautés d'agglomération, en particulier, doivent assurer la compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec les orientations du Parc. Au-delà de ces aspects, les relations entre les structures intercommunales et les PNR s'étendent à d'autres domaines d'action, tels que l'éducation à l'environnement, la promotion du tourisme, ou encore la mise en place de circuits courts de distribution des produits agricoles.

Les partenaires socio-économiques jouent également un rôle essentiel au sein des PNR. Ces acteurs locaux incluent les socio-professionnels, tels que les entreprises, les syndicats professionnels, ainsi que les associations et organismes gestionnaires d'espaces ou d'équipements locaux. Les socio-professionnels sont associés à l'élaboration de la charte du Parc et participent activement à son fonctionnement

et à la mise en œuvre de ses programmes d'actions. Ces partenaires sont représentés dans les commissions de travail et les instances du Parc, où leur avis est consultatif. Par le biais de conventions spécifiques, ils agissent en tant que relais sur le terrain pour concrétiser les actions définies par le Parc. De plus, le Parc favorise la concertation avec les associations locales, telles que "Associations des amis habitants et usagers du Parc". Cette association, dirigée par des bénévoles engagés, est la porte-parole des habitants et des parties prenantes, qui représentent leurs intérêts au sein des instances décisionnelles des PNR.

La valorisation économique en lien avec les acteurs du territoire constitue une proportion importante des actions menées par les PNR pour dynamiser l'activité locale et promouvoir un développement durable. Par exemple, les PNR mettent en place diverses initiatives telles que les Eco-Trophées et les Eco-défis. Ces démarches visent à encourager les entreprises à prendre en compte la biodiversité et le climat dans leurs activités, à travers des diagnostics, un management environnemental et une Responsabilité Sociétale des Entreprises. Les Parcs offrent également un appui aux porteurs de projet, en les accompagnant dans leurs démarches d'accueil et de financement.

Également, les PNR accompagnent les entreprises afin qu'elles s'inscrivent en cohérence avec les priorités définies dans la charte du Parc. Des "contrats" sont ainsi passés avec ces entreprises, permettant une valorisation en adéquation avec leur image et leur identité. Ces actions encouragent l'utilisation et la valorisation des matières premières locales, favorisent le maintien et le développement des savoir-faire artisanaux et industriels, et promeuvent des produits et services issus du Parc par le biais de la marque "Valeurs Parc naturel régional".

La marque "Valeurs Parc naturel régional" représente un outil majeur de développement, mis en avant dans les chartes des Parcs. Actuellement, 44 Parcs sont engagés autour de 350 marquages de produits agricoles et artisanaux ainsi que de prestations touristiques. Cette stratégie vise à créer une plus-value pour

l'entreprise en s'appuyant sur une démarche de différenciation et d'appartenance au Parc. Bien que la marque ne soit pas un signe officiel de qualité, elle traduit une démarche éthique reflétant les valeurs fortes des Parcs, notamment le lien avec le territoire, la préservation de l'environnement et la valorisation de la dimension humaine. Les PNR investissent dans des équipements et des animations visant à promouvoir les produits du terroir et à valoriser le patrimoine local. Des maisons thématiques et des boutiques sont ainsi aménagées pour mettre en avant les produits locaux, tandis que des marchés, des fêtes et des foires sont organisés sur le territoire ou à proximité. Depuis 2018, les Parcs ont également lancé l'organisation coordonnée de pique-niques durant le mois de septembre, offrant aux visiteurs l'opportunité de déguster et d'acheter des produits du terroir tout en participant à des animations culturelles. Ces initiatives contribuent à renforcer l'attractivité touristique des PNR et à dynamiser l'économie locale, tout en préservant leur identité et leur patrimoine naturel et culturel.

•

À l'heure où le tourisme durable se profile comme une réponse aux défis du réchauffement climatique, les PNR émergent comme des acteurs clés dans la promotion d'une approche responsable et respectueuse de l'environnement dans le secteur touristique. Leurs actions variées, allant de la préservation des espaces naturels à la promotion des savoir-faire locaux, témoignent de leur engagement en faveur d'un tourisme plus durable.

Conclusion

Cette première partie a permis de souligner l'importance des espaces protégés, et plus spécifiquement des PNR, dans la préservation de la biodiversité et la promotion du tourisme durable en France. Dans cette partie, nous avons pu constater l'ensemble des défis auxquels ces territoires sont confrontés, notamment dans un contexte marqué par le réchauffement climatique. En effet, la hausse des températures, les phénomènes météorologiques extrêmes et la dégradation des écosystèmes menacent la richesse naturelle des PNR.

Nous avons également mis en lumière les opportunités qu'offrent les PNR pour concilier développement économique et préservation environnementale. En effet, la capacité des PNR à promouvoir un tourisme authentique et durable constitue une opportunité pour assurer leur pérennité et celle des écosystèmes qu'ils abritent.

Cette partie témoigne également de la nécessité d'une approche collaborative pour relever les défis environnementaux et touristiques auxquels sont confrontés les PNR en France. Elle met en évidence l'importance des actions concertées entre les acteurs locaux, les autorités publiques et les organisations environnementales mais aussi le rôle essentiel d'un public sensibilisé aux enjeux environnementaux, engagé et vigilant, dans la protection des PNR.

Partie 2 : Le rôle du tourisme dans l'action des PNR en France

Introduction

Nous venons d'explorer trois axes pour comprendre les enjeux actuels liés à la préservation de la biodiversité et au développement d'un tourisme durable dans les Parcs Naturels Régionaux (PNR) en France. Nous avons en effet examiné la diversité des espaces protégés en France et leur rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité et des écosystèmes menacés. Nous nous sommes également intéressés aux conséquences du réchauffement climatique sur le secteur touristique, puis aux actions touristiques mises en place dans les PNR.

Grâce à nos recherches autour de ces thématiques, nous avons établi la problématique suivante : *Face aux défis contemporains tels que le réchauffement climatique et les enjeux de conservation de la biodiversité, comment le tourisme peut-il jouer un rôle significatif dans l'action des Parcs Naturels Régionaux en France ?*

Pour tenter de répondre à cette problématique, nous avons proposé les trois hypothèses suivantes :

- Hypothèses 1 : Le tourisme durable peut atténuer les impacts environnementaux dans les PNR.
- Hypothèse 2 : L'importance de la sensibilisation environnementale permet de préserver la biodiversité au sein des PNR.
- Hypothèse 3 : Le rôle et l'implication des acteurs locaux participe à la préservation et au développement des PNR.

Dans la première hypothèse, nous explorerons comment le tourisme durable peut contribuer à atténuer les impacts environnementaux dans les Parcs Naturels Régionaux (PNR) français.

Dans la seconde hypothèse, nous nous concentrerons sur l'importance de la sensibilisation environnementale pour préserver la biodiversité au sein des PNR. Nous analyserons les initiatives mises en place par ces espaces protégés pour éduquer les visiteurs et les habitants locaux sur les enjeux de conservation.

Enfin, dans la troisième hypothèse nous étudierons le rôle et l'implication des acteurs locaux dans la préservation des PNR. Nous mettrons en évidence comment les PNR travaillent en collaboration avec les acteurs du territoire pour promouvoir un développement des PNR.

Chapitre 1 : Tourisme durable : Atténuer les impacts dans les PNR français

Dans un contexte marqué par l'urgence climatique et la nécessité de préserver la biodiversité, le tourisme durable émerge comme une réponse aux défis contemporains auxquels sont confrontés les PNR. Comme nous l'avons vu, les PNR jouent un rôle important dans la conservation des écosystèmes fragiles et la promotion d'une gestion responsable des ressources naturelles. Cependant, l'essor du tourisme et les pressions exercées sur ces territoires engendrent des défis en matière de préservation environnementale. Le tourisme durable émerge alors comme une réponse prometteuse aux défis auxquels sont confrontés les PNR. Nous allons explorer les différentes stratégies et initiatives mises en œuvre dans les PNR pour promouvoir un tourisme durable et ainsi atténuer les impacts environnementaux dans les PNR.

1. Promotion des mobilités douces

La promotion des mobilités douces constitue un fondement essentiel pour développer un tourisme durable. En encourageant des modes de déplacement respectueux de l'environnement, cette initiative vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à préserver la biodiversité dans les PNR.

1.1. Développement de réseaux de randonnée pédestre

Une convention a été établie entre la Fédération française de randonnée (FFR) et la Fédération des PNR en France pour garantir l'entretien et le balisage du réseau de Grande Randonnée (GR) et des sentiers de Grande Randonnée de Pays (GRP) au sein de chaque PNR. Cette collaboration vise à favoriser la création, l'aménagement et la gestion des itinéraires de randonnée, mais aussi le respect de

la charte officielle du balisage et de la signalétique pour les itinéraires situées dans les PNR.⁵⁶

Les membres des deux réseaux sont encouragés à coopérer pour développer des projets communs dans le domaine de la randonnée, en particulier en promouvant des pratiques de slowtourisme de tourisme durable adaptées. En effet, les pratiques mises en place mettent l'accent sur la découverte lente du territoire, l'itinérance et l'utilisation de modes de transport alternatifs tels que les transports en commun. De plus, les deux réseaux collaborent sur la création et la valorisation d'offres touristiques axées sur la randonnée pédestre. Pour cela, ils s'appuient sur différents supports de publications proposés par la FFR, tels que les topo-guides de la collection "Les Parcs à pied" et les circuits disponibles sur le site internet Mon GR.fr et l'application MaRando disponible sur Android et iOS. Parallèlement, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux (PNR) en France a lancé le site Chemins des Parcs (www.cheminsdesparcs.fr). Il propose une sélection d'itinéraires de promenade et de randonnée, accompagnés d'informations pratiques telles que des cartes, la durée, la difficulté et le dénivelé, ainsi que des descriptions des points d'intérêt, qu'ils soient naturels, culturels ou paysagers.

Un exemple concret de cette dynamique est observé dans le PNR de Millevaches en Limousin. Depuis 2019, l'outil Rando-Millevaches propose un site web et une application dédiés à la randonnée dans le parc. Couvrant un territoire de 6 650 km², cet outil facilite l'organisation de randonnées pédestres, VTT, trail et équestres, offrant une diversité d'itinéraires adaptés à tous les niveaux et à tous les publics. Sous la coordination du Parc, les sentiers sont répertoriés sur une plateforme numérique, offrant des fonctionnalités telles que la visualisation en 3D des itinéraires, des profils altimétriques et le téléchargement de traces GPS.⁵⁷ Cette initiative, reproduite dans d'autres PNR à travers la France, vise à

⁵⁶ Fédération Française de la Randonnée Pédestre, 2023. *Convention cadre FFRandonnée Fédération Parcs Naturels Régionaux*. Disponible sur FFR, consulté le 20 mars 2024.

⁵⁷ PNR de Millevaches en Limousin. *Rando Millevaches, un outil numérique pour partir à la découverte d'un territoire d'exception*. Disponible sur PNR Millevaches, consulté le 20 mars 2024.

promouvoir la pratique de la randonnée tout en valorisant les richesses naturelles et culturelles des territoires traversés.

1.2. Aménagement de pistes cyclables et de voies vertes

Le vélo est un élément clé du tourisme durable, offrant une alternative respectueuse de l'environnement aux véhicules motorisés, tout en favorisant une activité physique saine. Les PNR s'engagent dans le développement de leurs infrastructures cyclables, promouvant ainsi l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement et de loisirs. Cette initiative vise à encourager un tourisme durable en offrant des alternatives respectueuses de l'environnement et bénéfiques pour la santé des visiteurs, avec des pistes cyclables qui garantissent la sécurité des cyclistes et des voies vertes qui favorisent la cohabitation entre différents modes de déplacement doux.

Les PNR mettent en place diverses actions pour promouvoir l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement quotidien, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone et à l'amélioration de la santé. Par exemple, le PNR des Pyrénées Ariégeoises propose une initiative de prêt de vélos à assistance électrique dans le bassin de Foix, offrant ainsi aux résidents une alternative écologique et saine pour leurs déplacements quotidiens. Cette campagne vise à favoriser une mobilité douce, limitant l'usage de la voiture individuelle et encourageant une activité physique régulière. Les habitants peuvent bénéficier gratuitement de ces vélos électriques pendant deux semaines, après avoir rempli un questionnaire de préinscription et constitué leur dossier. Cette démarche permet non seulement d'évaluer l'efficacité de cette initiative, mais également d'inciter les participants à adopter de nouvelles habitudes de déplacement durables, soutenus par les conseils des professionnels locaux.⁵⁸

58 Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, 2024. *J'emprunte un vélo dans le bassin de Foix*. Disponible sur [PNR des Pyrénées Ariégeoises](#), consulté le 21 mars 2024.

De même, le PNR du Lubéron a été lauréat de l'appel à projets de l'ADEME "Vélo et Territoires", mettant en œuvre le projet Lubéron Labo Vélo. Ce programme vise à soutenir les collectivités dans l'élaboration de leur politique cyclable en harmonisant les connaissances en matière de déplacements à vélo. Les objectifs du projet comprennent la mise en place de principes d'aménagement favorables à la sécurité des cyclistes, le développement de la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens, la promotion de l'intermodalité avec les transports en commun, et l'amélioration de la connectivité des territoires grâce à des modes de déplacement durables.⁵⁹

Les PNR proposent une variété d'activités liées au vélo, adaptées à différents publics et niveaux de pratique. Certains PNR privilégient le développement et l'entretien de voies vertes comme le PNR de Lorraine, avec des voies vertes telles que la Meuse à Vélo ou la véloroute du canal de la Sarre. Ce type d'aménagement offrent des itinéraires idéaux pour les promenades familiales ou les balades sportives à vélo.

D'autres PNR, même s'ils disposent d'un plus petit nombre de voies cyclables, organisent des sorties guidées à vélo, comme le PNR du Luberon, qui sensibilise les participants aux particularités architecturales des villages du Sud Luberon, tout en explorant les paysages naturels. Cette balade de 3h qui est adaptée à tout âge, est une façon de pratiquer une activité physique, de se déplacer sans polluer et de découvrir les richesses patrimoniales et naturelles de ces espaces protégés.

Enfin, pour un public plus sportif, notamment les amateurs de VTT, des parcours balisés sont disponibles, comme ceux du PNR du Haut-Jura. Ce PNR est un terrain de jeu idéal pour les défis sportifs avec de nombreux cols et côtes répertoriés et balisés, mais aussi des espaces dédiés aux sensations fortes avec par exemple le Bike Parc de Longchaumois.⁶⁰

59 Parc naturel régional du Luberon, 2020. *Développer le vélo au quotidien*. Disponible sur [PNR du Luberon](#), consulté le 21 mars 2024.

60 Parc naturel régional du Haut-Jura, 2023. *Le vélo découverte dans le Parc naturel régional du Haut-Jura*. Disponible sur [PNR du Haut-Jura](#), consulté le 21 mars 2024.

Quelle que soit la forme ou l'objectif, les PNR font la promotion du vélo. Que ce soit pour les déplacements quotidiens ou pour les loisirs, le vélo est encouragé comme un moyen de transport respectueux de l'environnement, offrant la possibilité de profiter pleinement des paysages locaux

1.3. Encouragement à l'utilisation des transports en commun

Les transports en commun dans les PNR jouent un rôle essentiel dans la promotion des mobilités douces. En offrant des alternatives à la voiture, ils encouragent les visiteurs à adopter des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, tels que le bus ou le train, ce qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette transition vers des modes de transport plus durables favorise également la préservation des écosystèmes fragiles et la réduction des nuisances sonores. Ces bénéfices offrent alors un environnement plus agréable et préservés pour les habitants et les visiteurs.

Prenons l'exemple du Baladobus dans le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Ce bus fonctionne un dimanche par mois, d'avril à octobre et il dessert de nombreuses communes du PNR mais aussi des lieux touristiques et d'activités. En permettant aux visiteurs d'accéder aux sites touristiques et aux sentiers de randonnée sans utiliser leur propre voiture, ce service favorise l'adoption de modes de transport collectifs et écologiques. De plus, en limitant la circulation automobile dans les zones naturelles sensibles, le Baladobus contribue à la préservation de la faune et de la flore locales, tout en offrant aux visiteurs une expérience de voyage plus détendue et immersive. Il faut noter que le Baladobus propose des tarifs relativement accessibles, ce qui le rend attractif pour un large éventail de visiteurs. Avec un prix de 4€ pour un pass journée et 10€ pour un pass famille (valable pour 2 adultes et 2 enfants), cette option de transport représente

une alternative économique à l'utilisation de la voiture.⁶¹ Cette politique tarifaire vise à rendre le service accessible à tous. Par exemple, le tarif famille encourage les familles à opter pour les transports en commun lors de leurs déplacements dans le PNR.

Par ailleurs, un autre exemple est le train touristique de Marquèze dans le PNR des Landes de Gascogne. Ce dernier a mis en place une manière ludique et pittoresque de découvrir la région. En utilisant une locomotive à vapeur d'époque, ce train transporte les visiteurs à travers les paysages naturels des Landes. Ce moyen de transport, en plus d'être une alternative écologique à la voiture, permet aux voyageurs de plonger dans l'histoire et la culture locale. De plus, le train touristique inclut l'entrée à l'Écomusée de Marquèze dans le prix du billet, offrant ainsi aux passagers la possibilité de prolonger leur immersion dans le patrimoine régional.⁶² Cette approche holistique du tourisme permet aux visiteurs de vivre une expérience authentique et enrichissante, tout en contribuant à la préservation des écosystèmes fragiles de la région en limitant l'empreinte carbone de leurs déplacements.

En somme, les transports en commun dans les PNR ne se limitent pas à des modes de déplacement, mais représentent des outils essentiels pour promouvoir un tourisme durable et responsable. De plus, en limitant la circulation automobile dans les zones naturelles sensibles, cela participe à la préservation des écosystèmes fragiles des PNR. Également, ces nouveaux types de transports utilisés par les touristes pendant leurs vacances peut par la suite, leur donner envie d'adopter des transports doux dans leur vie de tous les jours

61 Parc naturel régional Haute Vallée de Chevreuse. *Baladobus saison 2024* Disponible sur [PNR Haute Vallée de Chevreuse](#), consulté le 21 mars 2024.

62 Parc naturel régional des Landes de Gascogne. *L'Écomusée de Marquèze*. Disponible sur [PNR des Landes de Gascogne](#), consulté le 21 mars 2024.

2. Mise en place d'activités respectueuses de l'environnement

La mise en place d'activités de loisirs respectueuses de l'environnement met en lumière les efforts des PNR pour promouvoir un tourisme durable. Ces initiatives témoignent de l'engagement des PNR à offrir aux visiteurs des expériences de loisirs qui préservent et valorisent la nature.

2.1. Organisation d'activités éco-touristiques

Les activités éco-touristiques contribuent au tourisme durable de plusieurs manières. Tout d'abord, elles génèrent des revenus pour les communautés locales et créent des emplois dans le secteur du tourisme. De plus, en sensibilisant les visiteurs à l'importance de la préservation de la nature, ces activités encouragent au respect de l'environnement. Enfin, en promouvant la conservation des habitats naturels et en soutenant les efforts de gestion des PNR, elles contribuent à préserver la biodiversité et les paysages pour les générations futures.

Dans les PNR, une grande variété d'activités éco-touristiques sont proposées aux visiteurs, ce qui offre la possibilité de réaliser de nombreuses activités en harmonie avec la nature. Par exemple, l'observation de la faune et de la flore constitue l'une des activités les plus populaires. Lors de ces activités, les visiteurs peuvent participer à des excursions guidées pour observer une diversité d'animaux sauvages dans leur habitat naturel. Ces moments offrent des expériences authentiques et privilégiées pour les visiteurs, qui se sentent alors plus proches de la nature, et donc plus concernés par les potentiels risques environnementaux qui touchent ces espèces observées. Ce type d'activité participe de manière implicite à la prise de conscience de l'importance de la préservation des espèces animales et végétales sur ces territoires.

Un autre type d'activité éco-touristique souvent plébiscité par les visiteurs sont les sorties cueillettes. Elles offrent une opportunité d'explorer la biodiversité

locale tout en apprenant à identifier et à récolter des plantes sauvages comestibles ou médicinales, dans le respect des écosystèmes. Ces sorties transmettent aux visiteurs l'importance de ces plantes et donc l'importance de ne pas les détruire.

La randonnée pédestre et le cyclisme sont également des choix populaires, avec des sentiers balisés qui traversent les paysages variés des PNR, permettant aux visiteurs d'explorer à leur rythme le territoire tout en découvrant les richesses naturelles qui les entoure.

Enfin, pour les visiteurs les plus sportifs ou en quête d'aventure, des sorties en canoë ou en kayak sont proposées le long des rivières et des lacs des PNR. Ces sorties offrent des approches uniques sur la faune et la flore locales et permettent de découvrir l'environnement naturel sous une autre forme, de manière ludique en pratiquant une activité aquatique. Ces activités variées garantissent des expériences authentiques et respectueuses de l'environnement dans les PNR.

Un exemple concret d'activité éco-touristique mise en place se trouve dans le PNR de la Brenne, où l'observation des oiseaux est l'attraction phare de ce territoire. Jalonné par plus de 4000 étangs, ce PNR est le lieu idéal l'observation des oiseaux, notamment les oiseaux migrateurs qui aiment faire une halte sur ce territoire.⁶³ Des sorties ornithologiques guidées sont organisées. Elles offrent aux participants la possibilité d'explorer les zones humides et les étangs de la région, qui abritent une diversité impressionnante d'espèces d'oiseaux migrateurs et résidents. Les guides accompagnant ces excursions fournissent des informations détaillées sur les espèces observées et sensibilisent les participants à l'importance de protéger ces habitats fragiles. Pour découvrir ce PNR, plusieurs options sont disponibles, telles que des visites accompagnées. Ces visites, encadrées par des animateurs nature professionnels et des prestataires de tourisme locaux engagés, offrent une expérience éducative et immersive aux visiteurs. De plus, des sentiers

63 Parc naturel régional de la Brenne. *L'étang, symbole paysager du PNR*. Disponible sur [PNR de la Brenne](#), consulté le 29 mars 2024.

de découverte et des observatoires disséminés sur l'ensemble du territoire du PNR permettent aux visiteurs de profiter de ces activités de manière autonome, sans guide professionnel. En somme, le PNR de la Brenne propose une gamme variée d'activités éco-touristiques qui mettent en lumière la richesse mais aussi la fragilité de son patrimoine naturel.

2.2. Activités de sensibilisation à l'environnement

La proposition d'activités de sensibilisation à l'environnement dans les PNR constitue une autre facette importante du tourisme durable et de la préservation de la nature. Ces activités visent à éduquer et à sensibiliser les visiteurs sur les enjeux environnementaux locaux, tout en offrant leur offrant des expérience authentiques et enrichissantes.

Par exemple, dans le PNR des Grands Causses, qui est un territoire caractérisée par ses paysages de plateaux calcaires, les activités de sensibilisation à l'environnement se concentrent notamment sur la thématique de la gestion durable de l'eau, qui est une ressource essentielle pour ce territoire qualifié de semi-aride. Le PNR des Grandes Causses proposent des visites guidées thématiques pour permettre aux visiteurs de comprendre les défis liés à la gestion de l'eau dans un environnement où les ressources sont limitées. Ces visites peuvent inclure des rencontres avec des agriculteurs locaux qui pratiquent des méthodes d'irrigation innovantes et respectueuses de l'environnement, telles que l'agroforesterie⁶⁴ ou la gestion raisonnée de l'eau. Le public peut également visiter des sites de captage d'eau et des infrastructures de conservation, comme les barrages ou les retenues d'eau, pour comprendre leur fonctionnement et leur impact sur l'écosystème local.⁶⁵ En complément, des ateliers de découverte sont proposés pour offrir une expérience pratique aux visiteurs. Par exemple, des ateliers sur la construction de barrages naturels ou de systèmes de récupération

⁶⁴ Agroforesterie : pratique qui consiste à tirer parti des arbres dans la production agricole.

⁶⁵ Parc naturel régional des Grandes Causses. *Gestion de l'eau*. Disponible sur [PNR des Grandes Causses](#), consulté le 29 mars 2024.

d'eau de pluie peuvent être organisés, permettant aux participants de comprendre comment ils peuvent contribuer à la préservation des ressources en eau dans leur propre environnement. Ces ateliers sont souvent animés par des experts locaux et des professionnels de l'environnement, offrant ainsi une expertise précieuse aux participants.

Par ailleurs, d'autres visites thématiques sont organisées pour permettre aux visiteurs d'explorer la diversité de la faune et de la flore du parc. Par exemple, des visites guidées sur la flore méditerranéenne ou sur les habitats des rapaces peuvent être proposées, offrant aux participants l'opportunité de découvrir la richesse biologique de la région et d'apprendre sur les espèces endémiques et menacées.

En somme, les activités de sensibilisation à l'environnement sont importantes dans la promotion du tourisme durable et la préservation de la nature dans les PNR. Il faut noter que ces activités ne se limitent pas seulement à divertir les visiteurs, elles jouent également un rôle dans l'éducation et la sensibilisation sur les enjeux environnementaux locaux et dans le renforcement de l'engagement communautaire en faveur de la conservation de la biodiversité.

2.3. Promotion d'activités de loisirs basées sur l'entretien et le nettoyage de la nature

Comme nous l'avons vu, les activités de loisirs axées sur la préservation de la nature sont devenues une priorité au sein des PNR. Toutefois, depuis quelques années, des activités basées directement sur le nettoyage de la nature sont organisées afin de concilier loisir en plein air et conservation de l'environnement naturel.

Par exemple, depuis son émergence en Suède en 2016, le phénomène du "plogging" s'est rapidement propagé à travers le monde, y compris en France, où de nombreuses courses et initiatives locales sont désormais organisées. Le terme,

« plogging » provient d’une fusion entre "plocka upp", qui signifie ramasser en suédois, et de « jogging ». C’est un concept assez simple, celui de courir en ramassant les déchets trouvés le long du parcours. Cette pratique attire l'attention sur l'importance de la propreté de l'environnement et mobilise un large éventail de participants, que ce soit des amateurs de courses sportives, des écocitoyens voulant nettoyer la nature, des familles souhaitant une sortie récréative et ludique, etc. Dans ce contexte, les PNR suit cette tendance en encourageant et en soutenant activement les initiatives de plogging ainsi que d'autres activités de loisirs respectueuses de l'environnement.

D’autres activités sont également proposés pour nettoyer les PNR et ramasser les déchets. Par exemple, le PNR de Camargue collabore avec la commune des Saintes-Maries de la Mer pour organiser des journées de nettoyage des plages.⁶⁶ Cette initiative vise à sensibiliser les participants à l'importance de la préservation de ces écosystèmes fragiles tout en leur offrant une expérience significative et enrichissante. Ces journées de nettoyage permettent non seulement de ramasser les déchets marins, tels que les plastiques, les bouteilles, les mégots de cigarettes, etc ; mais aussi de découvrir les attraits naturels de cette région méditerranéenne. Ces initiatives sont des moyens de découvrir un territoire autrement, en limitant son impact écologique et en contribuant au nettoyage de ces sites.

Nous allons voir un autre exemple d’activité de nettoyage avec le PNR de Chartreuse qui s'engage également dans des actions de ramassage des déchets, à travers le collectif « Chartreuse Propre ».⁶⁷ Depuis plus de 15 ans, ce collectif, composé de cinq associations locales, organise des chantiers participatifs de ramassage de déchets dans le massif de la Chartreuse. Ces chantiers, organisés dans une logique éducative et participative, ont permis de débarrasser le massif

66 Parc naturel régional de Camargue. *Cap vers un monde sans déchet plastique !* Disponible sur [PNR de Camargue](#), consulté le 29 mars 2024.

67 Parc naturel régional de Chartreuse. Pourquoi ce collectif ? Disponible sur [PNR de Chartreuse](#), consultée le 30 mars 2024.

de plus de 100 tonnes de déchets en tout genre depuis leur création. Les actions du collectif incluent le repérage des zones de dépôt sauvage, l'organisation de ramassages participatifs, ainsi que la sensibilisation des citoyens et des collectivités locales à l'importance de la gestion des déchets.

Ces initiatives démontrent l'engagement des PNR dans la préservation de l'environnement et la promotion d'un tourisme durable. En encourageant la participation citoyenne et en sensibilisant le public aux enjeux environnementaux, ces actions contribuent à la préservation des écosystèmes naturels tout en entraînant une prise de conscience collective des touristes mais aussi des communautés locales.

3. Diversification des hébergements écologiques

La diversification des hébergements écologiques est un élément clé dans la promotion du tourisme durable au sein des PNR. Cette stratégie vise à répondre à la demande croissante des visiteurs en matière d'hébergements respectueux de l'environnement, tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles et à la réduction de l'empreinte écologique du tourisme

3.1. Développement de l'offre d'hébergements éco-responsables

Les PNR s'efforcent de développer une offre d'hébergements éco-responsables pour répondre aux attentes croissantes des visiteurs en matière de tourisme durable. Par exemple, en ce qui concerne le PNR du Verdon, les efforts se concentrent sur le développement d'une offre d'hébergements écologiques en accord avec les attentes grandissantes des visiteurs en matière de tourisme durable. Un exemple concret est la mise en place de campings écologiques le long des rives du Verdon. Ces campings offrent non seulement des emplacements spacieux dans un cadre préservé, mais également des infrastructures sanitaires

respectueuses de l'environnement. Un gage de qualité est la marque "Valeurs Parc" décernée par le PNR du Verdon à certains hébergements. Cette marque atteste de l'engagement des hébergeurs envers la préservation de l'environnement et la valorisation des patrimoines locaux. En effet, ces hébergeurs sont reconnus comme des ambassadeurs du parc et ils partagent leurs connaissances avec les visiteurs, ce qui offre une immersion complète à la découverte du PNR du Verdon pour le public.⁶⁸

Le PNR des Millevaches suit une approche similaire en promouvant une liste d'hébergements recommandés, également labellisés "Valeurs Parcs". Ce qui distingue leur approche, c'est la mise en avant des actions écologiques concrètes entreprises par les hébergeurs. Sur le site internet et avec la description de l'hébergement, il est indiqué les actions écologiques mises en place. Par exemple, certains hébergeurs ont installé des systèmes de récupération d'eau de pluie dans leur jardin, d'autres privilégient l'utilisation de produits écologiques pour l'entretien comme le bicarbonate de soude ou le vinaigre blanc.⁶⁹ De plus, certains hébergeurs cherchent à sensibiliser les touristes en proposant des visites locales de leur exploitation ou des fermes aux alentours. Cette démarche permet aux visiteurs soucieux de l'environnement de choisir des hébergements en accord avec leurs valeurs, tout en offrant une expérience authentique et éducative au cœur du PNR des Millevaches.

En offrant aux visiteurs la possibilité de séjourner dans des hébergements respectueux de l'environnement, labellisés "Valeurs Parc", ces PNR favorisent une expérience de voyage durable et écologique, et sensibilisent les touristes aux enjeux de préservation des ressources naturelles.

3.2. Encouragement à la rénovation énergétique des hébergements existants

68 PNR du Verdon. *Hébergements recommandés*. Disponible sur [PNR du Verdon](#), consulté le 30 mars 2024.

69 PNR des Millevaches. *Hébergements recommandés par le Parc*. Disponible sur [PNR des Millevaches](#), consulté le 30 mars 2024.

Dans le cadre de la promotion du tourisme durable, les PNR encouragent également la rénovation énergétique des hébergements existants. Cette démarche vise à réduire l'empreinte écologique des hébergements touristiques tout en améliorant leur confort et leur efficacité énergétique.

Certains PNR s'investissent activement dans la rénovation énergétique des hébergements de leur territoire. Un exemple est celui du PNR de Baie de Somme Picardie Maritime, qui a lancé en janvier 2022 le programme PNR Rénov' Habitat, en partenariat avec la Région Hauts-de-France. Ce programme offre un service de proximité, gratuit et ouvert à tous, visant à accompagner les ménages du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique des logements. Le service répond aux besoins et aux interrogations des propriétaires occupants et des bailleurs de la région. Il propose des conseils personnalisés pour aider les usagers à prendre des décisions éclairées concernant la rénovation de leur logement, les types de travaux à entreprendre, les aides financières disponibles, les techniques à privilégier, ainsi que les professionnels compétents à solliciter. Les usagers peuvent accéder gratuitement à des experts via un numéro vert ou les rencontrer lors de permanences locales.⁷⁰

PNR Rénov' Habitat émerge donc comme le service de référence pour la rénovation de l'habitat dans la Picardie Maritime, en contribuant à aider les riverains à améliorer leur qualité de vie tout en réduisant leur empreinte environnementale. En fournissant un accompagnement complet et adapté, ce programme renforce l'engagement du Parc dans la transition énergétique

Nous observons un autre exemple avec celui du PNR du Luberon qui propose un Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE). Ce service se offre des conseils spécialisés et gratuits qui visent à optimiser l'efficacité énergétique des logements tout en préservant le riche patrimoine architectural de

70 PNR Rénov Habitat. *Qui sommes-nous ?* Disponible sur [PNR Révov Habitat](#), consulté le 31 mars 2024.

la région. Les architectes-conseillers du Parc s'engagent aux côtés des propriétaires pour améliorer le confort de leur habitation, réduire leur empreinte environnementale et réaliser des économies d'énergie. Ce service englobe une série de prestations techniques visant à élaborer un projet de rénovation sur mesure. Parmi celles-ci figurent un diagnostic énergétique simplifié, des visites sur site, une analyse détaillée du projet, des conseils avisés en matière de performance thermique et architecturale, ainsi que des recommandations quant au choix de matériaux respectueux de l'environnement. De plus, des ressources documentaires sont mises à disposition pour accompagner les particuliers tout au long de leurs démarches. Le service propose également un soutien pratique pour les démarches administratives et la recherche de financement. Il comprend notamment des informations sur les autorisations d'urbanisme nécessaires, un récapitulatif des aides financières disponibles et un suivi en ligne du projet, simplifiant ainsi les formalités pour les propriétaires.⁷¹

Le développement et la promotion des services d'accompagnement à la rénovation énergétique dans les PNR témoignent de l'engagement des territoires en faveur de la transition écologique. Ces initiatives offrent un soutien précieux aux propriétaires dans leurs projets de rénovation et dans leur transition écologique. Sur le plan touristique, ces rénovations profitent également aux touristes qui vont venir se loger chez ces particuliers ou ces hébergeurs touristiques qui se tournent vers une démarche de transition écologique.

3.3. Promotion des modes d'hébergement alternatifs et durables

La promotion des modes d'hébergement alternatifs et durables constitue une stratégie essentielle dans la démarche de développement touristique durable des PNR. En mettant en avant des solutions d'hébergement respectueuses de

⁷¹ PNR du Luberon. *Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique*. Disponible sur [PNR du Luberon](#), consulté le 31 mars 2024.

l'environnement, les PNR encouragent les visiteurs à adopter un mode de vie plus durable lorsqu'ils séjournent sur le territoire.

Les écolodges représentent l'un des types d'hébergement les plus emblématiques dans cette approche. Ces structures, souvent conçues avec des matériaux écologiques et intégrées harmonieusement dans leur environnement, ce qui offre aux visiteurs une expérience d'immersion totale dans la nature tout en minimisant leur empreinte écologique.

Par ailleurs, au sein des PNR, des hébergements insolites permettent aussi pour les visiteurs de profiter d'une expérience immersive. Les cabanes dans les arbres sont très prisées par les touristes. En effet, elles leur permettent de se reconnecter avec la nature en passant la nuit en hauteur, au plus près des arbres. De plus, les PNR proposent une variété d'autres options d'hébergement insolites telles que les yourtes, les tentes suspendues et les habitats troglodytes, offrant aux visiteurs une expérience unique tout en favorisant une approche respectueuse de l'environnement. Ces initiatives visent à encourager un tourisme responsable tout en contribuant à la préservation des espaces naturels et des écosystèmes fragiles.

En ce qui concerne les hébergements hôteliers, la marque « Hôtels au naturel » s'inscrit dans la démarche des Parcs Naturels Régionaux et propose des hôtels 2 et 3 étoiles implantés dans ces territoires préservés. Ces hôtels s'engagent à valoriser et protéger leur environnement tout en offrant un hébergement de qualité. Ils adoptent des pratiques éco-responsables pour limiter leur impact sur leur environnement proche, offrant ainsi une expérience durable aux visiteurs.

Créée en 1998 par des hôteliers qui étaient déjà sensible à la notion de tourisme durable, cette marque est gérée par la Fédération française des PNR(FFPNR) et l'association Hôtel au Naturel. Pour obtenir ce label, les établissements doivent être situés dans un PNR, bien intégrés dans le paysage et représentatifs de

l'architecture locale. Ils doivent également respecter les valeurs fondamentales des Parcs, notamment l'attachement au territoire, la dimension humaine et le respect de l'environnement. Cet engagement se traduit par des actions concrètes telles que l'utilisation d'énergies renouvelables, les économies d'énergie et d'eau, la gestion des déchets, ainsi que la promotion des producteurs et artisans locaux.

De plus, chaque hôtelier doit élaborer un plan d'actions visant à améliorer ses pratiques environnementales. Une visite de contrôle est effectuée tous les 3 ans pour évaluer l'avancement du projet et garantir que les établissements demeurent en adéquation avec les valeurs de la marque « Hôtels au Naturel ». Ainsi, cette démarche témoigne de l'engagement des hôteliers en faveur de l'environnement et offre aux visiteurs l'opportunité de séjourner dans des établissements respectueux de la nature.⁷²

•

À travers la promotion des mobilités douces, la mise en place d'activités de loisirs respectueuses de l'environnement et la diversification des hébergements écologiques, les PNR s'engagent dans une démarche globale de tourisme durable qui œuvre à la préservation des écosystèmes fragiles et à la sensibilisation des visiteurs. L'approche du tourisme durable constitue l'un des moyens les plus efficaces pour concilier développement touristique, préservation de la biodiversité et bien-être des populations locales. Toutefois, pour implanter et développer au mieux ce tourisme durable, il faut qu'il opère dans une société sensibilisée aux risques environnementaux et consciente des dommages de l'activité humaine sur la nature.

⁷² Vacances vertes. *Hôtels au naturel, des établissements dans les Parcs Naturels Régionaux*. Disponible sur [Vacances vertes](#), consulté le 31 mars 2024.

Chapitre 2 : Sensibilisation environnementale : Préserver la biodiversité des PNR

La préservation des PNR en France nécessite une vaste sensibilisation à l'importance de la biodiversité. La biodiversité constitue le cœur même de ces territoires préservés, et son maintien est essentiel pour assurer l'équilibre écologique et la durabilité des écosystèmes. Nous analyserons donc les différentes stratégies et initiatives mises en œuvre dans les PNR afin de sensibiliser les visiteurs, les habitants locaux et les acteurs du tourisme à l'importance de préserver la biodiversité

1. Sensibilisation des plus jeunes avec des ateliers/cours sur la biodiversité

La sensibilisation à la biodiversité dès le plus jeune âge est essentielle dans la préservation des écosystèmes et des espèces au sein des PNR. En mettant l'accent sur les ateliers, cours et programmes éducatifs pour les enfants, nous observerons comment les PNR sensibilisent et informent la prochaine génération sur les enjeux environnementaux.

1.1. Organisation d'ateliers pratiques en plein air pour découvrir la biodiversité locale

Les PNR organisent régulièrement des ateliers pratiques en plein air pour offrir aux jeunes une expérience immersive dans la nature et la biodiversité locale. Ces ateliers sont conçus pour permettre aux enfants de découvrir les écosystèmes locaux, d'observer la faune et la flore dans leur habitat naturel et d'apprendre de manière interactive sur l'importance de la biodiversité.

Par exemple, dans le PNR de la Brenne, des ateliers éducatifs sont régulièrement organisés pour sensibiliser les jeunes à la biodiversité et à l'importance des zones humides. Ces ateliers se déroulent principalement dans les marais, les étangs et

les zones humides du parc, qui abritent une biodiversité exceptionnelle. Guidés par des animateurs spécialisés, les enfants ont l'opportunité d'explorer ces écosystèmes et d'observer de près la faune et la flore qui les habitent. Ils peuvent ainsi découvrir des espèces d'oiseaux migrateurs qui font escale dans les étangs. De plus, les élèves ont l'occasion d'observer des amphibiens, tels que les grenouilles et les tritons, qui peuplent les étangs et les mares de la région. Ces observations sont accompagnées d'explications sur l'importance des zones humides en tant que habitats essentiels pour de nombreuses espèces animales et végétales, ainsi que sur les menaces qui pèsent sur ces milieux fragiles.

Dans le PNR des Landes de Gascogne, des ateliers sont organisés afin de sensibiliser les enfants à l'importance de préserver les forêts de pins et les milieux humides caractéristiques de cette région. Ces ateliers offrent aux enfants l'opportunité de participer à diverses activités pratiques, telles que la plantation d'arbres pour contribuer à la reforestation, la construction de nichoirs destinés aux oiseaux pour encourager leur présence dans la région, ainsi que la découverte et l'observation d'insectes vivant dans les étangs. Ces différents types d'ateliers participatifs favorisent une meilleure compréhension de l'écosystème local pour les enfants, qui se sentent encore plus impliqués et concernés par ces thématiques.⁷³

La sensibilisation des enfants à la biodiversité à travers des ateliers pratiques en plein air dans les PNR est une démarche très utile pour favoriser leur compréhension des écosystèmes locaux et les sensibiliser à l'importance de leur préservation. Ces initiatives permettent aux jeunes générations de développer un lien avec la nature et de prendre conscience de leur rôle comme acteurs de la protection de l'environnement. En organisant des activités ludiques et éducatives, les PNR contribuent à former des citoyens responsables et engagés, prêts à œuvrer pour la préservation de la biodiversité et la conservation des milieux naturels.

⁷³ PNR des Landes de Gascogne. *Dispositif « Je découvre mon parc »*. Disponible sur [PNR des Landes de Gascogne](#), consulté le 06 avril 2024.

1.2. Intégration de programmes éducatifs sur la biodiversité dans les cursus scolaires

Les PNR collaborent avec les autorités éducatives locales pour intégrer des programmes éducatifs sur la biodiversité dans les cursus scolaires. Ces programmes permettent aux élèves d'apprendre sur la biodiversité de manière structurée et approfondie tout au long de leur parcours scolaire.

Le PNR la Haute Vallée de Chevreuse par exemple, s'engage dans la promotion de l'éducation environnementale en collaborant avec l'Éducation Nationale et les acteurs éducatifs locaux. Chaque année, une centaine de projets sont soutenus, offrant aux élèves l'opportunité d'explorer et de comprendre leur environnement naturel et culturel. Par le biais d'outils pédagogiques et de ressources telles que des cartes et des données actualisées, les établissements scolaires peuvent intégrer des programmes sur la biodiversité en lien avec les programmes scolaires.

De plus, le Parc participe au programme Vigie-Nature École depuis son lancement en 2010. Ce programme de sciences participatives permet aux élèves de tous niveaux de suivre la biodiversité ordinaire à travers divers protocoles scientifiques. Encadrés par leurs enseignants, les élèves participent à des activités qui leur permettent de mieux comprendre leur environnement naturel et de développer leur sens de l'observation. Le programme Vigie-Nature, initié par le Muséum national d'Histoire naturelle il y a plus de 30 ans, est une initiative innovante dans le domaine des sciences participatives. Il vise à étudier l'impact des activités humaines sur la biodiversité en France. Pour ce faire, le programme regroupe plusieurs observatoires qui échantillonnent un grand nombre de sites répartis sur un vaste territoire.⁷⁴

⁷⁴ Vigie-nature École. *Vigie-Nature École, un programme de sciences participatives au service de la biodiversité*. Disponible sur [Vigie-Nature École](#) consulté le 06 avril 2024.

Chaque observatoire de Vigie-Nature est dédié à une thématique spécifique, permettant ainsi de collecter des données sur différents aspects de la biodiversité. Par exemple, certains observatoires se concentrent sur les oiseaux, les insectes, les plantes, ou encore les mammifères. Cette approche permet d'avoir une vision globale de l'état et de la dynamique de la biodiversité à différentes échelles spatiales et temporelles. De nombreuses écoles du PNR participent donc à cette initiatives en permettant à des classes de collecter des données qui serviront ensuite aux chercheurs pour répondre à des questions écologiques importantes.

Ce dispositif permet de sensibiliser les élèves aux enjeux climatiques mais aussi de leur transmettre des connaissances sur la biodiversité et les enjeux de la conservation d'espèces. En intégrant ces notions dans les programmes scolaires, les élèves seront plus attentifs au respect de l'environnement et seront plus rapidement conscients de l'importance de la nature.

1.3. Collaboration avec les écoles pour des sorties pédagogiques axées sur la découverte de la nature et de la biodiversité

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) collaborent également avec les écoles pour organiser des sorties pédagogiques axées sur la découverte de la nature et de la biodiversité. Ces sorties offrent aux élèves une opportunité d'explorer les espaces naturels préservés à proximité de leur école.

Reprenons l'exemple du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, qui établit régulièrement des partenariats avec les établissements scolaires locaux. Le PNR propose une variété de sorties thématiques répertoriées dans un catalogue détaillé, comprenant des explications sur le contenu, le déroulement, la durée et les tarifs. Chaque sortie est encadrée par un intervenant spécialisé dans le domaine ou le thème abordé, garantissant ainsi une expérience enrichissante et instructive pour les élèves.

Parmi les thématiques proposées, nous pouvons citer par exemple une sortie sur la préservation des amphibiens de l'étang des vallées. Le PNR a mis en place un dispositif visant à éviter l'écrasement massif des crapauds, grenouilles et tritons se rendant sur leur lieu de reproduction le long de la route bordant le plan d'eau. Les enfants, à l'aide de seaux, doivent faire traverser sans risques les amphibiens. Cette activité permet aux enfants de découvrir le mode de vie et l'habitat des amphibiens tout en participant activement au suivi scientifique en réalisant le comptage des animaux.

Dans un autre registre, une sortie consacrée à l'observation et à la classification des insectes offre aux enfants une initiation à l'entomologie. Munis de boîtes d'observation, de filets à papillon et d'autres outils, les élèves partent à la recherche des insectes qui peuplent leur environnement. En observant de près les insectes collectés, ils apprennent à identifier leurs caractéristiques principales, telles que le nombre de pattes, la division du corps en différentes parties et la présence d'ailes. Cette activité ludique et éducative s'étend sur une demi-journée.

Ces sorties pédagogiques offrent aux élèves une expérience concrète et immersive dans la nature, favorisant ainsi leur éveil à la biodiversité et à son importance. En participant à ces activités, les enfants développent un lien privilégié avec leur environnement et acquièrent des connaissances sur la faune et la flore locales.

2. Sensibilisation du grand public avec les structures des PNR

La sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux est une mission clé dans les PNR à travers leurs structures dédiées telles que les centres d'interprétation et les maisons de la nature. Ces espaces constituent des lieux privilégiés où les visiteurs peuvent découvrir et approfondir leur compréhension des richesses naturelles et culturelles.

2.1. Animations et expositions thématiques sur la biodiversité dans les centres d'interprétation des PNR

Un centre d'interprétation dans un Parc Naturel Régional (PNR) est une structure éducative et culturelle conçue pour offrir aux visiteurs une compréhension approfondie des spécificités du territoire protégé. Ces centres sont souvent situés à des points stratégiques du parc, offrant un accès privilégié aux informations sur la biodiversité, l'histoire, la géologie, et les enjeux environnementaux et culturels du PNR. Ils proposent généralement des expositions interactives, des présentations multimédias, des maquettes, des animations, et des activités pédagogiques destinées à sensibiliser le public à la richesse et à la fragilité des écosystèmes locaux.

Par exemple, dans le PNR des Volcans d'Auvergne, propose au printemps 2024 une exposition dédiée aux pollinisateurs locaux offre une immersion dans le monde des pollinisateurs. Avec une riche diversité de plus de 2400 espèces répertoriées, le Parc abrite une multitude de pollinisateurs, contribuant ainsi à l'équilibre des écosystèmes. Cette exposition, conçue par le Parc des Volcans d'Auvergne en collaboration avec la Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny invite les visiteurs à explorer les prairies, les forêts, les milieux humides et les villages du territoire pour découvrir ces acteurs méconnus mais essentiels de la nature.⁷⁵

Parallèlement, les Centres d'Interprétation du PNR des Volcans d'Auvergne accueillent également des expositions d'artistes régionaux, ce qui permet d'adopter une perspective unique les caractéristiques du territoire. Ces expositions artistiques permettent une approche différente et souvent poétique des paysages volcaniques de la région.

⁷⁵ PNR des Volcans d'Auvergne. *Le Parc, terre de pollinisation*. Disponible sur [PNR des Volcans d'Auvergne](#), consulté le 06 avril 2024.

2.2. Organisation de conférences sur la biodiversité dans les maisons de la nature

Les maisons de la nature, implantées au cœur ou à proximité des espaces naturels protégés gérés par les Parcs Naturels Régionaux (PNR) en France, incarnent des pôles éducatifs et de sensibilisation essentiels. Leur vocation première est d'informer le public sur la richesse de la biodiversité locale et de sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Ces structures organisent une variété de conférences sur la biodiversité, mobilisant des experts et des spécialistes pour animer des séances thématiques approfondies. Ces conférences ciblent des sujets spécifiques liés à la biodiversité, tels que la conservation des espèces menacées ou les impacts des activités humaines sur les écosystèmes locaux.

De plus, les maisons de la nature favorisent l'interaction en proposant des conférences interactives qui encouragent la participation active du public. À travers des débats, des jeux de rôles et des ateliers pratiques, ces sessions visent à stimuler l'échange et la discussion pour approfondir la compréhension des enjeux environnementaux.

Pour sensibiliser les plus jeunes, des conférences d'éducation environnementale sont également au programme. Elles utilisent des supports visuels attrayants et des expériences pratiques pour captiver l'attention des enfants et des jeunes participants, tout en leur transmettant des messages sur l'importance de préserver la nature.

Enfin, les maisons de la nature organisent des conférences de sensibilisation du grand public, souvent lors d'événements spéciaux ou de festivals dédiés à la nature. Par exemple, dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides 2024 dans le PNR de Lorraine, une conférence intitulée « Le castor, comment vivre avec cet architecte des zones humides ? » a été animée par un chargé de mission Natura 2000, spécialiste de la thématique. Cette initiative a permis de dévoiler les

secrets du castor, sa contribution essentielle à l'environnement et aux zones humides, ainsi que des conseils pratiques pour une cohabitation harmonieuse.⁷⁶

Ces initiatives contribuent à renforcer la conscience écologique de la société et à promouvoir des comportements respectueux de l'environnement. En mobilisant l'intervention de spécialistes et en favorisant l'interaction avec le public, les maisons de la nature sont des acteurs essentiels de l'éducation environnementale au sein des PNR.

2.3. Création de sentiers d'interprétation pour sensibiliser les visiteurs à la faune et à la flore locales

Un sentier d'interprétation vise à faciliter la compréhension et l'appréciation d'un lieu donné par les visiteurs, tout en enrichissant leur expérience de visite. Son principe consiste à guider les visiteurs à travers un parcours thématique, basé sur un scénario et un fil conducteur, afin de leur permettre de découvrir et de ressentir l'attrait du site de manière plus significative.

La création de sentiers d'interprétation constitue une approche stratégique adoptée par de nombreux Parcs Naturels Régionaux (PNR) pour engager et éduquer les visiteurs sur la biodiversité locale et les enjeux environnementaux. Ces sentiers, soigneusement aménagés et balisés, offrent une expérience immersive au sein des écosystèmes naturels préservés, permettant aux visiteurs de découvrir la richesse biologique de la région tout en comprenant son importance et sa fragilité.

Par exemple, le Parc Naturel Régional (PNR) des Causses du Quercy a développé un réseau impressionnant de 27 sentiers d'interprétation. Ces sentiers, d'une longueur variée allant de 3 à 21 kilomètres, sont conçus pour offrir des expériences adaptées à divers types de publics, qu'il s'agisse de familles avec de

⁷⁶ PNR de Lorraine. *Conférence – Le castor : Comment vivre avec cet architecte des zones humides ?*
Disponible sur [PNR de Lorraine](#), consulté le 06 avril 2024.

jeunes enfants ou de randonneurs plus expérimentés. Ces sentiers d'interprétation des Causses du Quercy sont dotés de panneaux d'information détaillés, offrant des informations sur les caractéristiques géologiques uniques, les espèces végétales et animales, ainsi que sur les éléments architecturaux rencontrés le long du chemin. Ces panneaux servent de guide aux visiteurs, les aidant à mieux comprendre et à apprécier les richesses naturelles et culturelles de la région tout en parcourant les sentiers.

Les sentiers d'interprétation représentent donc une stratégie intéressante adoptée par de nombreux PNR pour sensibiliser le public à la faune et à la flore locales. En offrant une expérience immersive dans les écosystèmes naturels, ces sentiers permettent aux visiteurs de mieux comprendre l'importance de la biodiversité et de la préservation de l'environnement. Grâce à des dispositifs interactifs et des activités éducatives, les sentiers d'interprétation offrent une expérience enrichissante pour les visiteurs de tous âges et niveaux d'expérience, renforçant ainsi leur engagement envers la protection de la nature.

3. Sensibilisation du grand public grâce aux outils numériques et aux nouvelles technologies

L'intégration des nouvelles technologies et des outils numériques joue un rôle croissant dans la sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux et à la préservation de la biodiversité. Dans le cadre des PNR, ces outils offrent des moyens innovants et efficaces pour informer, éduquer et engager les visiteurs de manière interactive et immersive.

3.1. Développement d'applications mobiles pour sensibiliser le public et découvrir les PNR en autonomie

Les PNR adoptent de plus en plus le développement d'applications mobiles comme moyen de sensibilisation à la biodiversité. Ces applications permettent aux visiteurs d'explorer la nature de manière autonome lors de leurs visites sur le terrain.

Une initiative novatrice a vu le jour dans la région du Limousin, avec le lancement de l'application mobile "Mon Parc Périgord-Limousin". Conçue pour les habitants et les visiteurs, cette application vise à faciliter la découverte et l'engagement dans la préservation PNR. Portée par la start-up Setavoo, cette initiative collaborative a abouti à la création d'un outil numérique adapté aux besoins spécifiques d'un PNR, en l'occurrence celui du Périgord-Limousin qui a été le premier à expérimenter le prototype. L'application offre une multitude de fonctionnalités pour découvrir et explorer le territoire du Parc de manière interactive et informée. Les utilisateurs ont accès aux actualités et animations organisées par le Parc, ainsi qu'à des propositions d'activités de loisirs et de sports nature respectueuses de ses valeurs. Les itinéraires de randonnée sont également disponibles, avec la possibilité de suivre sa progression grâce à la géolocalisation. En outre, des fiches sur la faune, la flore et les paysages permettent aux utilisateurs d'en apprendre davantage sur les espèces emblématiques et les richesses naturelles du territoire.⁷⁷

Ce qui distingue particulièrement cette application, c'est son côté participatif. En effet, les utilisateurs peuvent partager leurs observations, poser des questions au Parc et à la communauté des utilisateurs, proposer des idées et des actions, ainsi que partager leurs coups de cœur. Des projets participatifs sont également publiés, permettant aux volontaires de s'impliquer dans les initiatives qui les intéressent.

⁷⁷ PNR de France. *Mon Parc, une application mobile citoyenne*. Disponible sur [PNR de France](#), consulté le 06 avril 2024.

Prenons l'exemple d'une autre approche innovante, cette fois dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises. Une application a été créée pour sensibiliser le public à la réintroduction des bouquetins dans la région. En effet, afin de célébrer les 10 ans de cette réintroduction et de garantir le succès de l'installation durable de cette espèce emblématique, une application mobile a été développée pour permettre au public de signaler les observations de bouquetins lors de leurs excursions dans le PNR. Cette initiative vise à mesurer l'expansion spatiale et démographique de la population de bouquetins dans les Pyrénées, ainsi qu'à contribuer à la connaissance de l'espèce.

L'application offre ainsi une opportunité au grand public de participer au suivi et à la préservation des bouquetins dans les Pyrénées. Grâce à la transmission des observations aux agents responsables du suivi, chaque observateur peut contribuer à enrichir la base de données sur l'espèce. Cette approche de science participative permet aux amateurs de nature de s'impliquer directement dans la protection de la biodiversité locale tout en apprenant davantage sur les bouquetins qu'ils ont eu la chance d'observer lors de leurs randonnées. En fournissant des informations supplémentaires sur les animaux observés, tels que la date de lâcher, l'âge et l'histoire de chaque individu, les agents de suivi assurent un retour d'information précieux aux contributeurs, renforçant ainsi l'engagement du public dans la préservation de cette espèce.⁷⁸

Les applications mobiles sont de plus en plus utilisées par les PNR pour développer leur territoire et permettre au public d'être autonome pour découvrir le territoire. Les applications sont des outils ludiques, gratuits et facile d'utilisation, ce qui leur permet d'être un outil s'adressant au plus grand nombre.

⁷⁸ Le retour du bouquetin dans les Pyrénées. *Méthode de suivi du bouquetin dans les Pyrénées*. Disponible sur [le retour du bouquetin dans les Pyrénées](#), consulté le 06 avril 2024.

3.2. Vidéos éducatives et podcasts sur la biodiversité diffusés sur les réseaux sociaux et les sites web des PNR

Les PNR utilisent également les médias numériques, tels que les podcasts, pour sensibiliser le public à la biodiversité, pour les éduquer à l'environnement mais aussi d'une façon plus ludique en leur faisant découvrir les PNR via l'audition.

Pour cette dernière fonction citée, voici un exemple provenant du réseau des PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce réseau a lancé le projet « Les chemins nous parlent », une série de 18 podcasts originaux répartis entre les huit Parcs de la région. Réalisés par Chloé Sanchez, ces podcasts immersifs captent des sons, des voix et des histoires des territoires ruraux de la région. Chaque podcast offre une immersion dans la richesse patrimoniale et environnementale des Parcs, avec des sujets allant de l'histoire locale à la biodiversité régionale en passant par les traditions culturelles. Parmi les expériences sonores proposées, on découvre des récits comme le sauvetage d'un bébé chauve-souris dans les Alpilles, l'observation des vautours dans les Baronnies Provençales, ou encore l'ascension du Mont-Ventoux de nuit. Ces podcasts d'environ 5 minutes chacun sont disponibles sur des bornes nomades déployées dans certaines maisons de Parc de la région, avec pour objectif final d'équiper l'ensemble des maisons du Parc. .

En plus de leur diffusion sur les bornes nomades, les podcasts sont disponibles sur les réseaux sociaux de chaque Parc, leurs sites internet, la chaîne YouTube du réseau @parcsnaturelsregionauxsud, ainsi que sur plusieurs autres plateformes de diffusion. Cette initiative illustre comment le tourisme durable peut être promu à travers des expériences sensorielles et éducatives, renforçant ainsi le lien entre les visiteurs et les territoires préservés PNR.⁷⁹

Cette initiative peut également offrir une immersion sonore dans l'environnement naturel et paisible de ces régions préservées. En incluant des enregistrements audio authentiques des sons de la nature, tels que le chant des

⁷⁹ PNR de la Sainte-Baume, *les chemins nous parlent... Une série de podcasts*. Disponible sur [PNR de la Sainte-Baume](#), consulté le 7 avril 2024.

oiseaux, le murmure des ruisseaux, le bruissement des feuilles ou le cri des animaux sauvages, les podcasts peuvent procurer une expérience immersive complète. Ces sons permettent aux auditeurs de se connecter davantage avec la nature et de ressentir l'ambiance caractéristique des PNR, même s'ils se trouvent loin de ces espaces. Cette immersion sonore peut favoriser la détente, réduire le stress et encourager un sentiment de bien-être chez les auditeurs, tout en renforçant leur attachement à la préservation de ces écosystèmes.

3.3. Utilisation de réalité virtuelle et de réalité augmentée pour offrir des expériences immersives sur la biodiversité et la conservation

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) explorent les possibilités offertes par la réalité virtuelle et la réalité augmentée pour proposer des expériences immersives sur la biodiversité et la conservation. Pour comprendre ces technologies, il est essentiel de les définir distinctement. La réalité virtuelle consiste à plonger une personne dans un environnement artificiel généré numériquement, pouvant représenter le monde réel ou des univers imaginaires. Dans certains cas, cette expérience transporte l'utilisateur dans une immersion visuelle et auditive permettant à l'utilisateur de ressentir des sensations tactiles ou des interactions physiques grâce à des équipements spécifiques tels que des gants ou des vêtements adaptés. En revanche, la réalité augmentée enrichit le monde réel en superposant des éléments virtuels, créant ainsi une version "augmentée" de la réalité. Cette technologie permet d'afficher des informations supplémentaires en surimpression, voire d'intégrer des objets en 3D dans l'environnement réel, offrant ainsi une expérience interactive et immersive.⁸⁰

À l'image du Parc National des Écrins, pionnier dans l'utilisation de la réalité augmentée, les PNR sont en train d'adopter ces technologies pour enrichir leur

⁸⁰ Pays des Écrins, *Parcours en réalité augmentée, le patrimoine autrement*. Disponible sur [le Pays des Écrins](#), consulté le 07 avril 2024.

offre de valorisation et de préservation. Inspirons-nous des initiatives du Parc National des Écrins pour comprendre les mesures possibles et les utilisations potentielles de la réalité augmentée dans les PNR. Ce parc propose des parcours numériques offrant une expérience unique où les participants sont invités à résoudre des énigmes tout en découvrant le riche patrimoine culturel et naturel du territoire. Ces parcours racontent des histoires qui dévoilent les secrets de ce patrimoine. Les utilisateurs peuvent ainsi profiter de prises de vues immersives de l'intérieur des églises, de mini-jeux interactifs et d'animations mettant en lumière les peintures murales. Pour participer à ces aventures, il suffit de télécharger l'application Legendr, disponible sur Android et iOS. Pour une immersion encore plus complète, des casques de réalité virtuelle sont mis à disposition par l'Office de Tourisme, offrant ainsi une expérience sensorielle inédite aux visiteurs.

Legendr est une application mobile qui offre une expérience immersive de découverte touristique grâce à des parcours thématiques guidés ou libres. Elle permet aux utilisateurs de découvrir des sites culturels souvent inaccessibles au grand public, en fournissant des photos à 360 degrés et des vidéos exclusives pour une exploration virtuelle des lieux historiques et culturels.

Cette application serait une solution intéressante dans les PNR pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle permettrait aux visiteurs de découvrir de manière interactive la biodiversité et le patrimoine naturel et culturel des PNR. Par exemple, Legendr pourrait proposer des parcours thématiques sur la faune et la flore locales, en fournissant des informations détaillées sur les espèces rencontrées et les écosystèmes préservés dans les PNR. De plus, Legendr offre la possibilité de voyager dans le temps et de revivre des moments historiques marquants. Cela pourrait être utilisé dans les PNR pour raconter l'histoire de la région, en mettant en valeur les traditions, les savoir-faire locaux et les événements historiques qui ont façonné le territoire. En outre, Legendr propose une expérience multimédia sans nécessité de longs textes, ce qui rend la découverte plus accessible à un large public, y compris aux familles avec enfants.

Cette accessibilité est essentielle dans les PNR, qui cherchent à sensibiliser et à éduquer le public sur la préservation de l'environnement et du patrimoine naturel.

En offrant des expériences uniques et immersives, Legendr pourrait attirer de nouveaux visiteurs et renforcer l'attractivité des Parcs Naturels Régionaux.

•

Cette partie souligne l'importance de ces actions de sensibilisation pour éduquer le public sur les enjeux environnementaux et encourager l'adoption de comportements responsables. Le tourisme peut donc jouer un rôle significatif dans l'action des PNR en France en contribuant à sensibiliser les visiteurs à la préservation de la biodiversité. La sensibilisation environnementale permet donc de renforcer le lien entre les habitants locaux et leur territoire, favorisant ainsi l'engagement communautaire dans la protection des écosystèmes fragiles. Ainsi, en conjuguant sensibilisation, éducation et engagement communautaire, les PNR français peuvent pleinement tirer parti du tourisme comme un outil efficace pour la préservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques.

Chapitre 3 : Le rôle et l'implication des acteurs locaux dans la préservation et le développement des PNR.

Dans ce chapitre, nous explorerons le rôle et l'implication des acteurs locaux dans la préservation des PNR. Ce sont des territoires où la protection de l'environnement et la promotion du développement durable sont des préoccupations majeures. Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de collaborer avec les acteurs locaux, tels que les collectivités, les associations, les entreprises et les habitants. Ce partenariat permet de mobiliser les ressources et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des initiatives de préservation efficaces. Dans ce chapitre, nous examinerons différentes formes d'implication des acteurs locaux, ainsi que des exemples concrets de leur contribution à la préservation de la biodiversité et des paysages dans les PNR.

1. Engagement des entreprises locales dans des pratiques respectueuses de l'environnement

L'engagement des entreprises locales dans des pratiques respectueuses de l'environnement est devenu un enjeu crucial dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Les PNR jouent un rôle essentiel dans la promotion de ces pratiques durables en encourageant les entreprises situées sur leur territoire à adopter des mesures visant à réduire leur empreinte écologique. De la réduction des émissions de carbone à la promotion des produits biologiques et locaux, les PNR travaillent en partenariat avec les entreprises pour favoriser une économie plus respectueuse de l'environnement.

1.1. Adoption de mesures visant à réduire la consommation d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables

Les PNR encouragent activement les entreprises locales à adopter des mesures visant à réduire leur consommation d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables.

Dans les PNR, l'adoption de mesures visant à réduire la consommation d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables est une priorité. Les PNR accompagnent les entreprises locales dans cette transition écologique en leur fournissant un soutien technique et financier. Par exemple, dans le PNR du Vercors, plusieurs entreprises ont pu bénéficier de subventions pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, leur permettant ainsi de produire de l'électricité propre et de réduire leur empreinte carbone. Ces initiatives contribuent non seulement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais également à la création d'une économie locale plus durable et résiliente.

De plus, les PNR jouent un rôle crucial dans la sensibilisation des entreprises locales aux enjeux énergétiques et environnementaux. Des événements de sensibilisation sont régulièrement organisés pour informer les acteurs économiques sur les avantages et les opportunités liés à l'adoption de pratiques plus durables. Cette sensibilisation permet aux entreprises de prendre conscience de leur impact sur l'environnement et de découvrir des solutions innovantes pour réduire leur consommation d'énergie et leurs coûts tout en contribuant à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles locales.

En plus des installations photovoltaïques, les PNR soutiennent également d'autres initiatives visant à réduire la consommation d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables. Par exemple, dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises, des entreprises locales se sont engagées dans des projets de transition énergétique en remplaçant leurs systèmes de chauffage traditionnels par des solutions plus durables, telles que les pompes à chaleur géothermiques ou les chaudières à bois.

Ces mesures permettent non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de réaliser des économies d'énergie à long terme, ce qui est bénéfique pour la rentabilité économique des entreprises et pour l'environnement.

1.2. Encouragement à l'utilisation de matériaux recyclés et de processus de production écologiques

Les PNR encouragent également les entreprises locales à adopter des pratiques de production plus respectueuses de l'environnement, notamment en favorisant l'utilisation de matériaux recyclés et en promouvant des processus de production écologiques. Par exemple, dans le PNR de la Montagne de Reims, les entreprises vinicoles sont encouragées à mettre en place des initiatives de recyclage des déchets de production, tels que les bouchons de liège et les emballages. En favorisant le recyclage et la réutilisation des matériaux, ces entreprises contribuent à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles.

Les PNR fournissent également un accompagnement technique aux entreprises pour les aider à adopter des processus de production plus durables. Des conseils sont dispensés sur les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources et de réduction de l'empreinte écologique. Par exemple, des audits environnementaux peuvent être réalisés pour identifier les sources de gaspillage et proposer des solutions d'amélioration. En favorisant l'innovation et la collaboration entre les entreprises, les PNR encouragent la mise en place de processus de production plus écologiques et éthiques.

Outre le recyclage des déchets de production, les PNR encouragent également l'utilisation de matériaux recyclés et la mise en place de processus de production écologiques. Par exemple, des entreprises artisanales utilisent des matériaux locaux et durables tels que le bois provenant de forêts gérées de manière responsable et la pierre calcaire extraite localement. De plus, des techniques de production respectueuses de l'environnement sont promues, telles que la

réduction de l'utilisation de produits chimiques et la mise en place de systèmes de gestion des déchets efficaces. Ces pratiques permettent de préserver les ressources naturelles locales et de réduire l'empreinte écologique des entreprises tout en favorisant le développement économique régional.

1.3. Mise en place de programmes de sensibilisation des employés aux enjeux environnementaux et à l'adoption de comportements responsables

Les PNR mettent en place des programmes de sensibilisation des employés des entreprises locales aux enjeux environnementaux et à l'adoption de comportements responsables. Par exemple, dans le PNR du Luberon, des formations sont proposées aux employés des exploitations agricoles sur les techniques de gestion durable des terres et des ressources naturelles, telles que l'agroécologie et la permaculture.

De plus, des campagnes de sensibilisation sont souvent organisées pour encourager les employés à adopter des comportements responsables au travail, tels que la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, le tri sélectif des déchets et l'utilisation de modes de transport durables comme le covoiturage. Ces initiatives contribuent à créer une culture d'entreprise axée sur la durabilité et à mobiliser l'ensemble du personnel autour de la préservation de l'environnement local.

En complément des formations techniques, les PNR organisent des activités de sensibilisation pour encourager les employés à adopter des comportements plus écologiques au quotidien. Par exemple, dans le PNR du Pilat, des journées de sensibilisation sont organisées pour informer les travailleurs sur les bonnes pratiques environnementales à mener. Ces initiatives visent à créer une culture d'entreprise axée sur la durabilité et à mobiliser l'ensemble du personnel autour de la préservation de l'environnement local, contribuant ainsi à renforcer l'engagement des entreprises dans la transition écologique.

2. Le tourisme durable comme levier économique des entreprises locales, incitant à la protection des PNR

Le tourisme durable joue un rôle crucial dans l'économie locale des PNR, agissant comme un véritable cercle vertueux pour les entreprises opérant au sein de ces espaces préservés. En favorisant la collaboration entre les entreprises locales, le tourisme durable stimule les échanges économiques et renforce les liens au sein des communautés. De plus, il génère des retombées économiques significatives pour les entreprises, contribuant ainsi à leur développement et à leur pérennité. Cette dynamique positive incite les entreprises à investir davantage dans des pratiques de tourisme durable pour répondre à la demande croissante des visiteurs et ainsi consolider leur position sur le marché.

2.1. Développement de circuits courts et de filières locales pour favoriser l'économie circulaire et réduire les émissions liées aux transports

Dans les PNR, le tourisme durable agit comme un catalyseur économique en favorisant les interactions entre les entreprises locales. Comme nous l'avons vu lors de notre entretien avec la chargée de mission tourisme nature du PNR des Pyrénées Ariégeoises (Annexe B - Retranscription entretien 1), l'objectif du PNR est de mettre en lumière les pratiques vertueuses des acteurs locaux et de favoriser la collaboration entre eux. En reconnaissant et en valorisant les engagements des professionnels du territoire envers la préservation de l'environnement, le PNR crée un réseau solide où les entreprises partagent des valeurs communes et trouvent des synergies pour renforcer leurs activités économiques.

Au-delà de la simple mise en relation des acteurs, les PNR accompagnent également les entreprises dans leur transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cet accompagnement comprend notamment des conseils et des formations sur des sujets tels que l'économie circulaire, la

préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources. En agissant comme un véritable support, le PNR permet aux entreprises de développer des pratiques plus durables, tout en renforçant leur compétitivité sur le marché.

Le tourisme durable offre ainsi aux entreprises locales une opportunité de se positionner comme des acteurs responsables et engagés dans la préservation des espaces naturels. En intégrant les principes du développement durable dans leurs activités, ces entreprises deviennent des ambassadeurs de leur territoire et contribuent à son attractivité auprès des visiteurs sensibles aux enjeux environnementaux. De plus, en s'engageant dans une démarche de tourisme durable, les entreprises peuvent bénéficier d'une meilleure visibilité et d'une image de marque renforcée, ce qui peut se traduire par une augmentation de leur clientèle et de leur chiffre d'affaires.

Enfin, la collaboration étroite entre les entreprises locales et le PNR permet d'expérimenter et de mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la préservation de l'environnement. En agissant comme des laboratoires et des expérimentateurs, ces entreprises contribuent activement à la mise en place de projets innovants et à l'élaboration de politiques environnementales efficaces. Cette collaboration étroite entre le PNR et les entreprises locales crée ainsi un écosystème favorable à la protection des espaces naturels tout en stimulant le développement économique régional.

2.2. Promotion de l'écotourisme et de produits locaux auprès des visiteurs pour encourager la consommation responsable et soutenir l'économie locale, notamment à travers la création de labels

La promotion de l'écotourisme et des produits locaux constitue une stratégie essentielle pour encourager la consommation responsable et soutenir l'économie locale au sein des PNR en France. En mettant en valeur les richesses naturelles et culturelles des territoires protégés, cette approche vise à sensibiliser

les visiteurs à l'importance de préserver l'environnement tout en favorisant le développement économique des communautés locales. À travers la création de labels et d'initiatives de promotion, les PNR œuvre pour encourager les touristes à privilégier les activités et les produits respectueux de l'environnement, contribuant ainsi à une consommation plus responsable et durable.

Les PNR s'engagent activement dans la promotion du tourisme durable et des produits locaux afin d'encourager une consommation responsable de la part des visiteurs. Cette approche consiste à sensibiliser les touristes aux enjeux environnementaux et à les inciter à privilégier des activités et des produits respectueux de l'environnement.. En promouvant l'écotourisme et les produits locaux, les PNR soutiennent également l'économie locale en valorisant les savoir-faire traditionnels et en stimulant les activités économiques dans les territoires ruraux. De plus, la création de labels de qualité, tels que le label "Valeurs Parc naturel régional", permet aux entreprises locales de bénéficier d'une reconnaissance officielle et d'une visibilité accrue, renforçant ainsi leur attractivité auprès des touristes

Dans cette optique, les PNR s'engagent à créer des partenariats solides avec les entreprises locales partageant des valeurs communes en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. Comme souligné lors de notre entretien par la chargé de mission nature (Annexe B - Retranscription entretien 1), l'objectif principal est de favoriser la mise en relation et la reconnaissance mutuelle entre les acteurs locaux qui adoptent des pratiques vertueuses. Cette approche vise à créer des synergies entre les entreprises engagées dans la protection de l'environnement, renforçant ainsi l'efficacité des actions menées et contribuant à une économie locale plus durable et résiliente.

3. Renforcement des contrôles et de la surveillance des activités humaines

Dans le cadre de leur mission de préservation des espaces naturels et de la biodiversité, les PNR adoptent une approche visant à renforcer les contrôles et la surveillance des activités humaines au sein de leur territoire. En renforçant les contrôles et la surveillance, les PNR cherchent à garantir le respect des réglementations environnementales et à sensibiliser les populations locales et les visiteurs aux enjeux de préservation

3.1. Mise en place de patrouilles de surveillance pour détecter et prévenir les comportements nuisibles à l'environnement

Les PNR déploient des patrouilles de surveillance pour détecter et prévenir les comportements nuisibles à l'environnement au sein de leur territoire. Composées généralement de gardes-nature, de bénévoles et parfois de forces de l'ordre, ces patrouilles effectuent des rondes régulières dans les zones sensibles des PNR afin de surveiller les activités humaines et de garantir le respect des réglementations environnementales. Leur présence dissuasive joue un rôle crucial dans la préservation des espaces naturels en identifiant les infractions telles que le déversement illégal de déchets, le braconnage, la pollution de l'eau ou du sol, ainsi que les atteintes à la faune et à la flore protégées. En sensibilisant les visiteurs aux bonnes pratiques environnementales, ces patrouilles contribuent à limiter les comportements néfastes.

Par exemple, dans le PNR de Scarpe-Escout, les éco-gardes interviennent sur les 64 communes du territoire depuis 1996. Ils réalisent des patrouilles en binôme, à pied, en VTT ou en voiture, avec pour objectif de couvrir chaque commune du PNR au moins une fois par mois. Lors de ces patrouilles, ils vérifient l'absence d'atteintes à l'environnement, signalent les infractions et coordonnent les services compétents en cas de besoin. En parallèle, ils assurent le suivi du balisage des itinéraires de randonnées, notent les espèces végétales et animales

remarquables, et sensibilisent les visiteurs aux enjeux de préservation. Cette initiative illustre l'importance des patrouilles de surveillance dans la protection des écosystèmes fragiles des PNR.

En conclusion, la mise en place de patrouilles de surveillance est une mesure essentielle pour assurer la protection de la biodiversité et sensibiliser les visiteurs à l'importance de la préservation de la nature dans les PNR. Ces dispositifs, combinés à des panneaux d'informations disséminés à travers le parc, contribuent à garantir un environnement sain et préservé pour les générations futures.

3.2. Éducation des visiteurs par le biais de panneaux d'information et de brochures fournissant des conseils sur les comportements responsables à adopter et les règles à respecter

L'éducation des visiteurs sur les comportements responsables à adopter et les règles à respecter est une stratégie essentielle dans la préservation des Parcs Naturels Régionaux (PNR). Pour ce faire, les PNR utilisent divers outils tels que des panneaux d'information, des brochures et des applications mobiles pour fournir des conseils pratiques aux visiteurs.

Les panneaux d'information sont souvent disposés aux entrées des sentiers, des sites naturels et des aires de repos dans les PNR. Ils fournissent des informations sur les réglementations locales, les espèces protégées, les habitats fragiles et les bonnes pratiques environnementales à adopter.

Le paradoxe entre le besoin de sensibiliser les visiteurs à la protection de l'environnement à travers des panneaux d'information et la nécessité de préserver l'esthétique des paysages naturels est une problématique centrale dans la gestion des PNR. En effet, d'un côté, les panneaux d'information jouent un rôle crucial dans l'éducation des visiteurs et la promotion de comportements responsables. Ils permettent de fournir des informations sur la biodiversité locale, les règlements en

vigueur, les bonnes pratiques environnementales, et contribuent ainsi à la préservation des écosystèmes fragiles. Cependant, comme l'a souligné la chargée de mission du PNR des Pyrénées Ariégeoises lors de notre entretien « tout le monde voudrait des panneaux et en fait nous on est aussi là pour faire, enfin pour faire respecter la réglementation au niveau des paysages et du coup l'idée c'est pas d'avoir une multiplication de panneaux. » Trop de panneaux peuvent en effet perturber l'harmonie visuelle et altérer l'expérience immersive des visiteurs dans la nature.

Dans cette optique, les PNR doivent trouver un équilibre délicat entre la nécessité d'informer les visiteurs et le respect de la réglementation paysagère. Cela peut passer par une conception soignée et discrète des panneaux, en privilégiant des matériaux naturels et des formats peu intrusifs. De plus, les PNR peuvent favoriser l'utilisation de supports d'information alternatifs, tels que les brochures, qui permettent de diffuser des informations tout en minimisant l'impact visuel sur les paysages. En effet, les brochures sont également largement utilisées pour diffuser des conseils pratiques et des informations sur la préservation de l'environnement dans les PNR. Elles sont souvent distribuées dans les offices de tourisme, les centres d'accueil des visiteurs et les sites touristiques. Ces brochures fournissent des conseils sur la gestion des déchets, la protection des habitats naturels, la limitation des nuisances sonores et visuelles, ainsi que sur les activités de plein air respectueuses de l'environnement.

•

Pour conclure, l'implication des partenaires socio-économiques et des élus locaux s'avère être un levier essentiel dans la préservation de la biodiversité au sein des PNR. À travers des partenariats solides et une coopération, ces acteurs contribuent activement à renforcer les actions de conservation et de gestion des espaces naturels. Le tourisme durable émerge comme un vecteur majeur pour mobiliser ces partenaires et amplifier l'impact des PNR dans la protection de

l'environnement. En favorisant le développement d'activités touristiques respectueuses de la nature et en encourageant la consommation responsable, le tourisme devient un outil stratégique pour sensibiliser le public et promouvoir la valorisation des territoires. Ainsi, l'implication des acteurs locaux représente l'une des solutions clés par lesquelles le tourisme peut jouer un rôle significatif et renforcer l'action des PNR en France

Conclusion

Dans un premier temps, notre recherche a montré la capacité du tourisme durable à atténuer les impacts environnementaux dans les PNR. En examinant les pratiques et les initiatives existantes, nous avons constaté que le tourisme durable peut jouer un rôle significatif dans la réduction de l'empreinte écologique des activités touristiques tout en préservant les écosystèmes fragiles des PNR.

Ensuite, notre analyse a souligné l'importance de la sensibilisation environnementale pour la préservation de la biodiversité au sein des PNR. Nous avons observé que diverses actions menées par les PNR sont nécessaires dans l'importance de la sensibilisation des visiteurs et des habitants locaux, les incitant à adopter des comportements respectueux de l'environnement.

Enfin, nous avons examiné le rôle et l'implication des acteurs locaux dans la préservation et le développement des PNR. Nous avons constaté que la collaboration entre les PNR et les entreprises est indispensable pour assurer une gestion durable de ces espaces protégés, favorisant ainsi leur développement socio-économique tout en préservant leur environnement.

En conclusion, nos trois hypothèses soulignent l'importance du tourisme durable, de la sensibilisation environnementale et de l'implication des acteurs locaux dans la préservation et le développement des PNR. Ces résultats mettent en évidence la nécessité d'une approche intégrée et collaborative pour relever les défis environnementaux et touristiques auxquels sont confrontés les PNR en France.

Partie 3 : Méthodologie et terrain d'étude

Introduction

Cette troisième partie du mémoire vise à aborder une perspective plus opérationnelle. Elle permettra de retracer le cheminement de ma recherche, depuis l'identification de la problématique jusqu'à sa mise en pratique sur le terrain, tout en envisageant son évolution future. Cette partie se veut donc une transition entre la théorie et la pratique.

Le premier chapitre portera sur le terrain d'application choisi et la présentation de ce dernier. Ensuite, le second chapitre traitera de la méthodologie de recherche suivie, en allant de la justification de ma thématique de mémoire jusqu'à la présentation de la démarche exploratoire adoptée. Enfin, j'évoquerai mes perspectives de recherche pour le mémoire de master 2 avec notamment les méthodes de recueil de données et les acteurs que je compte interroger pour poursuivre au mieux ma recherche. Ce chapitre se terminera par la présentation d'un calendrier prévisionnel de la recherche, afin d'illustrer les prochains mois de ma recherche.

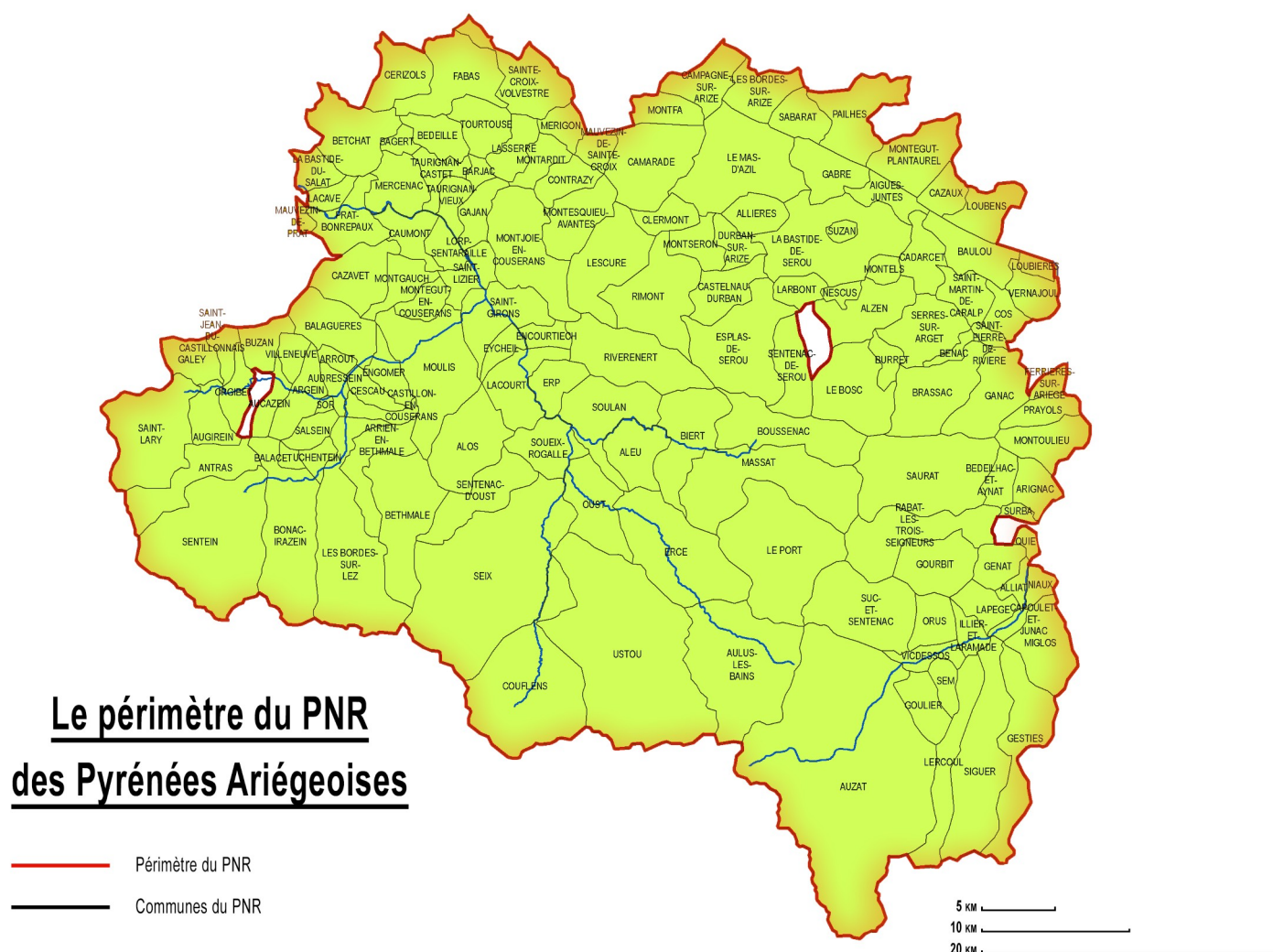
Chapitre 1 : Le terrain d'application

Afin d'éprouver mes hypothèses, j'ai décidé de choisir comme terrain d'application le PNR des Pyrénées Ariégeoises.

1. Présentation du terrain choisi

1.1. Caractéristiques géographiques, historiques et écologiques

Figure 17 : Carte du PNR des Pyrénées Ariégeoises⁸¹



⁸¹ Figure 17 : Source : PNR des Pyrénées Ariégeoises, *Les communes du Parc*. Disponible sur [PNR des Pyrénées Ariégeoises](#), consulté le 07 avril 2024.

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises a été créé en 2009 et s'étend sur une superficie de 2 465 kilomètres carrés. Situé dans le département de l'Ariège, dans la région Occitanie, il regroupe 138 communes. Cet espace protégé couvre environ 40% du territoire ariégeois, s'étendant de Castillon-en-Couserans à Val-de-Sos, en passant par Saint-Girons le Mas d'Azil. Ce territoire est frontalier au nord avec le département de la Haute-Garonne, et au sud avec l'Espagne.⁸²

La gouvernance du PNR des Pyrénées Ariégeoises est menée par un syndicat mixte, composé de plusieurs acteurs locaux, notamment le Conseil régional Occitanie, le Conseil départemental de l'Ariège, les 138 communes membres, les intercommunalités concernées ainsi que les communes associées. Ce syndicat dispose d'une structure décisionnelle comprenant un comité syndical et un bureau. Le comité syndical, agissant comme l'assemblée générale du Parc, est constitué de délégués désignés par les collectivités membres, qui se réunissent régulièrement pour voter les programmes d'actions, les budgets et autres décisions stratégiques. Quant au bureau, élu par le comité syndical, il est composé de membres représentant diverses entités comme la région, le département ou les communes.

Sur le plan financier, le PNR bénéficie de contributions diverses de la part de ses membres, avec une répartition de 50% de financement de la part de la Région Occitanie, 25% du département de l'Ariège, et les 25% restants provenant des communes et des intercommunalités. L'État apporte également une dotation financière pour le fonctionnement et le programme d'actions du Parc. Ce dernier obtient également des fonds supplémentaires provenant de sources diverses telles que l'Europe, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, etc.⁸³

Enfin, il faut souligner que le PNR des Pyrénées Ariégeoises travaille en collaboration avec plusieurs communes associées, ce qui lui permet d'élargir son influence et son action à des localités telles que Artix, Daumazan-sur-Arize, ou

82 PNR des Pyrénées Ariégeoises. *Le parc naturel des Pyrénées Ariégeoises*. Disponible sur [PNR des Pyrénées Ariégeoises](#), consulté le 07 avril 2024.

83 PNR des Pyrénées Ariégeoises. *Le syndicat mixte*. Disponible sur [PNR des Pyrénées Ariégeoises](#), consulté le 07 avril 2024.

encore Foix, qui est une ville-porte du PNR. Ces partenariats, formalisés par des conventions détaillant les domaines d'intervention du Parc, renforcent la coopération territoriale et le développement ainsi que la préservation de ces territoires.

1.2. Pertinence du terrain choisi

Le choix du terrain d'étude repose sur plusieurs considérations stratégiques. Tout d'abord, la sélection d'un territoire de montagne nous permet de mieux comprendre les impacts concrets du réchauffement climatique. En effet, les régions montagneuses sont particulièrement sensibles aux changements environnementaux. Elles présentent des manifestations visibles du réchauffement climatique telles que la fonte des neiges, le manque d'eau et la disparition de certaines espèces de faune et de flore. Ces territoires permettent d'observer les conséquences du changement climatique sur les écosystèmes fragiles et sensibles.

De plus, la proximité géographique du terrain choisi avec notre lieu d'étude est assez pratique pour la réalisation du mémoire de master 2. Cette proximité facilite la logistique des potentiels déplacements sur le terrain, permettant une collecte de données plus aisée et efficace. En réduisant les contraintes liées aux déplacements, cela permet également une plus grande flexibilité dans le choix des méthodes de collecte de données pour le mémoire de master 2.

Enfin, le territoire de montagne présente une diversité de milieux naturels et d'activités touristiques, ce qui offre une variété de situations à analyser. Cette diversité permet d'explorer différentes facettes des interactions entre tourisme et environnement, ce qui élargit la portée et la pertinence des résultats obtenus. De cette manière, le choix du terrain de montagne s'avère non seulement pertinent pour étudier les effets du réchauffement climatique, mais également pour analyser les dynamiques existantes entre activités touristiques et préservation de la nature.

Chapitre 2 : Méthodologie probatoire de recherche

La méthodologie probatoire de recherche suivie découle de notre réflexion dans le choix de la thématique, jusqu'à l'élaboration de la problématique de recherche. Ce cheminement est appuyé par une démarche exploratoire composée d'un état de l'art et de l'utilisation de méthodes de recueil de données.

1. Choix et cheminement de la réflexion

1.1. Justification de la thématique de recherche

Tout d'abord, dans la quête d'une thématique de recherche, il est paru essentiel de trouver un sujet objectivable, c'est-à-dire un sujet pour lequel il existe de nombreuses informations disponibles. Il fallait également que ce sujet soit en lien avec l'actualité, afin de garantir sa pertinence et sa validité. Enfin, il fallait un sujet qui suscitait notre intérêt, mais qui ne soit pas excessivement personnel, afin de maintenir une distance critique et analytique dans la démarche.

Concernant les raisons personnelles qui ont guidé ce choix de thématique, plusieurs éléments ont été déterminants. Premièrement, ayant grandi à la campagne, entourée de nature et d'animaux, l'attachement pour l'environnement, la faune et la flore a toujours été présent. De plus, les expériences personnelles telles que la pratique de la randonnée et la réalisation d'une saison en tant que conseillère en séjour au bord du PNR de Golfe du Morbihan, sont des expériences qui ont orienté le choix de sujet. En effet, ces dernières ont été les moteurs de l'accroissement d'une sensibilité aux enjeux environnementaux et à l'impact de l'activité humaine sur les écosystèmes, ainsi que sur les espaces protégés. C'est donc grâce à ces différents éléments que ce mémoire s'est orienté sur la thématique des espaces protégés en France et sur le rôle du tourisme sur ces espaces.

En partant de ces réflexions, il était évident de choisir une question de départ en lien avec ces thématiques, mais il fallait également établir une question de départ claire, réaliste et pertinente. La question de départ doit être accessible à tous, tout en étant réalisable dans le cadre du travail de recherche. Ainsi, la question qui a été établie est la suivante : *Comment l'industrie touristique peut-elle contribuer à la préservation et à la gestion durable du parc naturel protégé ?*

1.2. Cheminement jusqu'à la problématique

Après avoir exploré diverses thématiques liées aux espaces protégés, au tourisme durable et à la préservation de l'environnement, nous avons entrepris une analyse des informations recueillies. Ce processus de recherche a permis de cerner les principales problématiques actuelles dans ces domaines et de constater l'importance croissante des préoccupations environnementales, notamment en lien avec le réchauffement climatique.

Au fil des lectures et de l'évolution de notre réflexion, nous avons pris conscience du rôle important que joue le secteur touristique dans ces enjeux environnementaux. En effet, d'une part, le tourisme est un contributeur majeur aux émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi au problème du réchauffement climatique. D'autre part, il représente une activité sociale et économique essentielle, participant au développement local et régional des territoires. Il nous a paru judicieux d'étudier ce paradoxe et les préoccupations qui en découlent,

Dans ce contexte, nous avons choisi de nous concentrer spécifiquement sur PNR en France. Ces espaces, omniprésents sur le territoire français et fréquentés par un large public, offrent un terrain d'observation privilégié pour étudier l'interaction entre tourisme et préservation de l'environnement. En tant que zones protégées, ils ont une importance particulière pour la biodiversité, la faune et la flore, et s'engagent activement dans leur conservation.

Ainsi, la problématique qui a émergé est la suivante : *Face aux défis contemporains tels que le réchauffement climatique et les enjeux de conservation de la biodiversité, comment le tourisme peut-il jouer un rôle significatif dans l'action des Parcs Naturels Régionaux en France ?*

Cette question englobe la complexité des enjeux auxquels sont confrontés les PNR avec le juste équilibre à trouver entre développement et préservation de ces espaces, et permet une analyse du rôle potentiel du tourisme dans leur gestion et leur conservation.

2. Démarche exploratoire adoptée

2.1. Revue de littérature – état de l’art

Dans la démarche méthodologique adoptée, nous avons accordé une importance primordiale à la diversité des sources consultées afin d'assurer la crédibilité et la fiabilité des recherches. Pour cela, nous avons entrepris une revue de la littérature approfondie, en lisant une multitude de supports documentaires. L'objectif était d'obtenir une vision complète et nuancée du sujet, en croisant les informations provenant de différentes sources.

Parmi les ressources consultées, les rapports officiels ont constitué une part significative de nos lectures. Nous avons notamment privilégié les rapports provenant directement de la fédération des Parcs Naturels Régionaux (PNR) ou des PNR eux-mêmes. Ces documents ont offert une vue d'ensemble des actions entreprises, des défis rencontrés et des stratégies déployées par ces structures en matière de préservation environnementale et de développement touristique durable.

En parallèle, nous avons exploré les rapports provenant des institutions françaises et des organismes de statistiques tels que l'INSEE. Ces sources nous ont fourni des données chiffrées et des analyses sur divers aspects socio-économiques et

environnementaux, ce qui a étoffé ainsi notre compréhension des enjeux liés aux espaces protégés et au tourisme.

Outre les rapports officiels, nous avons puisé dans les diverses connaissances disponibles à travers la littérature académique et professionnelle. Les livres traitant de sujets écologiques et environnementaux, bien que pas directement liés à notre thématique, nous ont permis d'approfondir notre compréhension du fonctionnement des écosystèmes et de la biodiversité. Cette perspective nous a aidé à mieux cerner l'ampleur des défis posés par le réchauffement climatique et l'impact du tourisme sur les écosystèmes fragiles.

De plus, nous avons consulté les mémoires et thèses portant sur des thématiques similaires. Cette approche nous a permis d'élargir nos horizons et d'explorer des angles différents pour enrichir notre réflexion.

Pour terminer, nous avons consacré une part significative de nos recherches à l'étude des articles scientifiques rédigés par des chercheurs spécialisés dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, le développement territorial, le tourisme durable, la conservation de la biodiversité et la gestion des espaces naturels protégés. Ces travaux ont nourri notre réflexion en nous fournissant des données empiriques, des analyses et des perspectives novatrices sur les questions abordées dans ce mémoire.

2.2. Méthodes de recueil de données

Il existe deux méthodes pour recueillir des données. La méthode quantitatives (sondages, questionnaires, comparaisons statistiques) et la méthode qualitatives (entretiens exploratoires, observations, etc). La distinction entre la méthode qualitative et quantitative repose sur la nature des données collectées et la méthode utilisée pour les analyser. La recherche qualitative vise à explorer des phénomènes à travers des données non numériques, tandis que la recherche quantitative se concentre sur des données chiffrées et leur analyse statistique.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons opté pour une méthodologie qualitative afin d'éprouver mes hypothèses. Les entretiens exploratoires ont été choisis comme méthode de collecte de données, car ils permettent d'obtenir des témoignages et des retours d'expériences, ce qui permet de recueillir une approche plus réelle des faits.

Pour mener ces entretiens, nous avons élaboré un guide d'entretien structuré (Annexe A - Guide entretien exploratoire) autour des grandes thématiques découlant de mes hypothèses. Nos questions ont été précédées d'une introduction visant à établir la confiance avec l'interviewé et à garantir l'anonymat de l'entretien.

Pour les entretiens exploratoires, nous avons spécifiquement ciblé les acteurs locaux des PNR, notamment les employés impliqués dans le développement touristique ou la protection de l'environnement au sein même des parcs. L'objectif était d'obtenir des retours d'expérience, de comprendre leurs missions, leurs modes de travail et d'explorer leur perception de l'évolution des préoccupations environnementales. En échangeant avec eux, nous espérions saisir de l'intérieur comment la montée des préoccupations environnementales affecte leur travail quotidien au sein des PNR, ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés et les stratégies qu'ils déploient pour s'adapter et gérer les afflux de visiteurs. Cette approche visait à obtenir des informations sur le fonctionnement interne des PNR et à explorer les actions entreprises pour concilier les besoins de conservation de l'environnement avec les besoins du tourisme.

Dans le cadre de mon mémoire de M1, nous avons choisi de nous concentrer sur des échanges avec des acteurs locaux des PNR afin de mieux comprendre le fonctionnement de ces espaces protégés et les défis auxquels ils sont confrontés. Nous prévoyons d'adopter une approche différente en M2 pour explorer cette fois-ci, les perceptions et les expériences des touristes et du public, complétant ainsi la compréhension globale de notre recherche sur la relation entre le tourisme et la préservation de l'environnement dans les PNR.

Nous avons donc contacté plusieurs acteurs des PNR tels que des chargés de missions, des coordinateurs de biodiversité, des chargé de développement touristique, des éco-gardes, etc. La majorité de ces contacts se sont soldés par un refus. Nous avons tout de même réussi à obtenir un entretien avec madame X, une chargée de mission en tourisme nature travaillant au sein d'un PNR.

Figure 17 : Tableau récapitulatif des modalités de l’entretien effectué⁸⁴

Entretien	Date	Durée	Personne interrogée	Moyen
Entretien 1	29 mars 2024	20 minutes	Chargé de mission tourisme durable au sein du PNR	Par téléphone

L'entretien que j'ai mené avec la chargée de mission en tourisme naturel au sein d'un PNR a été utile pour valider certaines de mes hypothèses, notamment la troisième hypothèse concernant la collaboration avec les acteurs locaux. Au cours de notre échange, j'ai pu saisir l'importance du réseau constitué par le PNR et de la coopération établi avec les acteurs locaux. Cet échange a appuyé le fait que cette collaboration mutuellement bénéfique renforce non seulement la position du PNR, mais également celle des acteurs locaux, des partenaires et des producteurs impliqués dans les initiatives du parc. Cette observation confirme la validité de mon hypothèse selon laquelle le développement de partenariats avec les acteurs locaux est essentiel pour le succès et la durabilité des actions menées par les PNR.

84 Figure 18 : Source : *Tableau récapitulatif des modalités de l’entretien effectué*. Réalisation personnelle.

Chapitre 3 : La poursuite de recherche en master 2

Le mémoire de master 1 initie à la recherche académique, il offre une première expérience méthodologique et théorique. En revanche, le mémoire de master 2 constitue une phase opérationnelle, il permet d'appliquer les connaissances acquises lors du mémoire de master 1 à des problématiques concrètes que l'on va expérimenter lors d'un stage professionnel.

1. Perspectives de recherche en master 2

1.1. Le recueil de données en master 2

Pour le master 2, j'aimerais utiliser les deux méthodes qualitatives et quantitatives afin de croiser mes données. Ce sont deux méthodes complémentaires, en effet, selon Grawitz (2001, p.374) « il n'y a pas opposition entre qualitatif et quantitatif, mais un continuum allant de la recherche qualitative systématisée, jusqu'à des formes de mesure plus rigoureuses. En combinant ces deux approches, il est donc possible de tirer parti de leurs forces respectives pour obtenir une compréhension plus approfondie et nuancée du sujet de recherche étudié.

Je souhaite principalement utiliser les méthodes quantitatives, avec notamment la réalisation d'un questionnaire pour la collecte de données dans le cadre de mon mémoire de master 2. Le questionnaire est un outil composé de questions précises et ordonnées de manière logique, centrées sur les thèmes principaux de ma recherche. Le questionnaire est distribué à un large échantillon de personnes, il vise à recueillir des réponses sous forme de données statistiques quantifiables, ce qui permet d'obtenir une représentation générale des opinions et des attitudes du public.

Dans l'optique de la réalisation de mon mémoire de master 2, j'ai esquissé une première version de questionnaire (Annexe C - Questionnaire). Les objectifs de ce futur questionnaire sont multiples et visent à évaluer divers aspects liés à la sensibilisation du public au changement climatique, à la biodiversité et aux PNR. Il s'agit notamment d'évaluer le niveau de sensibilisation, les attitudes et les comportements du public face aux enjeux environnementaux, ainsi que l'impact potentiel de la visite d'un PNR sur ces aspects. De plus, il permettra d'explorer l'efficacité des méthodes de sensibilisation environnementale et de collecter des données démographiques pour des analyses plus approfondies en fonction de différents critères socio-démographiques.

Cependant, malgré ses avantages, le questionnaire présente également des limites à prendre en compte. Tout d'abord, les réponses obtenues ne reflètent que la perception du public interrogé et peuvent ne pas être représentatives de l'ensemble de la population cible. De plus, les participants peuvent fournir des réponses socialement conformes plutôt que des informations reflétant leurs comportements réels, ce qui peut biaiser les résultats. Enfin, la conception du questionnaire et la formulation des questions peuvent influencer les réponses, ce qui nécessite une attention particulière lors de sa conception et de sa mise en œuvre.

L'analyse des données recueillies à partir d'un questionnaire dans le cadre du mémoire de master 2 nécessite une méthode appropriée pour en tirer des conclusions utilisables et significatives. L'utilisation du test du khi-deux est une option pertinente pour cette analyse. Ce test statistique vise à étudier la conformité d'une distribution observée à une distribution théorique, ce qui permet d'évaluer si les réponses obtenues correspondent aux attentes formulées dans l'hypothèse de recherche. Le test du khi-deux présente plusieurs avantages,

notamment l'évaluation de l'adéquation aux attentes, l'identification des associations entre variables et la validation des résultats de l'étude.

Pour que l'utilisation du test du khi-deux soit appropriée, certaines conditions doivent être remplies, notamment une taille d'échantillon suffisamment grande pour garantir la validité statistique des résultats et des variables catégorielles à analyser. En outre, les observations doivent être indépendantes les unes des autres pour que le test soit valide. Toutefois, pour que le test du khi-deux soit viable, et comme pour toute analyse statistiques pertinentes, il faut une taille d'échantillon suffisamment élevée, que nous pourrions établir à minimum 100 réponses.

En plus du test du khi-deux, d'autres méthodes d'analyse statistique peuvent être envisagées, telles que l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC). Cette analyse permet de mettre en évidence des relations et des possibles corrélations entre les différentes variables et de visualiser graphiquement les relations entre ces variables dans un espace multidimensionnel. Par exemple, dans le cadre du mémoire de master 2, l'AFC pourrait mettre en évidence les associations entre les attitudes des répondants à l'égard du changement climatique et de la biodiversité, en fonction de leur âge ou de leur lieu de vie. Ces relations pourraient ainsi être visualisées graphiquement sous forme de nuage de points par exemple ce qui faciliterait l'interprétation des résultats et leur compréhension.⁸⁵

En parallèle et consciente des potentiels limites d'un questionnaire, je prévois également de réaliser des entretiens exploratoires pour recueillir des retours d'expérience et des témoignages des habitants et des touristes vivant dans les territoires étudiés.

85 GitHub. *Analyse factorielle des correspondances (AFC)*. Disponible sur [GitHub](#), consulté le 8 avril 2024.

1.2. Les acteurs visés

Le mémoire de master 2 cherchera à élargir les investigations pour obtenir une vision plus complète et diversifiée. Cette fois-ci, nous nous concentrerons particulièrement sur les habitants et les touristes, qui sont acteurs essentiels dont les perspectives peuvent enrichir notre analyse. Les entretiens exploratoires me permettront d'approfondir ma compréhension des expériences et des perceptions des habitants et des touristes. En écoutant leurs récits et en recueillant leurs témoignages, nous pourrions saisir les aspects plus nuancés de leur relation avec les PNR. Cela inclut leurs motivations à visiter les parcs, leurs interactions avec l'environnement naturel et culturel, ainsi que leurs perceptions des enjeux de préservation et de développement durable. Ces éléments nous serviront à comprendre l'impact des PNR sur la vie quotidienne des habitants, ainsi que sur l'expérience touristique des visiteurs et leur sensibilisation à l'environnement.

1.3. La recherche de stage en master 2

Dans le cadre de mon mémoire de master 2, je poursuivrai mon travail en utilisant ma démarche de recherche au service d'un milieu professionnel pendant 6 mois. Je souhaiterais réaliser un stage au sein d'un PNR. Bien que le PNR des Pyrénées Ariégeoises semble être un choix naturel en raison de ma connaissance de ses caractéristiques, je reste ouverte à explorer d'autres options et à m'immerger dans différents contextes.

Grâce aux connaissances acquises cette année, j'aimerais obtenir un poste en tant que chargé de mission responsable du développement touristique durable, ou chargé de mission développement territorial. En travaillant au sein d'un PNR, je pourrai également approfondir ma compréhension des enjeux locaux liés à la gestion des espaces naturels protégés, ainsi que des stratégies de développement durable et de promotion touristique adaptées à ces contextes spécifiques.

Conclusion

Ce mémoire de Master 1 a permis d'explorer le rôle du tourisme dans le développement des PNR français. Il a permis d'explorer les diverses dynamiques entre le tourisme et la préservation de ces espaces protégés.

Dans le cadre de mon mémoire de Master 2, je compte poursuivre cette démarche de recherche en l'appliquant directement à un contexte professionnel pendant une durée de six mois. Cette période me permettra de réaliser une étude quantitative auprès des habitants et des visiteurs des PNR, afin d'approfondir notre compréhension de leurs perceptions et attitudes. Plus précisément, cette étude vise à recueillir des données sur la manière dont les habitants perçoivent le développement des espaces protégés, notamment face à l'essor du tourisme durable et des destinations vertes, qui peuvent entraîner une affluence touristique accrue.

De plus, l'étude quantitative inclura également une analyse des perceptions et préoccupations des touristes visitant les PNR, en particulier en ce qui concerne les questions liées aux changements climatiques et à l'environnement. Cette approche nous permettra d'explorer d'éventuels liens entre le lieu de résidence, l'âge des visiteurs et leurs préoccupations environnementales, offrant ainsi une vision plus nuancée de leurs attitudes. Également, cela pourrait nous permettre d'améliorer les méthodes de sensibilisation en comprenant mieux les touristes et leurs attentes.

Parallèlement à cette dimension quantitative, une étude qualitative sera également menée via des entretiens exploratoires pour explorer les perceptions et préoccupations des touristes et des habitants à l'égard des PNR.

Conclusion générale

Pour conclure, ce mémoire portant sur les PNR a permis de mettre en lumière l'importance du rôle du tourisme dans la conciliation entre préservation de l'environnement et développement touristique. En réponse à notre problématique, nous avons établi trois hypothèses qui constituent des éléments de réponse aux défis contemporains auxquels sont confrontés les PNR en France.

Tout d'abord, notre recherche a montré que le tourisme durable peut effectivement atténuer les impacts environnementaux dans les PNR, en favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement et en sensibilisant les visiteurs à la préservation des écosystèmes fragiles. Cela suggère que le tourisme peut être un moteur de développement économique tout en contribuant à la protection de la biodiversité.

Ensuite, nous avons constaté que l'importance de la sensibilisation environnementale joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité au sein des PNR. En sensibilisant les visiteurs et les habitants sur les enjeux environnementaux locaux, les PNR peuvent mobiliser des actions de conservation et encourager des comportements responsables.

Enfin, notre recherche a souligné le rôle essentiel et l'implication des acteurs locaux dans la préservation et le développement des PNR. En collaborant avec les communautés locales, les associations et les entreprises du secteur, les PNR peuvent bénéficier d'un soutien pour leurs initiatives de conservation et de promotion du tourisme durable, ce qui provoque une synergie entre tous les acteurs du territoire.

Pour le mémoire de master 2, il est nécessaire de poursuivre ce travail de recherche en approfondissant ces thématiques et en envisageant de nouvelles

perspectives, en utilisant les méthodologies qualitatives et quantitatives de recueil de données.

En conclusion, ce mémoire permet de nouvelles réflexions sur le rôle du tourisme dans la préservation de l'environnement au sein des PNR. Il souligne également l'importance de trouver un équilibre entre développement touristique et conservation de l'environnement pour assurer la pérennité de ces territoires protégés.

Bibliographie

ALBAN Nicolas et HUBERT Gilles, 2013, « Le modèle des parcs nationaux à l'épreuve du territoire », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 1 octobre 2013, Volume 13 Numéro 2.

ATD Redaction, *NOS ACTIONS*, disponible sur : <https://www.tourisme-durable.org/l-association/nos-actions>, consulté le 5 mars 2024.

AUBERTIN Catherine, 2015, « Loi Biodiversité et choix de société », *Natures Sciences Sociétés*, 2015, vol. 23, n° 3, p. 215-216.

BARON-YELLES Nacima, *Le tourisme en France : territoires et stratégies*.

BORN Charles-Hubert, 2014, « Chronique de droit européen de la biodiversité – 2013 », *Revue juridique de l'environnement*, 2014, vol. 39, n° 4, p. 688-708.

BOYER Marc, 2003, *Le tourisme en France*.

CAFFAREL Margaux, 2023, *Présentation du Code de l'environnement*, disponible sur : <https://www.placedudroit.com/gazette-droit/code-environnement/> , 7 novembre 2023, consulté le 22 février 2024.

CAMILLE Par Super, 2022, *Écotourisme en Europe : 8 destinations durables en 2023 – Guid'Henoo*, disponible sur : <https://henoo.fr/blog/ecotourisme-europe-8-destination-durable-2023/> , 2 novembre 2022, consulté le 5 mars 2024.

CANS Chantal, 2018, « De la difficulté de définir les PNR depuis un demi-siècle », *Revue juridique de l'Environnement*, 2018, vol. 43, n° 2, p. 245-262.

CHUINE Isabelle et LAVOREL Sandra, *BIODIVERSITÉ*, disponible sur : <https://www.universalis.edu.com/encyclopedie/biodiversite>, consulté le 13 février 2024.

COSSON A. et DELORME J. P., 2015, « Accompagner par la recherche l'innovation sociale dans un parc naturel régional: un regard en miroir », *Sciences eaux & territoires la revue du Cemagref*, 2015, vol. 2015, n° 17, p. 46-51.

COSSON Arnaud, 2022, « Parcs naturels régionaux et parcs nationaux : Convergences et défis communs. Regard d'un sociologue sur les chartes », *Pour*, 2022, vol. 243, n° 2, p. 185-191.

COSSON Arnaud et DELORME Jean-Philippe, 2015, « Accompagner par la recherche l'innovation sociale dans un parc naturel régional : un regard en miroir », *Sciences Eaux & Territoires*, 2015, Numéro 17, n° 2, p. 46-51.

DAVAL Margaux, 2023, « Un nouveau "cadre mondial pour la biodiversité" : enjeux et perspectives », *Revue juridique de l'environnement*, 2023, vol. 48, n° 2, p. 319-335.

DENHEZ Frédéric, 2009, *Atlas du changement climatique*.

DEPERNE Hervé, 2007, *Le tourisme durable actes du colloque national*, Le Touquet-Paris-Plage.

DEPRAZ Samuel, 2008, *Géographie des espaces naturels protégés genèse, principes et enjeux territoriaux*, s.l.

DURAND Frédéric, 2007, *Le réchauffement climatique en débats*.

ELISSALDE Bernard, 2000, « Géographie, temps et changement spatial », *L'Espace géographique*, 2000, vol. 29, n° 3, p. 224-236.

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE, 2018, *Questions-réponses sur les Parcs Naturels Régionaux*, s.l., (coll. « Argumentaire »).

FERETTI Alain, 2018, *Les parcs naturels régionaux: apports à l'aménagement et au développement durable des territoires et perspectives*.

FORTIER Agnès, 2009, « La conservation de la biodiversité », *Études rurales*, 24 septembre 2009, n° 183, p. 129-142.

FRANGIALLI Francesco, 1991, *La France dans le tourisme mondial*.

FROMONT Céline, MATHEVET Raphaël, CHANDELIER Marie, COURATTE-ARNAUDE Nadja et THOMPSON John D., 2022, « De la solidarité dans les espaces protégés : exploration des chartes des Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux français », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 5 septembre 2022, Volume 22 Numéro 2.

GIRET Alain, 2011, *Histoire de la biodiversité*.

GODET Laurent, 2017, *Notion en débat : biodiversité*, disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-biodiversite> , mai 2017, consulté le 13 février 2024.

GUILLEMOT Hélène, 2014, « Les désaccords sur le changement climatique en France : au-delà d'un climat bipolaire », *Natures Sciences Sociétés*, 2014, vol. 22, n° 4, p. 340-350.

GUYENRO Juliette de, 2019, *Le plogging, l'initiative écolo qui séduit les sportifs*, disponible sur : <https://www.geo.fr/environnement/le-plogging-linitiative-ecolo-qui-seduit-les-sportifs-196467> , 8 juillet 2019, consulté le 7 avril 2024.

HÉRITIER, LASLAZ Stéphane Lionel, 2009, *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable.*, Cahiers de géographie du Québec 53 (149)., s.l., 312 p.

JACQ-GALDEANO Laetitia, 2023, *Eau. Ce rapport qui juge le tourisme responsable des «risques de pénurie d'eau» sur les îles*, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/environnement/eau/eau-ce-rapport-qui-juge-le-tourisme-responsable-des-risques-de-penurie-deau-sur-les-iles-e1f548be-596e-11ee-9ab3-e77646d4570d> , 23 septembre 2023, consulté le 4 mars 2024.

JANIN Patrick, 2010, « De la charte des parcs naturels régionaux en particulier et des chartes territoriales en général », *Revue juridique de l'environnement*, 2010, vol. 35, n° 4, p. 591-603.

KLEIN Geoffrey, 2018, « Variabilité du manteau neigeux des Alpes Européennes entre 1950 et 2016 dans un contexte de changement climatique : revue bibliographique », *Climatologie*, 2018, vol. 15, p. 22-45.

KNAFOU Rémy et PICKEL Sylvine, 2011, *Tourisme et « développement durable » : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique*, disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/TourScient4.htm> , février 2011, consulté le 11 novembre 2023.

LAMIC Jean-Pierre, 2008, *Tourisme durable utopie ou réalité ? comment identifier les voyageurs et voyageurs éco-responsables ?*

LASLAZ Lionel, 2022, « Parcs nationaux et parcs naturels régionaux en France. Convergence des contraires ou similitude des faux frères ? », *Pour*, 2022, vol. 243, n° 2, p. 171-183.

LASLAZ Lionel, 2017, « Jalons pour une géographie politique de l'environnement », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 21 septembre 2017, n° 32.

LASLAZ Lionel, 2007, *Parcs nationaux, parcs naturels régionaux et « réserves intégrales » : définitions, distinctions*, disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/popup/Laslaz3.htm> , février 2007, consulté le 24 janvier 2024.

LASLAZ Lionel, 2004, *Vanoise 40 ans de parc national, bilan et perspectives*, s.l.

LE SCOUARNEC Noël et MARTIN Ludovic, *Effets du changement climatique sur le tourisme*, Insee.

LEFEBVRE, MONCORPS,, 2010, *Les espaces protégés français : une pluralité d'outils au service de la conservation de la biodiversité.*, Paris, France.

LÉVÊQUE Christian, 2022, *Érosion de la biodiversité : enjeux et débats*, iSTE editions..

LÉVÊQUE Christian, 2001, *Écologie. De l'écosystème à la biosphère*.

LÉVÊQUE Christian et MOUNOLOU Jean-Claude, 2008, *Dynamique biologique et conservation*.

LOUIS Solgne, 2020, *LUBERON LABO VÉLO*, disponible sur : <https://www.parcduluberon.fr/nos-actions/qualite-vie/luberon-labo-velo-2/> , 19 novembre 2020, consulté le 25 mars 2024.

LOUIS Solgne, 2018, *Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique*, disponible sur : <https://www.parcduluberon.fr/nos-actions/paysage-urbanisme-architecture/architecture/sare-luberon/> , 28 février 2018, consulté le 8 avril 2024.

LUGLIA Rémi, 2021, « Aux origines des espaces naturels protégés en France », *Dynamiques environnementales. Journal international de géosciences et de l'environnement*, 1 janvier 2021, n° 47, p. 88-105.

MATHEVET Raphaël et GODET Lauret, 2015, *Pour une géographie de la conservation*, s.l.

MESPLIER Alain, 2015, *Le tourisme en France*.

MEYER Vincent, 2021, « LASLAZ Lionel, CADORET Anne, MILIAN Johan. Atlas des espaces protégés en France. Des territoires en partage ? Paris : Publications scientifiques – Muséum national d'histoire naturelle, 2020 », *Communication & Organisation*, 2021, vol. 60, n° 2, p. 175-177.

MICHEL-GUILLOU Élisabeth, 2014, « La représentation sociale du changement climatique : enquête dans le sens commun, auprès de gestionnaires de l'eau », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2014, Numéro 104, n° 4, p. 647-669.

PEYPOCH Nicolas, 2007, « Productivité du secteur touristique français : une comparaison interrégionale », *Économie & prévision*, 2007, vol. 177, n° 1, p. 65-76.

PIC Juliette, *Le tourisme durable, un critère pour 93% des voyageurs*, disponible sur : https://www.tourmag.com/Le-tourisme-durable-un-critere-pour-93-des-voyageurs_a114439.html, consulté le 5 mars 2024.

PODGORSKI Férielle, 2015, « Les stratégies communicationnelles des parcs nationaux français pour concilier protection de la nature et développement touristique », *Dynamiques environnementales. Journal international de géosciences et de l'environnement*, 1 janvier 2015, n° 35, p. 186-203.

RAMADA François, 2003, *Éléments d'écologie*.

ROCHE Philip et al., 2016, *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques*, Versailles, Quae.

RUIZ Gérard, 2014, « Le tourisme durable : jouissance et protection de la nature », *Vraiment durable*, 2014, 5/ 6, n° 1-2, p. 71-81.

TROTIGNON Raphaël, 2009, *Comprendre le réchauffement climatique*, s.l.
VALACTIVE, *Mab-France*, disponible sur : <https://www.mab-france.org/fr/les-reserves-de-biosphere/vous-avez-dit-reserve-de-biosphere>, consulté le 10 février 2024.

VALANTIN Jean-Michel, 2007, *Écologie et gouvernance mondiale*, Paris, autrement.
VALLON Romain, *Origines et Diffusion de la Charte Éthique du Voyageur*, disponible sur : <https://www.voyageons-autrement.com/charte-ethique-du-voyageur.html>, consulté le 5 mars 2024.

VANHOVE, 2022, *The Economics of Tourism Destinations*.

VEYRET Yvette et ARNOULD Paul, 2022, *Atlas du développement durable*.

VIEILLEFOSSE Michel, 2022, *Réchauffement climatique : Une affaire entre la Nature et l'Homme*.

VINCENT Johan, 2008, « Chapitre IV. Un environnement otage de la station balnéaire » dans *L'intrusion balnéaire : Les populations littorales bretonnes et vendéennes face au*

tourisme (1800-1945), Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), p. 85-102.

WILSON Edward, 1993, *La diversité de la vie*, Odile Jacob., s.l., 860 p.

ZAÏTER Shérazade et GOUSSOUTOU Augusta, 2021, « Biodiversité », *Revue juridique de l'environnement*, 2021, vol. 46, n° 4, p. 872-875.

ZUINDEAU Bertrand, 2005, « Sylvie Brunel, 2004, Le développement durable, Paris, PUF, collection Que-sais-je? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 28 janvier 2005.

Table des annexes

Annexe A - Guide entretien exploratoire.....	176
Annexe B - Retranscription entretien 1.....	179
Annexe C - Questionnaire.....	187

Annexe A - Guide entretien exploratoire

Bonjour, je m'appelle Émilie Duvivier et je suis étudiante en master Management du Tourisme à l'Université Jean Jaurès de Toulouse.

Je réalise actuellement un mémoire sur la préservation des Parcs Naturels Régionaux (PNR) face à l'activité touristique et face au réchauffement climatique. J'aimerais vous poser quelques questions sur ce sujet. Je tiens à préciser que je vais enregistrer cet échange, mais il restera entièrement anonyme. Je précise également qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, ce qui m'intéresse le plus est votre point de vue et votre expérience sur le sujet. Je vous remercie pour votre aide.

Questions préliminaires :

- Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre rôle au sein du PNR ?
- Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste vos missions en tant que [...]

Thèmes	Questions
TOURISME DURABLE	- Qu'est ce que selon vous le tourisme durable ? - Comment le PNR intègre le tourisme durable dans ses activités touristiques ? - Pouvez-vous me donner des exemples d'activités touristiques durables mises en place dans le PNR ? - Est-ce que vous constatez un intérêt grandissant du public pour le tourisme durable ? - Le public est-il selon vous plus conscient des risques environnementaux actuels ? Le public a-t-il peur des conséquences du réchauffement climatique ? - Quelles sont les difficultés liées à la gestion du PNR ? (manque de personnel ? manque de budget?)
SENSIBILISATION DU PUBLIC	- Comment le Parc prévient-il les touristes des risques potentiels pour la biodiversité ?

	- Quels sont les principaux moyens de sensibilisation utilisés par le PNR pour informer les visiteurs sur la biodiversité et les enjeux environnementaux ? - Est-ce que le Parc utilise des panneaux informatifs, des brochures ou d'autres supports de communication pour sensibiliser les visiteurs lors de leurs activités dans la région ? - Est-ce que vous organisez des ateliers ou des actions spécifiques pour sensibiliser les enfants, par exemple dans le cadre de sortie scolaire ? - Qui s'occupe de ces activités de sensibilisation, des employés du PNR ou faites vous appel à des médiateurs culturelles/scientifiques ? - Combien programmez-vous d'activités par semaine/ par mois ? - Est-ce que vous utilisez des outils numériques (QR code ou application) pour sensibiliser les visiteurs du PNR ? - Observez-vous un impact suite à ces actions de sensibilisation ? Par exemple sur le jeune public ?
BIODIVERSITÉ	- Quels sont les principales missions liés à la préservation de la biodiversité dans le Parc ? - Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur la biodiversité dans le Parc ? Comment faites-vous pour les atténuer ? - Comment votre équipe mesure-t-elle les impacts de l'activité touristique sur la biodiversité au sein du PNR ? - Pourriez-vous nous donner quelques exemples d'actions concrètes qui sont mises en œuvre pour protéger la biodiversité dans le PNR ? - Comment impliquez-vous les visiteurs dans la préservation de la biodiversité lorsqu'ils visitent le Parc ?

	- Disposez-vous de patrouilles ou d'équipes dédiées pour informer et prévenir les visiteurs sur les risques et les bonnes pratiques environnementales ?
COLLABORATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX	- Pouvez-vous nous parler des principaux partenaires locaux avec lesquels le Parc collabore pour promouvoir le tourisme nature dans la région ? - Comment travaillez-vous en collaboration avec les Offices de Tourisme et le Comité Régional du Tourisme pour intégrer le tourisme durable dans le PNR ? Quelles sont les actions que vous organisez ? - Comment le Parc travaille-t-il avec les acteurs locaux tels que les agriculteurs, les artisans et les producteurs pour promouvoir les produits locaux auprès des visiteurs ? - Est-ce que le Parc organise des événements ou des activités spécifiques mettant en avant les produits locaux et les savoir-faire traditionnels de la région ? - Vous travaillez notamment sur la marque « Valeurs parc naturel régional » comment font les entreprises pour pouvoir bénéficier de cette marque ? - Quelles sont les conditions que doivent remplir les entreprises pour bénéficier de cette marque ? - Quels sont les bénéfices pour les entreprises d'obtenir la marque « Valeurs parc naturel régional » ?

Annexe B - Retranscription entretien 1

Bonjour, je m'appelle Émilie Duvivier et je suis étudiante en master Management du Tourisme à l'Université Jean Jaurès de Toulouse. Je réalise actuellement un mémoire sur la préservation des Parcs Naturels Régionaux (PNR) face à l'activité touristique et face au réchauffement climatique. J'aimerais vous poser quelques questions sur ce sujet. Je tiens à préciser que je vais enregistrer cet échange, mais il restera entièrement anonyme. La retranscription de cet échange figurera en annexe de mon mémoire, mais votre nom ne sera pas cité. Merci pour votre aide.

E : Pouvez-vous nous parlez de votre métier et de vos missions en tant que chargé de mission tourisme nature au sein du PNR des Pyrénées Ariégeoises ?

X : Euh... alors sur mes missions au niveau du parc j'en ai plusieurs. Euh... la mission historique c'est d'animer le réseau « Valeurs Parc » euh pour la partie des prestataires touristiques, donc sur l'offre écotourisme liée à notre marque territoriale. Donc voilà, on a 140 professionnels dans le réseau « Valeurs Parc » et une petite moitié de prestataires touristiques et donc j'anime avec mon collègue en charge de l'agriculture ce réseau-là. Donc voilà, audit, accompagnement, animation réseaux, communication, voilà enfin toute la vie d'une marque territoriale. Et après je mène des projets divers et variés sur la thématique du tourisme, donc je suis en lien évidemment avec les partenaires du tourisme au niveau local. Et après ça dépend des moments et des dossiers qui sont en cours mais dans l'idée c'est d'accompagner les professionnels et les partenaires sur une démarche de transition touristique, de tourisme durable et d'amener la contribution au développement touristique par ce prisme là.

E : Comment pourriez-vous me définir le tourisme durable selon vous, et selon votre perception ?

X : (rires) Pour moi c'est un tourisme qui respectent les espaces, et les activités humaines qui sont dessus, euh, nous par exemple on est sur un espace qui est touristique, mais qui n'est pas non plus très fortement touristique. Chez nous on ne parle pas de surfréquentation par exemple, il peut y avoir des problèmes de fréquentation ponctuels, à certaines moments dans l'année et sur certains espaces, mais qui ne sont pas de l'ordre de la surfréquentation. Et du coup le tourisme durable c'est pouvoir gérer ça, et, euh et pour moi il y a l'aspect social, et la relation à l'habitant qui est très important, c'est-à-dire que le tourisme durable est intégré dans un territoire qui vit naturellement sans tourisme, qui vit correctement avec voilà, une activité agricole, une activité industrielle, des services, des services publics, une mobilité etc où l'accueil des publics, des visiteurs, va donner une plus-value voilà à cet environnement, qui est déjà organisé et bien géré et qui va pouvoir apporté, euh voilà, un plus en terme d'économie, un plus en terme d'accueil et de structuration et qui vient s'adosser sur un territoire déjà vivant.

E : Vous avez mentionné la fréquentation, est-ce que vous avez des données concernant la fréquentation annuelle dans le PNR ?

X : Euh, alors là le CRTL m'a passé des données, enfin ils sont entrain de nous envoyer des données actualisées, parce que jusque là enfaite, au niveau du territoire on était pas observé, au niveau du périmètre du Parc on était pas observé. L'observatoire est fait à l'échelle de l'Ariège, et moi je n'avais pas d'observation de l'espace. Donc je peux avoir des idées de fréquentation, mais je ne peux pas encore vous les donner car je ne les ai pas encore. Par contre, sur le

site de l'Agence du Développement Touristique de l'Ariège ils ont des observations, mais vous ne l'aurez pas à l'échelle PNR.

E : Vous me parliez de la marque « Valeurs Parc » présente au sein du PNR, comment font les entreprises pour bénéficier de cette marque ?

X : Les entreprises ont des cahiers des charges à remplir. Il y a des cahiers des charges par gamme de produits, c'est comme ça qu'on appelle, notamment pour les hébergements touristiques, pour la spéléo, pour la randonnée accompagnée et après aussi pour la partie agricole et artisanale que l'on a. Et en fait c'est une demande volontaire, les gens prennent contact avec nous, on leur explique comment ça fonctionne, on fait un audit participatif et ensuite ils sont marqués pour 5 ans. Et c'est renouvelable tous les 5 ans. C'est le cahier des charges qui régit leur demande et après on voit si leurs pratiques sont en adéquation avec le cahier des charges que nous on porte. Et voilà, et c'est comme ça que ça fonctionne.

E : En échange de cette collaboration, les entreprises bénéficient donc de la lumière de cette marque.

X : Oui c'est ça, et puis nous on insiste beaucoup sur le fait que c'est essentiellement un outil d'animation territoriale, plus qu'une marque. Euh, voilà, aujourd'hui ce qui fait vendre ça va être d'être en bio pour les produits agricoles, euh ça va être d'être dans un réseau de commercialisation efficace comme Gîtes de France ou AirBNB. Ca c'est la commercialisation et la vente, c'est ça, euh, c'est ça qui, que les gens attendent. Nous on est plutôt sur le fait de, euh, faire connaître et reconnaître les gens entre eux sur le territoire parce qu'ils ont des pratiques vertueuses et qui ont envie de travailler avec le parc, donc, euh, ils retrouvent des similitudes sur l'engagement des autres professionnels et donc il y

a des synergies qui se font. Nous on est là pour les accompagner aussi sur la transition environnementale, pour que leurs pratiques soient les plus vertueuses possibles, surtout sur l'économie circulaire, sur la biodiversité etc. Et donc c'est surtout ça que l'on vend entre guillemets, c'est, c'est cet outil là, et les 140 professionnels qui sont dans le réseau, c'est, ils sont au plus proche des actions du Parc, et quand le Parc fait des actions au niveau de la forêt, au niveau du foncier agricole, parce qu'on est, euh voilà on travaille sur tout un tas de thématiques, bah ils peuvent être laboratoires et expérimentateurs de ces actions là, de manière plus privilégiée que s'ils n'étaient pas dans le réseau.

E : Inversement, pour le grand public j' imagine que cela constitue une valeur ajoutée de voir que les producteurs appartiennent au réseau « Valeurs Parcs » ?

X : Oui oui, et puis c'est un (blanc), c'est une reconnaissance enfaite, de leur travail, de leur engagement, que une structure comme un Parc puisse adosser son nom et son logo quelque part à leur production.

E : D'accord merci, et comment travaillez-vous avec les autres acteurs touristiques, tels que les offices de tourisme et le CRTL par exemple ?

X : Il faut savoir qu'un PNR ne travaille jamais seul. Dans tous nos projets il y a toujours l'ensemble des partenaires qui sont conviés.

E : Pouvez-vous me donner des exemples de mesures que vous mettez en œuvre avec ces entités touristiques ?

X : Alors nous ne faisons pas que de la promotion, on est plutôt sur des projets structurants à la base. Voilà, l'aspect promotion c'est plutôt le travail des agents

touristiques, nous effectivement via la marque « Valeurs Parcs » et via notre communication on fait un peu de promotion, mais ce n'est pas notre rôle premier. Notre rôle c'est de pouvoir développer cette offre écotouristique et d'accompagner des projets divers et variés sur la prise en compte de l'environnement, du développement durable de manière générale dans les projets. Et de manière concrète, euh, bah là par exemple on est, on a déposé dans le cas du plan Avenir montagne ingénierie, un gros projet au niveau de l'État, enfin l'État a mis beaucoup de financements sur ces zones massifs pour développer de l'ingénierie touristique en lien avec la transition touristique. Et donc nous, on a pour le compte d'un de nos territoires, qui s'appelle Couserans, on a déposé un projet pour qu'ils aient un chef de projet sur deux ans, euh, disponible pour pouvoir définir une stratégie de transition touristique. Là du coup, on est apporteur on va dire de, bah d'argent, de financement et d'ingénierie pour le compte d'un territoire de notre périmètre.

E : Merci pour ces informations. Sur un autre volet, est-ce que vous constatez une augmentation de la volonté du public à faire du tourisme durable, à adopter des comportements plus respectueux de la nature ?

X: Oui oui, bien sûr. Moi je suis arrivée au Parc il y a 12 ans, on était encore, enfin, le discours du développement durable et du tourisme durable était assez peu audible, et aujourd'hui il l'est vraiment. Alors vraiment tout le monde, le département revise son schéma départemental, il ne peut pas le faire sans cette thématique là et cet axe-là. Donc oui oui, maintenant c'est intégré, après de quelle manière c'est un peu compliqué, euh, greenwashing ou pas greenwashing euh, voilà c'est peut-être pas dans l'ADN de tout le monde du coup, mais il y a des (blanc), voilà les choses bougent quand même quoi.

E : Et donc en accord avec ce tourisme durable, comment faites-vous pour sensibiliser le public aux préoccupations environnementales ?

X : Euh, ce n'est pas uniquement nous qui s'occupe de ça. Nous c'est un peu particulier en Ariège parce qu'on a pas de personne spécialement destiné à ça. Euh, qui doit normalement géré ça. Et du coup on le fait avec les moyens qu'on a, en tout cas c'est pas encore ultra développé. Ce qu'on a mené depuis deux étés, c'est une opération de médiation montagne, l'idée c'est de remettre du contact humain dans les milieux naturels, pour voilà, pour mener les bonnes pratiques, être en lien avec les publics qui, qui sont dans nos sites naturels, et donc pour ça on a des accompagnateurs en montagne, qu'on euh, qu'on paye pour être sur le terrain. Euh, et on le fait sur les sites Natura 2000, sur lesquels on est gestionnaire, nous le Parc Naturel Régional. Et c'est notamment sur cette (blanc), sur ce projet là qu'on diffuse de l'information, et après voilà sur le reste, euh, c'est qu'on a besoin de construire nos, euh, nos missions et de pouvoir dédié du temps en interne, pour être plus présent sur cette action.

E : Est-ce que vous faites de la sensibilisation auprès du jeune public, par exemple à l'occasion de sorties scolaires ?

X : Ca peut arriver, après euh, ça c'est (blanc), nous on essaye de monter des projets pour que, notamment le CPIE qui est le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, le Ana CPIE de l'Ariège puisse mener des actions. C'est plutôt son rôle à lui enfaite, de faire ce travail là. Et nous ça nous arrive, dans le cadre de projets divers et variés, de pouvoir mobiliser des fonds pour le faire mais nous on a pas d'animateurs en interne pour le faire, donc nous on délègue de toute façon. Ce sont des médiateurs externes qui s'en charge. (blanc) Après ça nous arrive ponctuellement de le faire, euh, mais après c'est vraiment très ponctuel.

E : Et concernant les panneaux de sensibilisation, en avez-vous au sein du PNR ?

X : Un petit peu, mais pas trop. Euh, nous en avons quelques uns sur la thématique des déchets qui se trouvent au départ des circuits de randonnée. Mais tout le monde voudrait des panneaux et en fait nous on est aussi là pour faire, enfin pour faire respecter la réglementation au niveau des paysages et du coup l'idée c'est pas d'avoir une multiplication de panneaux.

E : Merci, sur un autre volet, comment vous faites pour faire appliquer votre charte au sein du PNR ? Existe-t-il des mesures dissuasives, comment cela fonctionne ?

X : Justement sur notre Parc Naturel Régional, il n'y a pas de sanctions, c'est la différence avec les Parcs Nationaux. Et (blanc), il peut y avoir sur des micro territoires du parc de la réglementation particulière, mais c'est pas parce c'est le Parc, c'est parce qu'on est sur une zone où une commune a délibéré ou des réserves naturelles, sachant que nous, chez nous on en a pas, donc voilà. Mais c'est pas lié au périmètre du Parc Naturel Régional. Voilà, ça c'est une erreur que les gens font souvent.

E : Une petite dernière question, ça concerne le financement du PNR, recevez-vous des subventions, comment cela fonctionne ?

X : On a des manques de financements tous les jours (rires). On a deux types de fonctionnements financiers au niveau d'un Parc. On a le fonctionnement de ce que l'on appelle la dotation, c'est-à-dire que l'on reçoit de l'argent tous les ans, c'est inscrit dans nos statuts on va dire, donc régions, départements et communes, et État un petit peu. Et après on a un budget de fonctionnement, et là c'est là où en

tant que chargé de mission, on va chercher des financements à l'extérieur, euh l'Europe, des appels à projets divers et variés pour mener à bien nos missions.

E : Merci beaucoup, j'ai fait le tour de mes questions. Merci pour votre aide et pour le temps que vous m'avez accordé.

X : Je vous en prie, merci à vous.

E : Bonne fin de journée, au revoir.

X : Merci, également, au revoir.

Annexe C - Questionnaire

Introduction :

Bonjour,

Dans le cadre de mon mémoire, je réalise une étude à grande échelle sur la préservation des Parcs Naturels Régionaux (PNR) face à l'activité touristique et face au réchauffement climatique. L'objectif est de mieux comprendre les interactions entre la population et les Parcs Naturels Régionaux (PNR) ainsi que l'intérêt porté par le grand public à la biodiversité ainsi qu'aux enjeux climatiques. Je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre au questionnaire. Puisque ce questionnaire vise à recueillir votre opinion, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Dans le cadre du respect de votre vie privée, nous vous assurons un complet anonymat tout au long de cette étude. Nous traiterons vos données dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Visites en milieu naturel

1. A quelle fréquence pour vos loisirs, vous rendez vous dans un milieu naturel ?

Moins d'une fois tous les trois mois
Au moins une fois tous les trois mois
Au moins une fois par mois
Au moins une fois toutes les deux semaines
Au moins une fois par semaine
Plusieurs fois par semaine

2. Ces sorties dans un milieu naturel ont-elles un impact sur votre vision de l'environnement ?

Pas du tout
Faiblement
Modérément
Fortement
Très fortement

3. S'il y a un impact, avez-vous perçu un changement dans votre comportement face à la biodiversité ?

Pas du tout
Faiblement
Modérément
Fortement
Très fortement

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) :

4. Avant cette étude, aviez-vous déjà entendu parler des Parcs Naturels Régionaux (PNR) ?

Oui
Non

5. Selon la Fédération National des Parcs Naturels Régionaux français, un Parc Naturel Régional (PNR) désigne « un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine »

Pensez-vous avoir déjà été dans un Parc Naturel Régional (PNR) ?

Oui
Non

6. A quelle fréquence pour vos loisirs, vous rendez vous dans un PNR ?

Moins d'une fois tous les trois mois
Au moins une fois tous les trois mois
Au moins une fois par mois
Plusieurs fois par semaine
Au moins une fois toutes les deux semaines
Au moins une fois par semaine

7. Ces sorties dans un PNR ont-elles un impact sur votre vision de l'environnement ?

Pas du tout
Faiblement
Modérément
Fortement
Très fortement

8. S'il y a un impact, avez-vous perçu un changement dans votre comportement face à la biodiversité ?

Pas du tout
Faiblement
Modérément
Fortement
Très fortement

*9. Si vous avez déjà visité un PNR, quelles étaient vos principales motivations ?
3 réponses maximum possibles.*

- Observer la faune et la flore locale
- Pratiquer des activités de plein air (randonnée, vélo etc)
- Découvrir des sites historiques et culturels
- Profitez de la tranquillité, du calme et des grands espaces
- Rencontrer et interagir avec les communautés locales
- Explorer des itinéraires gastronomiques et déguster des produits locaux
- S'engager dans des activités éducatives et de sensibilisation
- Découvrir un site touristique reconnu
- Visiter un lieu que j'ai vu sur internet
- Trouver un lieu photogénique
- Par curiosité
- Autre

10. Dans quelle mesure seriez-vous intéressé(e) par la visite d'un Parc Naturel Régional lors de vos vacances ?

Pas du tout intéressé(e)
Pas intéressé(e)
Neutre

Intéressé(e)
Très intéressé(e)

Sensibilisation à la biodiversité :

11. Cochez la case qui correspond le mieux au niveau de connaissance que vous estimez avoir sur la biodiversité :

Je n'ai aucune connaissance de la biodiversité
J'ai peu de connaissance de la biodiversité
J'ai une connaissance modérée de la biodiversité
J'ai une connaissance avancée de la biodiversité
J'ai une connaissance approfondie de la biodiversité

12. Selon l'Office français de la biodiversité (OFB), la biodiversité désigne « l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent ». Pensez-vous que le réchauffement climatique constitue une menace sérieuse pour la biodiversité ?

Pas du tout
Faiblement
Modérément
Fortement
Très fortement

13. Lors de vos vacances, adoptez-vous des comportements en lien avec la préservation de l'environnement (ramassage des déchets, utilisations de sentiers balisés, etc) ?

Jamais
Rarement
Parfois
Souvent
Toujours

14. Dans le tableau ci-dessous, vous allez trouver un certain nombre d'énoncés qui peuvent ou non s'appliquer à vous. Veuillez indiquer pour chacun d'eux dans quelle mesure vous approuvez ou désapprouvez l'énoncé.

	Désapprouve fortement	Désapprouve un peu	N'approuve ni ne désapprouve	Approuve un peu	Approuve fortement	Je n'ai jamais rencontré ce moyen de communication
Les campagnes de sensibilisation ont un impact sur ma perception de l'environnement et de la biodiversité.						
Les maisons de la nature/de l'environnement ont un impact sur ma perception de l'environnement et de la biodiversité.						
Les centres d'interprétation (musée où sont regroupées diverses activités visant à sensibiliser les visiteurs) ont un impact sur ma perception de l'environnement et de la biodiversité.						
Les sentiers éducatifs (avec panneaux d'informations) ont un impact sur ma perception de l'environnement et de la biodiversité.						
Les applications mobiles éducatives (Explorama, Ludicc etc) ont un impact sur ma perception de l'environnement et de la biodiversité.						
Les visites guidées avec des naturalistes						

ont un impact sur ma perception de l'environnement et de la biodiversité.						
---	--	--	--	--	--	--

15. Si l'une de ces méthodes de communication a eu un impact sur vous, de quel manière percevez-vous cet impact sur votre vision de la biodiversité ?

Négatif

Neutre

Positif

16. Combien de temps cet impact persiste-t-il sur votre vision de la biodiversité ?

Moins d'une semaine

Plus d'une semaine

Plus d'un mois

Plus de 6 mois

Plus d'un an

17. Pendant la durée de l'impact sur votre vision de la biodiversité, avez-vous perçu un changement dans votre comportement face à la biodiversité ?

Pas du tout

Faiblement

Modérément

Fortement

Très fortement

Le tourisme durable :

18. Avez-vous déjà entendu parler du concept du tourisme durable?

Oui

Non

19. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) le tourisme durable est défini comme « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux

besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil".

Seriez-vous intéressé(e) pour faire du tourisme durable ?

Pas du tout intéressé(e)

Pas intéressé(e)

Neutre

Intéressé(e)

Très intéressé(e)

*20. Quels seraient vos principales motivations pour pratiquer le tourisme durable ?
3 réponses maximum possibles.*

- Quête d'authenticité
- Se déplacer avec des modes de transport moins polluants
- Échanger avec les populations locales,
- Découvrir de nouvelles cultures
- Être au contact de la nature
- Contribuer au développement économique des acteurs locaux
- La pratique d'activités en phase avec la préservation de l'environnement
- Je ne souhaite pas faire du tourisme durable

Réchauffement climatique

21. A quel point êtes-vous personnellement inquiet(e) au sujet du réchauffement climatique ?

Pas du tout inquiet(e)

Légèrement inquiet(e)

Modérément inquiet(e)

Très inquiet(e)

Extrêmement inquiet(e)

22. Pensez-vous que le réchauffement climatique a déjà un impact sur votre vie quotidienne ?

Je n'ai pas d'avis sur le sujet

Non, cela n'a pas d'impact

Oui, mais de manière limitée

Oui, de manière significative

23. Pensez-vous que chaque individu peut contribuer à atténuer les effets du changement climatique par ses actions quotidiennes ?

Pas du tout d'accord

Pas d'accord

Neutre

D'accord

Tout à fait d'accord

24. Adoptez-vous des pratiques quotidiennes visant à réduire votre empreinte carbone (recyclage, économie d'eau, etc) ?

Jamais

Rarement

De temps en temps

Oui, régulièrement

Identification :

25. Quel est votre genre ?

Femme

Homme

Non-binaire

26. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

0-17 ans

18-25 ans

26-35 ans

36-49 ans

50 ans et plus

27. Quel est votre catégorie socio-professionnelle ?

Artisan

Employé
Ouvrier
Cadre
Étudiant
Retraité
Sans-emploi

28. Quel est votre niveau d'étude ?

Sans diplôme
Brevet
CAP
Bac
Bac +2
Bac +3/+4
Bac +5
Bac +7
Plus de bac +7

29. Quel est-était votre domaine d'étude ?

arts, design, musique
droit, sciences économiques
langues, littérature
médecine, santé
sciences humaines et sociales, communication
sciences naturelles
sciences techniques, ingénierie
sport (rajouter d'autres catégories)

30. Où vivez-vous ?

Zone rurale (moins de 2000 habitants)
Petite ville (2000 à 20 000 habitants)
Moyenne ville (20 000 à 50 000 habitants)
Grande ville (50 000 à 200 000 habitants)
Métropole (plus de 200 000 habitants)

Table des figures

Figure 1 : Les catégories d'espaces protégés.....	13
Figure 2 : La couverture nationale des aires protégées par type de protection.....	15
Figure 3 : Représentation schématique des différentes zones d'un parc national6:	17
Figure 3 : Représentation schématique des différentes zones d'un parc national.	17
Figure 4 : Structure d'une réserve de biosphère.....	19
Figure 5 : Le schéma du cercle vicieux de la surprotection, selon Laslaz (2015)...	22
Figure 6 : Tableau chronologique des mesures prises pour la biodiversité.....	28
Figure 7 : Classification des voyageurs internationaux par motif principal du voyage.....	45
Figure 8 : Graphique des arrivées de touristes internationaux en France, comparaison entre 2019, 2020, 2022 et 2023.....	49
Figure 9 : Les 17 objectifs du développement durable.....	55
Figure 10 : Attitudes des voyageurs concernant les pratiques durables à adopter durant leurs voyages.....	58
Figure 11 : Tableau chronologique des mesures prises pour les PNR en France. .	75
Figure 12 : Répartition des PNR français.....	78
Figure 13 : Les 5 étapes du processus d'approbation de la charte d'un PNR.....	82
Figure 14 : Répartition des membres de la Fédération des PNR de France en fonction de leur collège	83
Figure 15 : Provenance des recettes de fonctionnement des PNR en 2017.....	91
Figure 16 : Une du magazine Parc n°92 (septembre 2023).....	94
Figure 18 : Carte du PNR des Pyrénées Ariégeoises.....	151
Figure 17 : Tableau récapitulatif des modalités de l'entretien effectué.....	159

Table des matières

Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Introduction générale.....	7
Partie 1 : L'équilibre des PNR en péril.....	9
Introduction.....	10
Chapitre 1 : Les espaces protégés et la biodiversité dans un contexte de réchauffement climatique.....	11
1. <i>La multiplicité des espaces protégés en France.....</i>	<i>11</i>
2. <i>La biodiversité et la législation associée.....</i>	<i>23</i>
3. <i>Les menaces et impacts liés au réchauffement climatique.....</i>	<i>34</i>
Chapitre 2 : Comment le réchauffement climatique interroge le tourisme durable ?....	43
1. <i>Impacts du réchauffement climatique sur le secteur touristique.....</i>	<i>43</i>
.....	43
2. <i>Émergence et caractéristiques du tourisme durable.....</i>	<i>54</i>
3. <i>Adaptation des pratiques touristiques vers un tourisme durable.....</i>	<i>63</i>
Chapitre 3 : Les PNR et leurs actions en matière de tourisme.....	75
1. <i>Création, caractéristiques et législation des PNR.....</i>	<i>75</i>
2. <i>Fonctionnement et financement des PNR.....</i>	<i>85</i>
3. <i>Initiatives touristiques dans les PNR.....</i>	<i>93</i>
Conclusion.....	101
Partie 2 : Le rôle du tourisme dans l'action des PNR en France	
.....	102
Introduction.....	103
Chapitre 1 : Tourisme durable : Atténuer les impacts dans les PNR français.....	105
1. <i>Promotion des mobilités douces.....</i>	<i>105</i>
2. <i>Mise en place d'activités respectueuses de l'environnement.....</i>	<i>111</i>
3. <i>Diversification des hébergements écologiques.....</i>	<i>116</i>

Chapitre 2 : Sensibilisation environnementale : Préserver la biodiversité des PNR.....	122
1. Sensibilisation des plus jeunes avec des ateliers/cours sur la biodiversité.....	122
2. Sensibilisation du grand public avec les structures des PNR.....	126
3. Sensibilisation du grand public grâce aux outils numériques et aux nouvelles technologies.....	130
Chapitre 3 : Le rôle et l'implication des acteurs locaux dans la préservation et le développement des PNR.....	137
.....	137
1. Engagement des entreprises locales dans des pratiques respectueuses de l'environnement.....	137
2. Le tourisme durable comme levier économique des entreprises locales, incitant à la protection des PNR.....	141
3. Renforcement des contrôles et de la surveillance des activités humaines	144
Conclusion.....	148
Partie 3 : Méthodologie et terrain d'étude.....	149
Introduction.....	150
Chapitre 1 : Le terrain d'application.....	151
1. Présentation du terrain choisi.....	151
Chapitre 2 : Méthodologie probatoire de recherche.....	154
1. Choix et cheminement de la réflexion.....	154
2. Démarche exploratoire adoptée.....	156
Chapitre 3 : La poursuite de recherche en master 2.....	160
1. Perspectives de recherche en master 2.....	160
Conclusion.....	164
Conclusion générale.....	165
Bibliographie.....	167
Table des annexes.....	174
Annexe A - Guide entretien exploratoire.....	175
Annexe B - Retranscription entretien 1.....	178
Annexe C - Questionnaire.....	186
	197

Table des figures.....195

Table des matières.....196

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) : Entre préservation de l'environnement et tourisme durable

Résumé

Dans un contexte marqué par l'accélération des changements climatiques, les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont des espaces protégés où convergent différentes perspectives. Cette situation crée un paradoxe pour ces espaces, confrontés à la nécessité de préserver la biodiversité tout en favorisant un tourisme responsable. Cette recherche explore notamment le rôle du tourisme durable dans la réduction des impacts environnementaux, l'importance cruciale de la sensibilisation environnementale pour la préservation de la biodiversité, ainsi que l'implication des acteurs locaux dans la conservation et l'évolution des PNR.

Mots clés : Parc Naturel Régional, préservation de l'environnement, tourisme durable, biodiversité.

Regional Natural Parks : Between environmental conservation and sustainable tourism

Abstract

Against a backdrop of accelerating climate change, the Regional Nature Parks are protected areas where different perspectives converge. This situation creates a paradox for these areas, which are faced with the need to preserve biodiversity while promoting responsible tourism. This research explores the role of sustainable tourism in reducing environmental impacts, the crucial importance of environmental awareness in preserving biodiversity, and the involvement of local stakeholders in the conservation and development of Regional Natural Parks.

Key words : *Regional Natural Park, environmental conservation, sustainable tourism, biodiversity.*